rapport annuel

2025

L'O

Espace Aquatique

Pays de Sainte Odile
Communauté de Communes

RECREA

recrea.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION 3

Présentation du site 4

Caractéristiques du contrat 5

2025 en chiffres 7

DU SERVICE PUBLIC... 9

Accueil des scolaires 10

L'Académie du savoir nager 14

Accueil des clubs 17

Accueil du public 18

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES 19

Jeunesse et centres de loisirs 20

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS 22

Les activités 23

Les animations 32

LA QUALITE DE SERVICE 41

Le respect des températures 42

LE PROCESS ORGANISATIONNEL 48

Hygiène 49

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES 55

Les consommations énergétiques 57

Les contrôles techniques obligatoires 60

Les travaux réalisés dans le cadre du P2 61

Les travaux réalisés dans le cadre du P3/GER 63

LES MATERIELS ET LES OUTILS 64

La liste des biens de retour 65

Accès, réservation et vente en ligne 67

Le contrôle d'accès / la monétique 68

LES RESSOURCES HUMAINES 69
L'organigramme 70
Les indicateurs RH 71
La formation 73

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION 75
Les actions commerciales 76
Le tableau de bord internet 77
Les réseaux sociaux 78
Des exemples de support de communication 83
Présence sur le territoire 86
La Revue de presse 89

LA FREQUENTATION 101
Fréquentation par catégorie 102
Evolution de la fréquentation 103

LES RECETTES 104
La grille tarifaire 105
Les recettes par catégorie 106
L'evolution des recettes 107

LES ELEMENTS FINANCIERS 108
Les produits 109
Les charges 110
Le résultat 111
Commentaires 112
L'indexation 115

ANNEXES 116
Planning d'ouverture 117
Rapport annuel ARS 118
Contrôle de la qualité de l'air 121
Comptes sociaux 134

INTRODUCTION

INTRODUCTION
PRESENTATION DU SITE

Situé sur le territoire d'Obernai, à une vingtaine de minutes de Strasbourg (67), dans un cadre verdoyant et facilement accessible, le centre aquatique L'O est une destination multigénérationnelle accueillant à la fois des familles, des enfants, des séniors, du plus jeune au plus âgé.

Véritable lieu de vie, à la fois convivial et spacieux, L'O s'étend sur plus de 5 000m² et intègre de nombreux espaces.

L'ESPACE AQUATIQUE :

- Un bassin sportif de 25m avec 8 couloirs
- Un bassin d'activités pour réaliser les cours d'aquasports et d'apprentissage pour les enfants
- Un bassin ludique idéal pour prendre son temps et profiter des différents équipements comme les jets massants, les banquettes à bulles et le tourbillon à contre-courant
- Une pataugeoire avec une lagune de jeux d'eau pour le plaisir des tous petits

L'ESPACE FITNESS :

- Un plateau disposant de plusieurs appareils de cardio et de musculation

L'ESPACE BIEN-ETRE :

- 2 jacuzzis
- 3 hammams
- 2 saunas
- Un sanarium
- Un seau nordique
- Un bain froid
- Un bassin zen extérieur chauffé
- 5 bains de pieds
- 2 sièges chauffants pour le dos
- Une tisanerie
- Une salle de repos

L'ESPACE VEGETALISÉ EXTERIEUR :

- Un solarium végétal de 6 500m²
- Un terrain de volley-ball
- Une table de tennis de table
- Un snack pour se restaurer en période estivale
- Un pentagliss dernière génération de 6 pistes

La piscine Plein-Air, également situé à Obernai, est un lieu apprécié de tous en été (Juin à Août).

INTRODUCTION
CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Date d'ouverture	Décembre 2010
Type de contrat	Affermage
Date début contrat	19 Décembre 2020
Durée du contrat	6 ans et 8 mois
Autorité délégante	Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
Délégataire	Action Développement loisir

INTRODUCTION
CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

De plus, conformément aux décisions prises en Conseil Communautaire, plusieurs avenants ont été signés par les parties concernés :

- **Avenant 1 au 1er janvier 2023**
  Sur le changement de date pour l'indexation client et pour la tarification du club des Dauphins.

- **Avenant 2 au 30 novembre 2023**
  Sur le respect des principes de la république, la prise en charge des investissements portées par la collectivité, l'ajustement du montant de la contribution financière de la collectivité définie aux articles 31 et 32 du contrat, l'ajustement de la contribution financière de la collectivité suite à la modification du loyer du club « Les Dauphins »

- **Avenant 3 au 08 Août 2024**
  Sur le versement d'une indemnité d'imprévision visant à absorber une partie des charges extracontractuelles lié à la hausse des tarifs d'électricité et de gaz.
  Et sur la limitation des effets de la hausse des tarifs aux usagers.

INTRODUCTION
2025 EN CHIFFRES

38.3 ETP
Equivalent Temps Plein

9.6 k
Fans
Page Facebook

310 k€ HT
Investissements
EN CUMUL DÉBUT DE CONTRAT

3,6
★★★★½
Note Google

1 962 k€ HT
RECETTES COMMERCIALES

673
NOMBRE D'ABONNÉS

Fréquentation totale
253 504

Dont scolaires : **29 032**
clubs : **31 642**

29 024 m³
D'EAU

1 850 MWh
D'ÉLÉCTRICITÉ

3 662 MWh
DE CHALEUR

DU SERVICE PUBLIC...

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

LA FREQUENTATION SCOLAIRE PRIMAIRE

Etablissements	Fréquentation	
	2025	Contractuel
Etablissements COM-COM	**7 169**	**17 000**
Ecole primaire Pablo Picasso d'Obernai	1 992	
Ecole primaire de Bernardswiller	591	
Ecole primaire Parc (Obernai)	1 950	
Ecole primaire Freppel	1158	
Ecole primaire de Krautergersheim	663	
Ecole primaire Niedernai	218	
Ecole primaire Meistratzheim	597	
Etablissements hors COM-COM	**11 474**	**0**
Ecole primaire Griesheim	703	
Ecole primaire Ottrott St Nabor	703	
Ecole primaire Zellwiller	738	
Ecole primaire Rosheim	3343	
Ecole primaire Vallf	435	
Ecole primaire Goxwiller	541	
Ecole primaire Boersch	1504	
Ecole primaire Bischoffsheim	406	
Ecole primaire Odyssée	202	
Ecole primaire Mollkirch	792	
Ecole primaire Stotzheim	944	
Ecole primaire Gertwiller	1 163	
Fréquentation total des scolaires primaires	**18 643**	**17 000**

NOMBRE DE CLASSES ACCUEILLIES PRIMAIRES

Etablissements	Nombre de classe	
	2025	Contractuel
Etablissements COM-COM	**40**	**80**
Ecole primaire Pablo Picasso d'Obernai	11	
Ecole primaire de Bernardswiller	4	
Ecole primaire Parc (Obernai)	9	
Ecole primaire Freppel	8	
Ecole primaire de Krautergersheim	3	
Ecole primaire Niedernai	2	
Ecole primaire Meistratzheim	3	
Etablissements hors COM-COM	**67**	**0**
Ecole primaire Griesheim	4	
Ecole primaire Ottrott St Nabor	4	
Ecole primaire Zellwiller	4	
Ecole primaire Rosheim	21	
Ecole primaire Vallf	2	
Ecole primaire Goxwiller / Bourgheim	4	
Ecole primaire Boersch	8	
Ecole primaire Bischoffsheim	3	
Ecole primaire Odyssée		
Ecole primaire Mollkirch	5	
Ecole primaire Stotzheim	4	
Ecole primaire Gertwiller	8	
Nombre total de classes accueillies primaires	**107**	**80**

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

LA FREQUENTATION SCOLAIRE SECONDAIRE

Etablissements	Fréquentation	
	2025	Contractuel
Etablissements COM-COM	**6 060**	**4 900**
Collège Freppel	1 741	
Collège Europe	2259	
Lycée Freppel	1 915	
Lycée Professionnel Paul Emile Victor	145	
Etablissements hors COM-COM	**4 329**	**0**
Collège Heiligenstein	899	
Collège Rosheim	1997	
Collège Barr	1 433	
Fréquentation total des scolaires secondaires	**10 389**	**4 900**

NOMBRE DE CLASSES ACCUEILLIES SECONDAIRES

Etablissements	Nombre de classe	
	2025	Contractuel
Etablissements COM-COM	**39**	**0**
Collège Freppel	12	
Collège Europe	16	
Lycée Freppel	8	
Lycée Professionnel Paul Emile Victor	3	
Etablissements hors COM-COM	**35**	**0**
Collège Heiligenstein	10	
Collège Rosheim	15	
Collège Barr	10	
Nombre total de classes accueillies secondaires	**74**	**0**

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

Analyse de la fréquentation scolaire en 2025

Une année record grâce à une collaboration fructueuse avec Mme DROMARD, Conseillère Pédagogique de Circonscription (CPC)

L'année 2025 confirme et amplifie la dynamique positive initiée en 2024, avec une hausse marquée de la fréquentation scolaire et un record d'affluence pour notre centre. Ce succès est le fruit d'un travail collaboratif exemplaire entre Mme DROMARD et nos chefs de bassin dont l'engagement et la réactivité ont été déterminants.

Grâce à cette synergie efficace, nous avons pu optimiser l'accueil des élèves et structurer les créneaux scolaires de manière optimale, notamment lors de la seconde partie de l'année. L'introduction d'un nouveau système pédagogique pour les écoles primaires, basé sur des cycles d'apprentissage condensés de 2 à 4 semaines, a produit des résultats très encourageants chez les élèves. Cette innovation, co-construite avec Mme DROMARD et mise en œuvre avec rigueur par nos équipes, a permis d'augmenter le nombre de classes accueillies tout en garantissant une qualité pédagogique irréprochable**.**

Bilan 2025 :

- **Écoles primaires** : 107 classes accueillies (contre 93 en 2024), soit une progression de 15%.
- **Écoles secondaires** : 74 classes (contre 90 en 2024).
  Cette légère baisse s'explique par trois facteurs principaux :
  - Un taux d'absentéisme plus élevé dans certaines écoles.
  - L'impact des jours fériés sur le calendrier scolaire.
  - La période d'arrêt technique intervenant pendant les heures de cours.

Au total, 29 032 élèves ont été accueillis en 2025, contre 26 688 en 2024, soit une augmentation de 8.8%. Ce résultat témoigne de l'engagement continu de l'O Espace Aquatique en matière de pédagogie et de dialogue avec les enseignants, afin d'offrir une expérience éducative optimale aux scolaires.

Grâce à ce partenariat actif avec la CPC et les équipes éducatives, L'O Espace Aquatique renforce son positionnement comme acteur incontournable de l'apprentissage et du bien-être des jeunes, tout en consolidant son ancrage sur le territoire.

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

Organisation des séances

Les séances de natation s'organisent autour d'une collaboration étroite entre les enseignants, les éducateurs aquatiques et les accompagnateurs.

- **Rôle des enseignants** : Les professeurs des écoles encadrent leurs groupes et restent responsables des élèves au sein de la structure d'accueil.
- **Rôle des éducateurs aquatiques** : Ils assurent l'enseignement de la natation, en accord avec l'instituteur, et veillent à la sécurité des groupes.
- **Rôle des parents accompagnateurs** : Ils participent principalement à l'habillage des enfants et n'interviennent pas dans l'enseignement ou la pédagogie. Toutefois, les parents agréés peuvent, si nécessaire, suppléer les enseignants ou les maîtres-nageurs.

Évaluation et adaptation pédagogique

Afin d'adapter l'apprentissage aux besoins des élèves, un test d'évaluation peut être réalisé lors de la première séance, en concertation avec les écoles. Cette évaluation permet de constituer des groupes de niveau homogènes et d'optimiser la progression de chaque enfant.

Un projet pédagogique structuré et collaboratif

Le projet pédagogique est élaboré en collaboration avec Mme DROMARD, conseillère pédagogique de circonscription. Il vise à fournir aux enseignants des outils adaptés pour construire des contenus d'apprentissage en fonction des compétences des élèves, intégrer les activités aquatiques dans une programmation d'éducation physique et sportive cohérente, et optimiser l'utilisation des équipements ainsi que la coordination avec les éducateurs aquatiques de l'O.

Cette approche garantit un enseignement structuré et adapté aux attentes des écoles, tout en assurant la sécurité et la progression des élèves.

DU SERVICE PUBLIC...
L'ACADÉMIE DU SAVOIR NAGER

Garantir à chaque enfant le plaisir et la sécurité dans l'eau : un engagement éducatif et territorial

Un impératif de santé publique et d'égalité des chances

En France, la noyade demeure l'une des principales causes de mortalité évitable. À l'été 2024, **1 244 noyades ont été recensées, dont 350 ont entraîné un décès**. Ce constat alarmant nous engage collectivement : l'apprentissage de la natation ne peut être considéré comme une simple activité de loisir, mais bien comme un **enjeu de société**, de **santé publique** et d'**égalité des chances**.

Apprendre à nager, c'est bien plus qu'une mesure de prévention. C'est un levier d'émancipation, d'intégration, de confiance en soi, d'accès aux loisirs, aux sports aquatiques et nautiques.

Des données qui appellent une mobilisation nationale

- Les adolescents d'aujourd'hui ont en moyenne **25 % de capacités physiques en moins** que ceux de 1970
- La France se classe **119e sur 146 pays** en matière d'activité physique des adolescents (source : OMS)

Ces chiffres imposent une réponse forte, structurée, et adaptée aux réalités de chaque territoire.

L'Académie du Savoir Nager® : une réponse éducative et territoriale innovante

Un programme progressif, dès 6 mois, au service des collectivités

L'Académie du Savoir Nager® est un parcours éducatif structuré, accessible dès la petite enfance, pensé pour accompagner chaque enfant vers l'**autonomie aquatique**, puis l'**accès aux pratiques sportives**.

Trois étapes fondamentales

1. **Éveil aquatique (Bébés nageurs, Ludimania)**
Découverte de l'eau, motricité, confiance affective, lien parent-enfant… Cette première phase vise à accompagner l'enfant dans son développement moteur, social et émotionnel, afin de préparer sereinement l'étape suivante de l'apprentissage du Savoir-Nager, dans un cadre sécurisant et adapté.

2. **Apprentissage du Savoir-Nager (Ludinage®)**
Livret de compétences, badges de progression, implication des familles : tout est conçu pour encourager l'enfant à progresser à son rythme, jusqu'à l'**attestation du Savoir-Nager en sécurité** (arrêté du 9 août 2022).

3. **Préparation aux milieux naturels (Ludinage Rouge®)**
Apprendre à évoluer en sécurité dans les lacs, rivières ou en bord de mer. L'objectif : **ouvrir l'accès aux milieux naturels** tout en renforçant les compétences aquatiques, mieux connaître les dangers grâce à notre partenariat avec la SNSM et le plaisir dans l'eau.

4. **Pratiques sportives et glisse**
Permettre à chaque enfant de prolonger son parcours : accéder à une pratique fédérale et compétitive, perfectionner sa nage pour le plaisir de la glisse, ou relever des défis en groupe pour développer ses capacités physiques.

Un apprentissage structuré, progressif et individualisé

- **Une pédagogie harmonisée, mais adaptable** : un socle commun de compétences aquatique combiné à la liberté pédagogique des éducateurs pour s'adapter aux profils des enfants.

DU SERVICE PUBLIC...
L'ACADÉMIE DU SAVOIR NAGER

- **Des enfants acteurs de leur progression** : autoévaluation, livret personnel, retour d'expérience avec les familles.
- **Des outils concrets et ludiques** pour renforcer la motivation, l'estime de soi et l'envie d'apprendre.

Des éducateurs formés, une expertise renouvelée

- **Formation continue et montée en compétences** : modules internes, dispositifs universitaires, formations "aisance aquatique", etc.
- **Une attention portée aux freins affectifs et sociaux** : apprendre à nager, c'est aussi vaincre la peur, développer la confiance, et travailler les aspects de compréhension et favoriser les interactions entre enfants et adultes.
- **Innovation permanente** : intégration des apports scientifiques et technologiques, partenariat avec l'Éducation Nationale, les universités, les fédérations sportives.

Mesurer pour accompagner, piloter pour progresser

- **Un suivi individualisé** pour permettre à chaque enfant et à sa famille de suivre les progrès réalisés, de comprendre les prochaines étapes et de s'impliquer pleinement dans le parcours d'apprentissage.
- **Une évaluation continue des pratiques pédagogiques**, afin d'ajuster les rythmes, d'optimiser les moyens mobilisés et de garantir la qualité des enseignements dispensés.
- **Un pilotage structuré et réactif**, fondé sur les retours des usagers et l'analyse d'indicateurs pertinents, pour adapter les dispositifs en temps réel et assurer un service d'enseignement à la hauteur des attentes.

Conclusion

Avec l'Académie du Savoir Nager®, Récréa porte une ambition forte : **faire de l'apprentissage de la natation un droit effectif pour tous les enfants**. C'est à la fois un engagement éducatif, une responsabilité sociale et un projet de territoire.

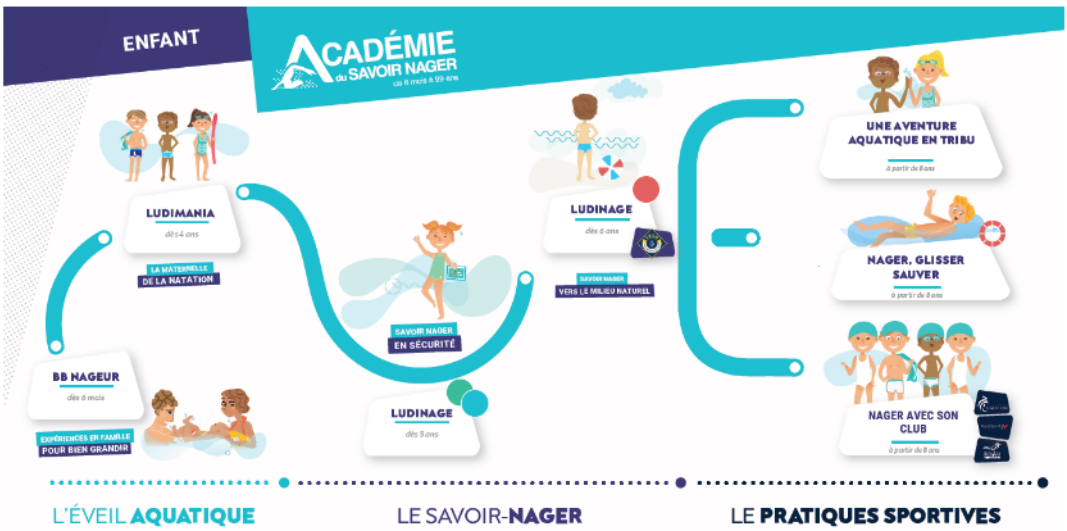

DU SERVICE PUBLIC...
L'ACADÉMIE DU SAVOIR NAGER

Ludimania® : La Passerelle vers le Savoir-Nager

Afin d'accompagner chaque enfant dans la construction de sa propre culture aquatique, **Ludimania®** propose une transition ludique et progressive entre les séances de Bébés Nageurs et l'apprentissage du Savoir-Nager**.**

Dès l'âge de 4 ans, ce programme permet aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique tout en acquérant les compétences essentielles pour poursuivre leur progression. Grâce au jeu et à la dynamique de groupe, ils développent **confiance, motricité et autonomie**, dans un cadre sécurisé et stimulant.

Ludimania®, c'est l'équivalent de la maternelle pour l'apprentissage de la natation : une approche pédagogique adaptée, où le plaisir et la découverte sont au cœur du processus d'apprentissage, pour un accès facilité aux premières notions du Savoir-Nager.

Ludinage® : Une Méthode Récompensée pour un Apprentissage Sécurisé et Ludique

Anticiper les dangers aquatiques et développer la confiance en soi : telle est la promesse de **Ludinage®**. Ce concept innovant, primé lors du Trophée de l'Innovation, propose une approche pédagogique unique mêlant jeu, autonomie, implication des parents et respect du rythme de l'enfant.

Dès le début du programme, chaque enfant reçoit un livret et un poster pédagogique pour suivre sa progression. À chaque étape validée par le maître-nageur et ses camarades, il remporte un badge, qu'il appose fièrement sur son poster. Ce système de valorisation positive stimule la motivation et l'engagement, tout en éliminant la notion d'échec.

Grâce à ce parcours structuré autour de six compétences aquatiques essentielles, chaque enfant avance à son rythme vers l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité, gage d'autonomie et de sérénité pour lui et ses parents.

Nos Ambitions

- **Démarrer l'apprentissage dès 4 ans** en respectant le rythme individuel de chaque enfant.
- **Harmoniser les évaluations** pour mobiliser enfants, parents et éducateurs vers un objectif commun.
- **S'adapter à la diversité des profils** en valorisant les capacités personnelles de chaque enfant.
- **Encourager l'exploration du milieu aquatique** avec un accès illimité aux bassins.
- **Impliquer les parents** en leur donnant un rôle actif dans l'apprentissage de leur enfant.
- **Former continuellement nos éducateurs** grâce à des outils pédagogiques et des tutoriels dédiés.
- **Favoriser la culture sportive aquatique** en proposant un large choix d'activités adaptées aux envies des enfants.

Un Impact Concret

En 2025, **132 enfants** (94 en 2024) ont été accueillis au sein de **l'Académie du Savoir Nager**, confirmant l'engouement pour cette approche novatrice et son efficacité en matière d'apprentissage et de prévention.

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES CLUBS

LA FREQUENTATION DES CLUBS EN 2025

Nom des clubs	Nombre d'heures	Fréquentation réelle	Fréquentation contrat
Les Dauphins d'Obernai	9 520	31 642	28 540
Total	**9 520**	**31 642**	**28 540**

LA FREQUENTATION DES CLUBS EN 2024

Nom des clubs	Nombre d'heures	Fréquentation réelle	Fréquentation contrat
Les Dauphins d'Obernai	11 961	31 894	28 540
Total	**11 961**	**31 894**	**28 540**

En 2025, le club des Dauphins a bénéficié d'un total de 9 520 heures de fréquentation, accueillant ainsi 31 642 nageurs, soit une légère baisse de 0.8 % par rapport à l'année précédente.

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DU PUBLIC

LA FREQUENTATION DU PUBLIC			
	2023	2024	2025
Fréquentation public	238 742	256 481	253 512

LA FREQUENTATION DU PUBLIC			
	2023	2024	2025
Fréquentation public (hors scolaires et clubs)	183 521	197 899	192 838

En 2025, la fréquentation totale du public (hors scolaires et clubs) a atteint 192 838 personnes, enregistrant une baisse de 2,6% par rapport à 2024.
Cela s'explique par une baisse de la fréquentation estivale. La saison estivale a connu des disparités marquées en termes de fréquentation, principalement en raison des conditions météorologiques sur Juillet (25 238 entrées) et Août (31 360 entrées).
Juin a été un mois exceptionnel (36 213 entrées) : les températures élevées et l'ensoleillement constant ont favorisé une affluence record sur L'O et la Piscine Plein Air.
Juillet et Août, en revanche, ont été caractérisées par des conditions météorologiques défavorables : épisodes de pluie fréquents, températures parfois fraîches pour la saison et un ensoleillement irrégulier. Ces aléas climatiques ont naturellement impacté la fréquentation.
Cette baisse ponctuelle ne reflète pas une perte d'intérêt pour nos activités et prestations mais bien une sensibilité aux conditions extérieures.
Malgré cela, nous avons maintenu une dynamique commerciale et évènementielle forte tout au long de l'année et avons de belles ambitions pour 2026 et les années à venir.

Nous souhaitons diversifier notre offre, en introduisant de nouveaux services et événements qui répondent aux attentes de notre public tout en attirant de nouvelles cibles. En parallèle, nous allons renforcer notre stratégie commerciale pour capitaliser sur les moments clés de l'année, notamment la saison estivale et maximiser les partenariats locaux et les événements à fort potentiel.

Notre objectif est non seulement de maintenir cette croissance, mais aussi de l'amplifier de manière durable, en créant un véritable engouement autour de nos activités. Nous mettrons en place des actions de fidélisation pour encourager les visiteurs à revenir régulièrement, tout en continuant à améliorer l'expérience client grâce à des innovations dans nos services et infrastructures.
L'ambition de notre structure est de se positionner comme un acteur incontournable du loisir aquatique et sportif dans la région, capable d'offrir une expérience unique, engageante et diversifiée. Ce développement se veut pérenne et responsable, en harmonie avec les évolutions des besoins et attentes de nos usagers et mettre en lumière la collectivité.

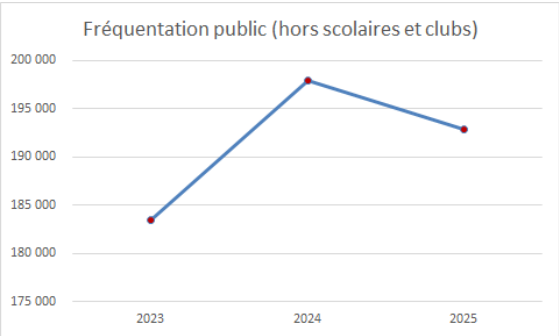

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

JEUNESSE ET CENTRES DE LOISIRS

LA FREQUENTATION DES GROUPES

Nom des groupes	2023	2024	2025	Variation N-1
Groupe, périscolaire, centre de loisir	1 898	1 475	548	-63%
Total	**1 898**	**1 475**	**548**	**-63%**

Une diminution de la fréquentation des groupes et des centres de loisirs a été constatée en 2025, avec une baisse importante de 63%.

Cette diminution, bien que principalement attribuable à une saison estivale 2025 très mitigée en raison de variations climatiques sur les mois de juin, juillet et août, s'inscrit dans un contexte plus large. Si les années précédentes ont connu des saisons estivales particulièrement favorables, cette baisse nous amène à repenser en profondeur l'accueil des groupes au sein des deux structures.

Nous devons ajuster notre approche pour mieux répondre aux besoins des groupes et renforcer leur fréquentation tout au long de l'année. Nous réfléchissons à des offres flexibles et adaptées, à l'image de nouveaux créneaux horaires ou de partenariats avec des structures locales**,** afin de mieux répondre aux attentes des familles et des groupes en fonction des saisons. Le but étant d'optimiser l'utilisation de nos installations tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque groupe.

Récréa, en tant qu'entreprise engagée en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), poursuit des actions concrètes pour favoriser l'inclusion et l'accès à la pratique de la natation.

Dans cette optique, nous avons collaboré avec le Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud d'Obernai dans le cadre de l'opération **«** COMME UN POISSON DANS L'EAU **».** Cette initiative a permis à des enfants issus de milieux défavorisés de bénéficier d'un créneau réservé pour l'apprentissage de la natation lors de nos stages intensifs pendant les vacances scolaires. Un créneau spécifique (11h15 – 12h) leur a ainsi été dédié, offrant une opportunité unique d'accéder à des compétences aquatiques essentielles, contribuant ainsi à notre démarche inclusive.

Ces actions renforcent notre volonté de nous adapter aux évolutions de fréquentation tout en poursuivant nos engagements sociétaux, notamment en matière d'accès équitable à l'activité physique et à la natation pour tous.

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

JEUNESSE ET CENTRES DE LOISIRS

En parallèle, comme les deux dernières années, nous avons participé avec Emmaüs Scherwiller à l'opération « PÈRE NOËL SOLIDAIRE »

Dans le cadre de notre engagement solidaire, nous avons soutenu l'opération **«** PÈRE NOËL SOLIDAIRE **»** en collaboration avec Emmaüs Scherwiller**.** Cette initiative a permis de collecter de nombreux jouets, qui ont ensuite été redistribués au profit des enfants et des familles en situation de précarité. Grâce à la générosité des participants et à la mobilisation de notre équipe, nous avons pu offrir des moments de joie et de solidarité à ceux qui en avaient le plus besoin, contribuant ainsi à renforcer notre responsabilité sociétale.

Cette action illustre notre volonté de promouvoir des valeurs d'entraide et de partage tout en renforçant les liens avec notre communauté locale.

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Planning des aquasports du 01/01 au 07/09

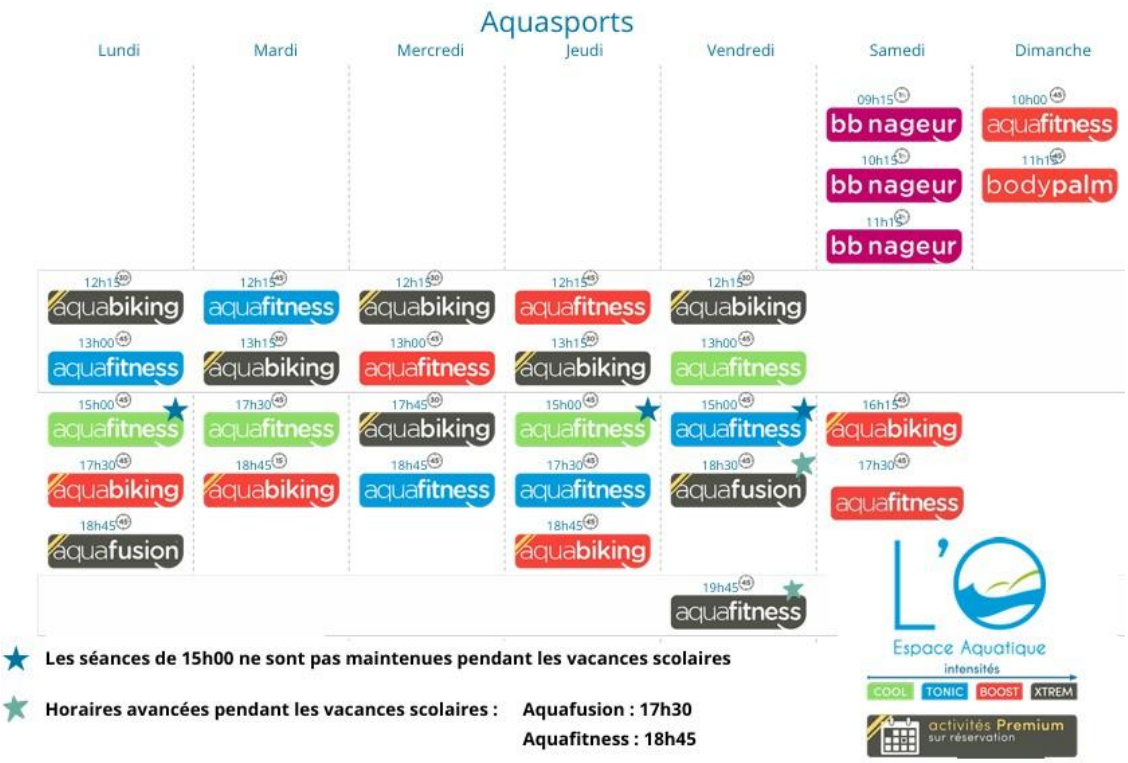

Planning des aquasports du 08/09 au 31/12

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Notre offre d'activités aqua-sports 2025 : entre réinvention, adaptation et résilience

L'année 2025 a été marquée par une dynamique de **réinvention permanente** et d'adaptation de notre offre d'activités aqua-sports. Face à un environnement en constante évolution, nous avons dû **repenser en profondeur notre approche**, tant pour répondre aux attentes réelles de notre clientèle que pour faire face à une **problématique RH majeure** au sein de notre service bassin. Cette année a été l'occasion de tester, d'ajuster et parfois de réorienter nos propositions, dans un esprit d'amélioration continue.

Plusieurs versions de plannings ont été testées pour répondre au mieux aux attentes des usagers et aux contraintes opérationnelles. Parmi celles-ci**,** les deux versions présentées ci-après sont les plus représentatives de notre démarche d'ajustement et d'innovation.

Dans cette optique, nous avons **diversifié et adapté notre offre** tout au long de l'année. Certaines initiatives, comme les **aquasports matinaux proposés les lundis et mercredis**, n'ont pas rencontré le succès escompté et restent à affiner. En revanche, d'autres ajustements ont été **plébiscités par les usagers**, tels que le **replacement des cours de Body Palm et d'AquaFusion** par des formats mieux adaptés à la demande, ou encore la **modification des créneaux et des intensités** en fonction des retours terrain.

Parallèlement, nous avons maintenu une **offre hebdomadaire riche de 25 cours d'aqua-sport**, tout en garantissant un **accueil de qualité**. Ainsi, les créneaux d'aqua bike ont été **limités à 12 participants**, en adéquation avec le nombre de vélos disponibles, afin de préserver un cadre d'entraînement optimal et une expérience satisfaisante pour chaque usager.

Cette année a également été l'occasion d'**expérimenter de nouvelles activités** comme l'aquabiking senior et d'ajuster les formats existants, en fonction des attentes et des tendances du secteur. Les modifications apportées, notamment en termes de **durée et d'intensité des cours**, ont permis de mieux répondre aux objectifs variés de nos participants : maintien de la forme, amélioration des performances.

En 2025, notre démarche a été guidée par **l'écoute, l'agilité et la résilience**, afin de proposer une offre toujours plus alignée sur les besoins de notre public, tout en surmontant les défis internes. Ces apprentissages nous permettront de **poursuivre notre évolution** en 2026, avec une offre encore plus adaptée et innovante.

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITÉS

Le nombre de cours proposés entre le 01/01 et le 07/09 :

Intensité
Très intense
Intense
Modéré
Soft

Nombre Aquasport	
Aquabike	6
Aquafusion	2
Aquafitness	1
Aquabike	4
Bodypalm	1
Aquafitness	4
Aquafitness	5
Aquafitness	4

Le nombre moyen de participants à nos cours d'aqua-sport entre 01/01 et le 07/09:

FREQUENTATION PAR CRÉNEAU

Créneaux	BÉBÉS-NAGEURS
9h15	14
10h15	18
11h15	12
Total	15

FREQUENTATION PAR CRÉNEAU : 01/01 au 07/09/2025

	AquaFitness				AquaFusion	AquaBike			BodyPalm
Créneaux	VERT	BLEU	ROUGE	NOIR		ROUGE	NOIR		
Lundi Matin		15					9		
Lundi Après-Midi	13								
Lundi Soir			10			6			
Mardi Matin		16					4		
Mardi Après-Midi									
Mardi Soir	15					9			
Mercredi Matin			15			6			
Mercredi Soir		11				8			
Jeudi Matin			15				5		
Jeudi Après-Midi	7								
Jeudi Soir		13				8			
Vendredi Matin	15						10		
Vendredi Après-Midi		11							
Vendredi Soir				3	6				
Samedi			17			10			
Dimanche			25						7
Total	13	13	16	3	6	8	7		7

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Le nombre de cours proposés entre le 01/01 et le 07/09 :

Aquasport	
Aquabike	8
Aquafusion	1
Aquafitness	0
Aquabike	2
Bodypalm	1
Aquafitness	4
Aquafitness	4
Aquafitness	4
Aquabike	1

FREQUENTATION PAR CRÉNEAU	
Créneaux	BÉBÉS-NAGEURS
9h15	8
10h15	9
11h15	11
Total	9

Le nombre moyen de participants à nos cours d'aqua-sport entre 08/09 et le 31/12:

FREQUENTATION PAR CRÉNEAU : 08/09 au 31/12/2025									
	AquaFitness				AquaFusion	AquaBike			BodyPalm
Créneaux	VERT	BLEU	ROUGE	NOIR		ROUGE	NOIR	VERT	
Lundi Matin			19				10		
Lundi Après-Midi	17								
Lundi Soir		14							
Mardi Matin		18					6		
Mardi Après-Midi									
Mardi Soir	12					6			
Mercredi Matin			19				8		
Mercredi Soir						6			
Jeudi Matin		18					6		
Jeudi Après-Midi	11								
Jeudi Soir			9		4				
Vendredi Matin	18						9	4	
Vendredi Après-Midi									
Vendredi Soir									9
Samedi		19					4		
Dimanche			26				9		
Total	15	17	18	#DIV/0!	4	6	7	4	9

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Planning Activités Apprentissage 2025

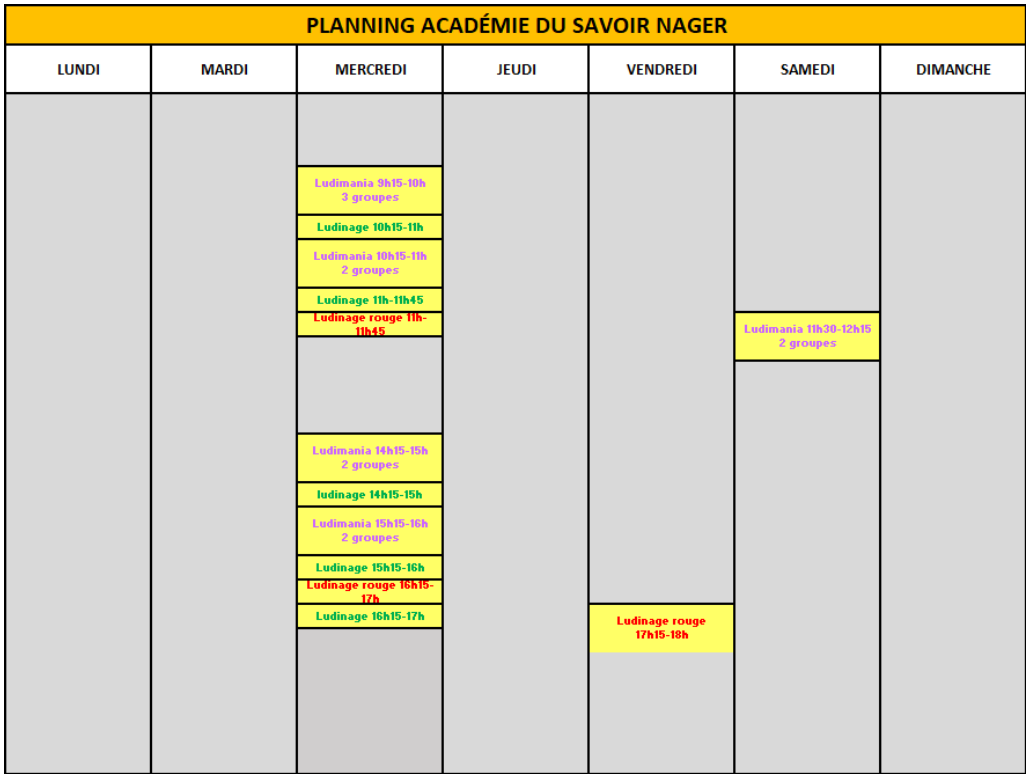

LA FREQUENTATION DES ACTIVITES NATATOIRES				
Noms	**2023**	**2024**	**2025**	**Variation N-1**
Académie du Savoir Nager	646	1301	2 151	65%
Stage de natation	281	350	328	-6%
Total	**927**	**1 651**	**2 479**	**50%**

La fréquentation des activités natatoires a connu une hausse significative d'environ 50% entre 2024 et 2025. Le nombre d'enfants, au sein de l'Académie du Savoir Nager continue d'augmenter chaque année, ce qui représente une évolution très positive et encourageante pour l'avenir.

Pour l'avenir, nous prévoyons de continuer à développer l'Académie du Savoir Nager en élargissant l'offre de stages et en renforçant l'accessibilité des activités aquatiques pour tous les enfants.
Nous souhaitons également diversifier nos activités aquatiques afin de toucher un public encore plus large, en y apportant plusieurs nouveautés dès 2026, tout en optimisant la qualité de nos services et en renforçant notre engagement social et environnemental.

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Focus sur les nouveautés : une dynamique d'innovation au service du territoire

L'innovation n'est pas qu'un défi pour l'O, c'est un engagement permanent inscrit dans l'ADN de Récréa et de ses collaborateurs. Notre approche repose sur une analyse fine des attentes de notre public et une capacité à anticiper les évolutions du secteur. En intégrant les tendances du bien-être et du loisir, nous développons des offres attractives qui renforcent l'ancrage de l'O sur le territoire et fidélisent nos visiteurs.

Nos initiatives emblématiques en témoignent :

- Nos matinales du lundi et mercredi ainsi que notre nocturne du vendredi rencontrent un franc succès, répondant aux besoins de flexibilité et de diversité des rythmes de vie de nos usagers.
- Depuis 2021, la Semaine des Partenariats Bien-Être enrichit encore l'expérience client en favorisant les synergies locales et en valorisant une approche holistique du bien-être.

Instants Ludiques du vendredi soir : une nouveauté qui allie convivialité et optimisation

Depuis **septembre 2025**, nous avons lancé les **Instants Ludiques**, des créneaux dédiés à la détente et au jeu dans le bassin d'activités, **tous les vendredis soirs (hors vacances scolaires) de 16h30 à 19h30**. Cette initiative s'inscrit dans une **démarche d'innovation et d'écoute client**, tout en optimisant intelligemment nos ressources.

En effet, le bassin étant **préchauffé en prévision des séances "Bébés Nageurs" du samedi matin**, nous avons saisi l'opportunité pour proposer une **expérience ludique et relaxante** dans une eau à température idéale. Une réponse directe aux retours de nos clients, pour qui pratiquer un aquasport dans une eau trop chaude pouvait s'avérer inconfortable.

Ces créneaux ont rapidement séduit un public en quête de **détente, de convivialité et d'activités informelles**, renforçant ainsi l'attractivité de notre offre en soirée. Une façon de **maximiser l'utilisation de nos infrastructures** tout en créant des moments de partage uniques pour nos usagers.

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES

Un été 2025 plus festif grâce à notre partenariat avec Locagonfle

Pour **enrichir notre offre estivale** et répondre à la demande croissante d'activités ludiques, nous avons noué un **partenariat avec Locagonfle**, spécialiste des structures gonflables. Durant la saison estivale, **des installations gonflables terrestres** ont été déployées à la fois à **l'O** et à la **piscine Plein Air**, offrant aux visiteurs, petits et grands, des espaces de jeux sécurisés, colorés et dynamiques.

Cette collaboration a permis de :

- **Diversifier notre offre** avec des activités complémentaires à nos espaces aquatiques.
- **Créer une ambiance festive et familiale**, renforçant l'attractivité de nos sites pendant la période estivale.
- **Répondre aux attentes des familles** en proposant des espaces de détente et de divertissement adaptés à tous les âges.

… AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

Les Pauses Gourmandes : un rendez-vous mensuel pour renforcer la communauté

Depuis janvier 2025, les **Pauses Gourmandes** sont devenues **un moment privilégié** pour renforcer les liens avec notre communauté d'abonnés et créer une expérience unique au sein de notre établissement. Plus qu'une simple dégustation, ces rendez-vous mensuels **thématiques** offrent à nos abonnés un espace d'échange, de partage et de convivialité, tout en mettant à l'honneur des saveurs et des produits soigneusement sélectionnés.

En organisant chaque mois **un événement exclusif**, nous avons souhaité :

- **Fidéliser nos abonnés** en leur proposant un avantage tangible et régulier, qui renforce leur sentiment d'appartenance à une communauté dynamique.
- **Encourager les clients à s'abonner**, en leur offrant une raison supplémentaire de rejoindre notre famille et de profiter d'expériences uniques.
- **Créer du lien** entre les participants et nos équipes, pour mieux comprendre leurs attentes et affiner notre offre.

Les Pauses Gourmandes s'inscrivent pleinement dans notre **démarche d'amélioration continue**, en transformant chaque rendez-vous en une opportunité d'écoute, d'innovation et de partage. Une façon gourmande de dire **merci** à ceux qui nous font confiance !

... AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

La Christmas Party : l'évènement qui a marquée la fin d'année 2025

La première édition de la Christmas Party, organisée pour sa **première édition le samedi 20 décembre 2025**, s'est imposée comme **l'événement incontournable** de l'année, en rassemblant 280 personnes autour d'un **univers immersif, festif et magique**. Conçu pour émerveiller **petits et grands**, ce rendez-vous unique a su se démarquer en proposant une **expérience ludique, décalée et inoubliable**, en phase avec les attentes d'un public en quête d'évasion et d'originalité.

En misant sur l'évasion et l'originalité, nous créons des rendez-vous attractifs qui renforcent la notoriété de l'O, boostent la fréquentation, mettent en lumière le territoire d'Obernai et suscitent l'engagement des visiteurs.

… AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

En 2025, nous avons poursuivi et renforcé le succès de nos événements phares, à l'image de nos emblématiques Soirées Zen, qui continuent de séduire et de fédérer notre public année après année.

- SOIREE ZEN DU 28 MARS 2025

Thème : *Soirée pour célébrer le mois du Cocooning*
Cible : Adulte
Tarifs : Abonné 35€ / Non abonné 40€ / Duo 70€
Total : 80 personnes

- SOIREE ZEN DU 28 NOVEMBRE 2025

Thème : *Soirée pour célébrer le mois du Bien-être*
Cible : Adulte
Tarifs : Abonné 35€ / Non abonné 40€ / Duo 70€
Total : 96 personnes

Nous avons également mis à l'honneur de noble cause qui nous tiennent tout particulièrement à cœur.

- **NOCTURNE GIRL POWER : 08 MARS 2025**

Thème : *Activités + privatisation de l'espace bien-être*
Cible : Toutes les femmes des 18 ans
Tarif : Entre 26€ et 60€ (selon formule)
Total : 35 personnes

… AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

LES ANIMATIONS

- **OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES NOYADES :**
  05 ET 06 AVRIL 2025

Thème : *Week-end de prévention contre les noyades*
Cible : Tout public mais plus accès sur les enfants
Tarif : OFFERT
Total : 15 personnes

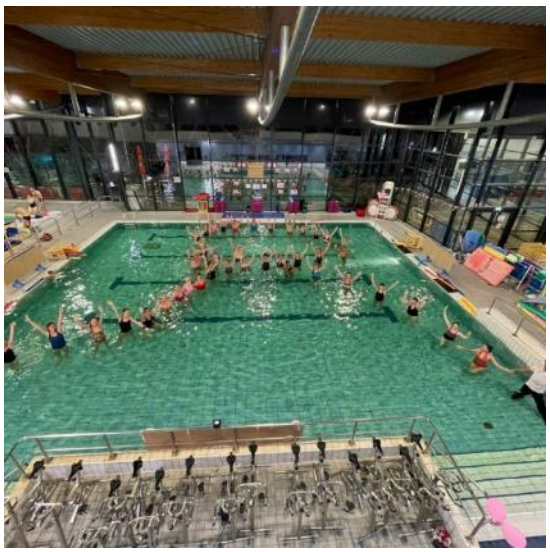

- **OPÉRATION OCTOBRE ROSE**
  17 OCTOBRE 2025

Thème : *Animation Octobre Rose*
Cible : Tout public dès 18 ans
Tarif : 10€ (100% des recettes reversées à l'ICANS)
Total : 20 personnes

… AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

Nous avons également organisé quelques évènements thématiques comme :

- **SUMMER POOL PARTY : 30 JUILLET 2025**

Thème : *Pool Party*
Cible : Tout public
Tarif : Adulte 20€ / Duo 35€ (repas inclus dans le tarif)
Total : 130 personnes

- **ANIMATION HALLOWEEN**
  31 OCTOBRE 2025

Thème : *Animation du bassin d'activités*
Cible : Tout public
Tarif : compris dans l'entrée aquatique
Total : 120 personnes entre 14h et 17h

- **CHRISTMAS POOL PARTY : 20 DÉCEMBRE 2025**

Thème : *Pool Party*
Cible : Tout public
Tarif : Adulte 10€ / Enfant 8€ / Famille 25€
Total : 280 personnes

… AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

Mais aussi des animations bien-être :

- **MOIS DU BIEN-ÊTRE**

Thème : *Animations bien-être*
Cible : Tout public majeur
Tarif : compris dans l'entrée bien-être

- **BAIN SONORE VIBRATOIRE**

Thème : *Animations bien-être*
Cible : Tout public majeur
Tarif : 33.90€ (entrée découverte activité + bien-être)

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons **renouvelé notre opération phare du Calendrier de l'Avent**, en repensant son format pour concilier l'engouement de nos clients et les contraintes organisationnelles liées aux difficultés RH rencontrées en fin d'année. Plutôt que des gains quotidiens, nous avons opté pour **des tirages hebdomadaires**, mettant en jeu des **lots exceptionnels** semaine après semaine.

Cette adaptation a permis de **maintenir la magie de Noël** tout en simplifiant la logistique, sans altérer l'expérience client. Les résultats parlent d'eux-mêmes : avec **plus de 65 000 personnes touchées**, cette édition a **dépassé toutes nos attentes**, confirmant l'attachement de notre communauté à cet événement festif et fédérateur.

Une belle preuve que l'innovation et l'agilité peuvent transformer les défis en opportunités !

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

Et tout au long de l'année des jeux concours ont également été organisés, offrant à notre communauté des moments ludiques et des récompenses exclusives.

- **SOIRÉE ZEN DU 28 MARS 2025**

Thème : *Soirée pour célébrer le mois du Cocooning*
Cible : Adulte
Visibilité : 3 551 touchés / 209 réactions / 102 commentaires / 22 partages

- **SOIRÉE ZEN DU 28 NOVEMBRE 2025**

Thème : *Soirée pour célébrer le mois du Bien-être*
Cible : Adulte
Visibilité : 6 971 touchés / 96 réactions / 182 commentaires / 63 partages

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS

- **JOURNÉE MONDIALE DES MUSÉES**

Thème : *Journée Mondiale des Musées*
Cible : Tout public
Visibilité : 1 761 touchés / 69 réactions / 79 commentaire / 7 partages

- SOIRÉE CHRISTMAS PARTY 2025

Thème : *Pool Party*
Cible : Tout public
Visibilité : 1 785 touchés / 16 réactions / 3 commentaires / 2 partages

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

LES ANIMATIONS

- **PASS FAMILLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

Thème : *Pass Famille (jeu concours sur place)*
Cible : Tout public
Visibilité : 1 405 touchés / 1 réaction / 0 commentaire / 0 partage

- **PANIER GARNI**

Thème : *Panier garni de Noël*
Lots : Produits du terroir - Commerçants locaux
Cible : Tout public
Visibilité : 5 773 touchés / 87 réaction / 11 commentaires / 2 partages

LA QUALITE DE SERVICE

LA QUALITE DE SERVICE
LE RESPECT DES TEMPERATURES

LA TEMPERATURE DE L'EAU			
	Bassins	T° réelle	T° contractuelle
Intérieur	Sportif	27,0 °C	28,0 °C
	Ludique	28,8 °C	29,0 °C
	Activités	28,4 °C	29,0 °C
	Pataugeoire	32 °C	30,0 °C
	Zen	31,9 °C	32,0 °C
	Bain Froid	15,9 °C	16,0 °C
	SPA 1	32,9 °C	34,0 °C
	SPA 2	33,2 °C	34,0 °C
Extérieur	Ludique exterieur (Juin à Septembre)	29,2 °C	29,0 °C
	Piscine Plein Air (Juin à Septembre)	28,1 °C	28,0 °C

Comme le met en évidence le tableau des relevés de températures moyennes, certains équipements nécessitent des ajustements pour se rapprocher des températures contractuelles. Les enquêtes de satisfaction soulignent que ce point constitue un axe d'amélioration majeur, influant directement sur l'expérience client et la compétitivité de l'établissement face aux offres environnantes.

Une analyse approfondie des attentes spécifiques du public d'Obernai, notamment des familles avec jeunes enfants et des nageurs réguliers, a permis d'identifier les températures perçues comme optimales. En réponse, un suivi renforcé avec le prestataire technique a été mis en place afin de mieux détecter les écarts et de prioriser les ajustements stratégiques.

Tout comme pour les analyses d'eau, la température des bassins est relevée deux fois par jour pour assurer un suivi précis et réactif. Sur certains bassins clés (sportif, activités et surtout spas), des échanges quotidiens et des actions correctives sont menés et doivent être intensifiés afin d'optimiser le confort et l'usage des installations.

Au-delà du respect des engagements contractuels, certaines températures ont été ajustées afin de mieux répondre aux attentes locales et de garantir une expérience plus qualitative pour tous les usagers. Cette démarche proactive, particulièrement bénéfique pour les plus jeunes et les familles, s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et d'optimisation de l'offre.

LA QUALITE DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

Quelques remarques…

L'eau des lignes de nage est trop froide et l'air ambiant général aussi. Quand on va dans les vestiaires, on est gelé. Le bassin du milieu n'est jamais accessible pour les enfants qui commencent à nager et ont besoin d'un peu de profondeur. Le bassin avec la chute d'eau et les remous est trop froid pour les enfants. Merci.

Température de l'air dans les douches et cabines.

Maintenance des équipements, réduction des délais de remise en service.

Horaires plus amples.

Des tranches horaires à l'espace d'apaisement, de détente et de sérénité. Le centre aquatique L'O est très bruyant en règle générale.

Les équipements de l'espace bien-être sont souvent en panne.

Changer les douches en y mettant des boutons arrêt/marche pour plus d'économie.

Merci pour la mise à disposition des chaises hautes dans les douches et pour la table à langer dans le vestiaire famille, c'est parfait !

Proposer des créneaux plus variés pour les cours d'aquasport, et améliorer la formation des coachs pour plus de cours variés.

Un toboggan intérieur pour les enfants. Informer les clients de l'espace bien-être qu'il y a la possibilité de boire une tisane en achetant un gobelet. Donner plus d'informations au niveau de l'accueil, notamment quand on vient avec des petits enfants et qu'on n'a pas connaissance des activités proposées.

Les coachs des cours d'aquagym sont vraiment top !! Par contre, les tarifs sont un peu élevés, même si on prend un abonnement, la remise n'est pas folle. Peut-être proposer une carte avec 25 entrées aquafitness, comme dans d'autres piscines, mais avec un tarif plus avantageux.

Merci pour l'amabilité du personnel.

Des cours d'aquabike avec des horaires adaptés aux gens qui travaillent et non aux retraités uniquement.

Bonjour. En général, le centre aquatique est très bien. Par contre, sa propreté laisse à désirer en fonction de l'affluence. Les douches, c'est tout bonnement une honte. Soit l'eau est froide, soit elle est trop chaude. Débit de l'eau, il n'y a pas de débit. Les douches sont en piteux état. Les urinoirs guère mieux. Je viens au centre pour mon entraînement. C'est sur mon chemin de retour après le travail. S'il y avait un autre centre tout proche, j'irais voir ailleurs.

Température de l'eau dans le bassin ludique. Veiller à la propreté tout au long de la journée.

Tout est ok. Faire des soirées à thèmes au courant de l'année.

Pour les enfants, ce serait bien d'ouvrir la piscine un peu plus tôt le matin. La surveillance est présente, mais souvent les maîtres-nageurs discutent entre eux et ne regardent pas vraiment les bassins.

Je suis fan des créneaux matinaux à 7h pour pouvoir aller travailler, alors c'est bien de les maintenir.

LA QUALITE DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

136 avis Google recueillis en 2025 sur Google My Business.
Ces avis proviennent de l'ensemble des usagers souhaitant donner une notation et laisser un avis. Nous comptabilisons 82 avis positifs contre 54 avis mitigés ou négatifs.

32 avis 1 étoile
12 avis 2 étoiles
18 avis 3 étoiles
25 avis 4 étoiles
49 avis 5 étoiles

Soit une moyenne de 3,4 étoiles en 2025

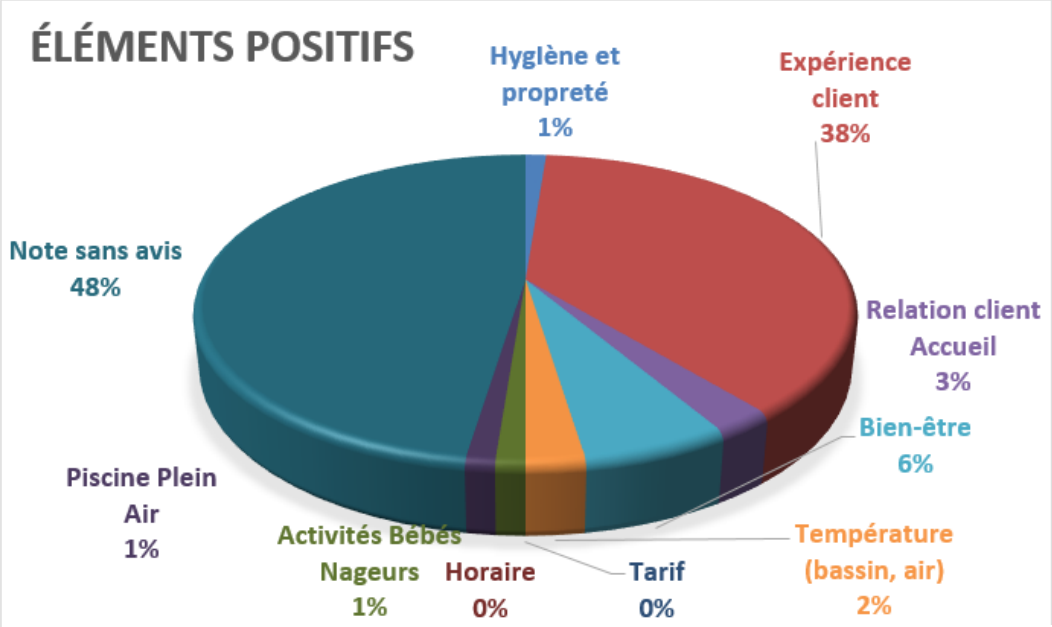

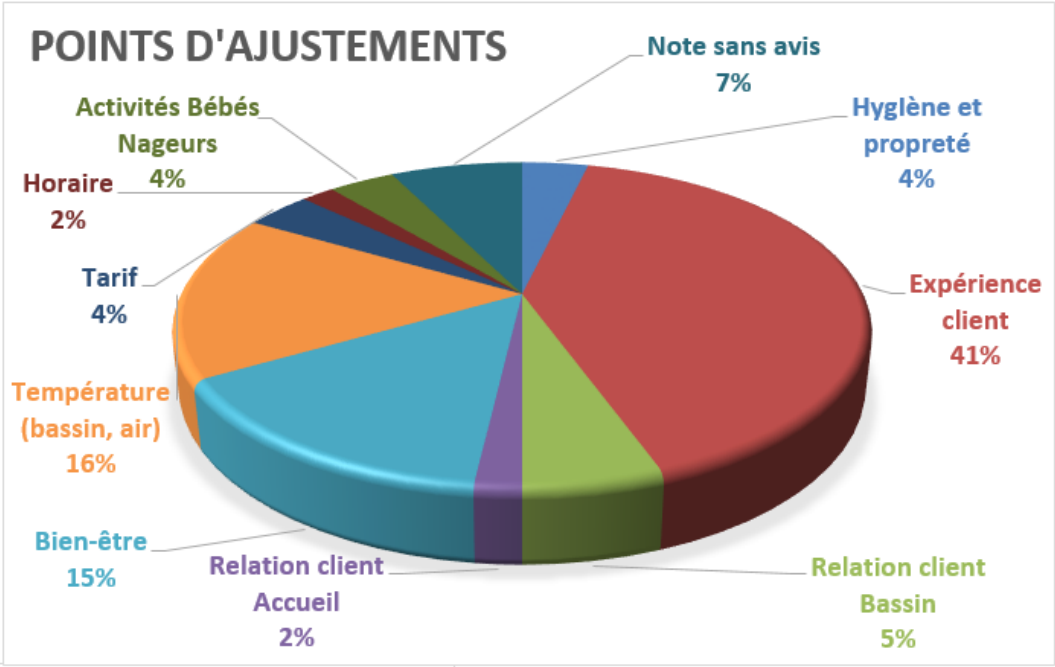

LA QUALITE DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

Dans notre analyse des avis clients, nous avons choisi de ne pas nous baser uniquement sur le nombre d'étoiles pour déterminer les retours positifs ou négatifs. En effet, certains avis étaient classés comme positifs en fonction des étoiles attribuées, mais contenaient des commentaires négatifs et inversement.

Ainsi, nous avons procédé à une lecture détaillée de l'ensemble des avis, en les classant par catégories, puis extrait les points positifs et négatifs afin d'obtenir des retours chiffrés sur les axes d'amélioration. Cette approche nous permet de maintenir notre niveau d'exigence sur les points appréciés par les usagers tout en identifiant les domaines où des ajustements sont nécessaires.

Nous constatons une baisse de 8 % du nombre d'avis recensés par rapport à 2024. Cette diminution pourrait être expliquée par le fait que nous répondons systématiquement aux avis, offrant ainsi aux usagers des réponses immédiates à leurs interrogations et réduisant leur besoin de partager de nouveaux retours.

Les retours les plus favorables concernent principalement les infrastructures (équipements et centre en lui-même) ainsi que l'expérience générale des utilisateurs. En revanche, certains points d'ajustement reviennent régulièrement, notamment la température de l'eau et de l'air, l'expérience client dans son ensemble et les dysfonctionnements techniques rencontrés dans l'espace bien-être.

L'objectif est d'offrir à nos usagers une expérience perçue comme chaleureuse, accueillante et agréable. Les retours collectés révèlent plusieurs points forts et nous offre des pistes d'axes d'amélioration qui pourraient nettement optimiser l'expérience client au sein du centre.

- ***Température de l'eau et de l'air***

La température de l'eau, particulièrement durant la saison hivernale, reste un point de friction majeur. De nombreux usagers ont exprimé leur mécontentement face à des températures jugées trop froides, surtout pour les familles avec enfants en bas âge. L'ambiance thermique, incluant l'air ambiant autour des bassins et dans les vestiaires, nécessite également une réévaluation.

- ***Maintenance et équipements au sein de notre espace bien-être & fitness***

Les problèmes de maintenance, comme les pannes de saunas, hammams ou équipements de musculation, sont souvent signalés par les usagers. Ces dysfonctionnements créent un sentiment de frustration.

- ***Qualité de l'accueil et ambiance générale dans les bassins***

Les retours sur la qualité de l'accueil sont globalement positifs, mais certains clients ont suggéré des améliorations, notamment en ce qui concerne l'ambiance générale des bassins.

En plaçant les attentes de nos clients au cœur de notre démarche et en intégrant régulièrement leurs suggestions d'amélioration, notre centre pourra poursuivre son développement et consolider sa place dans la région.

LA QUALITE DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

Durant l'année 2025, L'O a reçu des avis positifs…

Laurent
Local Guide · 24 avis · 68 photos

★★★★★ Modifié il y a 11 mois

Un cadre de vie qui mérite d' être connu...Un personnel à l' écoute du public sans oublier les femmes de ménage qui rendent les locaux très propres.

La sécurité, l' accueil,les personnes qui interviennent aux soins des individus qui prennent du temps pour avoir une satisfaction de ceux qui accèdent à l' O.

Et de nombreuses activités.....

Bravo à l' équipe.

ERIS ATLAS
Local Guide · 22 avis · 106 photos

★★★★★ il y a 4 mois

Cette après-midi, nous sommes allés nous baigner à la piscine, la piscine était chaude🏝️🏝️🏝️🌊🥰🥰, et nous avons passé un moment absolument génial en famille ! 🤩
Les enfants se sont éclatés avec les bouées mises à disposition et le parcours d'obstacles. Un grand bravo aussi pour la chasse aux bonbons organisée par Nadège déguisée en pirate hohohooohahahah, l'animatrice, qui a su mettre une superbe ambiance !

Nassima Djahara
Local Guide · 86 avis · 184 photos

★★★★★ il y a un an

Cette piscine est tout simplement extraordinaire ! Son concept unique d'espace intérieur et extérieur offre une expérience de baignade incomparable, peu importe la météo. Les enfants en raffolent grâce aux nombreux bassins adaptés à tous les âges. On peut facilement y passer toute la journée.
De plus, l'hygiène impeccable et l'entretien soigné ajoutent à son attrait. C'est vraiment l'endroit idéal pour une journée de détente et d'amusement en famille ou entre amis.

Estelle
10 avis

★★★★★ il y a 3 mois

Espace Spa
Utilisatrice de la semaine, à chaque fois je passe un très bon moment !

LA QUALITÉ DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE

Mais aussi de moins bons…

Ludivine Bobowski
1 avis

★☆☆☆☆ il y a 6 mois

Hygiène très limite des copeaux bleu ressortaient du bassin extérieur l'eau est très trouble beaucoup de cheveux flottants yeux qui pique dû au chlore. Un bassin à l'intérieur reste fermé pour d'autres animations même si il n'y a aucune animations de prévu je trouve qu'au prix que l'ont paient l'entrée c'est très déplacé et frustrant car des parcours flottant donne envie aux enfants mais n'y ont pas le droit d'accès !

Fiona POGNON
Local Guide · 18 avis

★★☆☆☆ il y a 7 mois

Piscine agréable, nous y venons de temps en temps avec nos enfants . Malheureusement l'espace pour les enfants est vraiment très pauvre (2 petits status qui ne fonctionne plus ..) toboggan extérieur mais que pour les plus grands. Dommage de pas penser au plus jeune.

Manele Z
Local Guide · 70 avis · 21 photos

★★★☆☆ il y a 3 mois

A le mérite d'exister.
Mais points d'amélioration :
1) Souvent des équipements qui ne fonctionnent pas côté bien être.
2) Absence de savon aux douches (pour faire quelques euros d'économies ?) alors qu'il faut prendre une douche savonnée avant utilisation des équipements (pour quelques euros d'économies??) ce qui est problématique non ?

LE PROCESS ORGANISATIONNEL

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIENE

LA POLITIQUE DE PROPRETE

L'hygiène est l'un des fondamentaux de la gestion d'un site aquatique et le groupe Récréa y attache la plus grande importance.

Ainsi, le groupe et notre partenaire produit ont défini des process adaptés à chaque site.
Les produits utilisés sont inclus dans une mercuriale après avoir fait l'objet d'une sélection rigoureuse tant sur leur efficacité que sur leur qualité environnementale.

Des fiches techniques et de mise en œuvre sont éditées et communiquées aux agents pour qu'ils en appréhendent les usages mais aussi les risques d'utilisation.

Pour Récréa, l'hygiène et la propreté d'un équipement passent avant tout par la distinction entre :

- **D'une part, la remise au propre et la désinfection de l'équipement,**
- **Et d'autre part, son maintien au propre durant la journée**

Cette distinction permet de garantir aux usagers la désinfection totale et quotidienne de l'ensemble des espaces.

- **L'organisation prévue est la suivante :**

Pour la partie aquatique et bien-être :

- La remise au propre/désinfection de l'espace aquatique est réalisée tous les jours entre la fermeture et l'ouverture de l'équipement au public. 2 personnes assurent la désinfection pendant deux heures, le matin ou le soir en fonction des horaires d'ouverture.

- Le maintien au propre est quant à lui réalisé durant toute la journée par 2 personnes pendant 8 heures tous les jours. Certaines zones sensibles sont même nettoyées plusieurs fois par jour comme les vestiaires, les sanitaires zone d'accueil. Nous avons d'ailleurs défini pour cela des zones avec des fréquences de nettoyage différentes.

  A ces travaux de nettoyage quotidiens, viennent s'ajouter les travaux de nettoyage bimestriels (et/ou trimestriels) tels que la vitrerie ou le nettoyage des bassins qui sera effectué lors de la vidange des bassins. Le nettoyage des bassins sera effectué par l'ensemble des agents d'entretien du complexe ainsi que les maitres-nageurs.

Nous avons mis en œuvre les moyens nécessaires afin d'offrir aux usagers un service de qualité.
Cela passe par la mise en place de processus de nettoyage et par l'utilisation de produits adaptés aux matériaux présent au sein de l'équipement.

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIÈNE

L'O Espace Aquatique

Public et zen

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'information sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de donnés de sécurité.

	Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observation
DOUCHES												
COLONNES DE DOUCHES	Tous les jours	SANICID 500 - 5L	1,50%	40°C maxi		Appliquer la solution avec le pulvérisateur rouge	Utilisation lavette rouge	5 à 15 minutes	Rincer avec lavette blanche		Laisser sécher	Utiliser tampon blanc si besoin
FAIENCES VERTICALES	1 fois par mois	SOLS DÉSINCRUSTANT ACIDE	5%	Eau froide		Appliquer la solution avec la central mobile	Utilisation mini monobrosse	5 minutes			Laisser sécher	
MOBILIERS												
VITRERIE INTERIEURE	Si necessaire	NETTOYANT VITRES	Prêt à l'emploi	T° ambiante		Vaporiser la solution avec le pulvérisateur bleu	Mouilleur			Racler	Laisser sécher	
POUBELLE	1 fois par jour	BACTINYL FS	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
BANCS DES CABINES	1 fois par jour	BACTINYL FS	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
CASIERS PAR ZONNING	1 fois par semaine	BACTINYL FS	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
BANQUE D'ACCUEIL	1 fois par jour	BACTINYL FS	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
SANITAIRES												
WC ENTRETIEN	Tous les jours	SANICID 500 - 5L	1,50%	40°C		Pulvériser la cuvette des WC	Brosser la cuvette	5 à 15 minutes	Brosser puis tirer la chasse d'eau		Laisser sécher	
WC DETARTRAGE	1 fois par semaine	KOLOS WC MOUSSE FLACON BEC CANARD DE ML	Prêt à l'emploi	T° ambiante		Chassez l'eau et appliquer le produits	Brosser la cuvette	5 à 15 minutes	Brosser puis tirer la chasse d'eau		Laisser sécher	
LAVABO ET ROBINETTERIE	Tous les jours	SANICID 500 - 5L	1,50%	40°C maxi		Pulvé rouge sur lavette rouge	Frotter avec la lavette rouge	5 à 15 minutes	Rincer à l'eau claire avec la lavette blanche		Laisser sécher	
MIROIR	A chaque utilisation	NETTOYANT VITRES	Prêt à l'emploi	T° ambiante		Vaporiser la solution avec le pulvérisateur bleu	Frotter avec la lavette bleue				Laisser sécher	
SECHE MAINS	1 fois par semaine	BACTINYL FS 900 - 5L	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
SECHE CHEVEUX	1 fois par jour	BACTINYL FS 900 - 5L	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20/40°C		Pulvériser sur lavette verte	Frotter avec la lavette verte	5 à 15 minutes			Laisser sécher	
SOL PLASTIQUE PIEDS CHAUSSES												
NETTOYAGE AUTOLAVEUSE		CARÉLYS ARGONET + 5L	0,25%	Eau froide				Laisser agir si nécessaire			Laisser sécher	Balayage
NETTOYAGE MANUEL		CARÉLYS ARGONET + 5L	0,25%	Eau froide				Laisser agir si nécessaire			Laisser sécher	
SOL CARRELE PIEDS CHAUSSES												
NETTOYAGE AUTOLAVEUSE	1 fois par jour	ARGOS CLEAN BIDON 5 LITRES	3,00%	Eau froide		Remplir l'autolaveuse	Passage de l'autolaveuse		Rincer avec l'autolaveuse à l'eau claire		Laisser sécher	Bien rincer le réservoir produit avant de changer de produit
NETTOYAGE MANUEL	1 fois par jour	ARGOS CLEAN BIDON 5 LITRES	3,00%	Eau froide							Laisser sécher	
DETARTRAGE	1 fois par mois	SOLS DÉSINCRUSTANT ACIDE	5,00%	Eau froide		Remplir l'autolaveuse	Passage de l'autolaveuse		Rincer avec l'autolaveuse à l'eau claire		Laisser sécher	Bien rincer le réservoir produit avant de changer de produit
SIPHON	1 fois par semaine					Enlever la grille	Retirer les salissures	Remettre la grille				
SOL CARRELE PIEDS NUS												
NETTOYAGE EN ALTERNANCE AVEC DETARTARGE	1 fois par jour	ARGOS CLEAN BIDON 5 LITRES	3,00%	Eau froide		Remplir l'autolaveuse	Passage de l'autolaveuse		Rincer avec l'autolaveuse à l'eau claire		Laisser sécher	Bien rincer le réservoir produit avant de changer de produit
DETARTRAGE EN ALTERNANCE AVEC NETTOYAGE	1 fois par semaine	SOLS DÉSINCRUSTANT ACIDE	3,00%	Eau froide		Remplir l'autolaveuse	Passage de l'autolaveuse	5 minutes	Rincer avec l'autolaveuse à l'eau claire		Laisser sécher	Bien rincer le réservoir produit avant de changer de produit
DESINFECTION	1 fois par jours	BACTINYL FS 900 - 5L	0,5% - 2% selon niveau de desinfection	20 / 40°C		Remplir l'autolaveuse	Passage de l'autolaveuse	5 à 15 minutes			Laisser sécher	La désinfection doit se réaliser tous les jours dans la foulée du nettoyage ou du détartrage
SIPHON	1 fois par semaine					Enlever la grille	Retirer les salissures	Remettre la grille				

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIÈNE

BIEN-ÊTRE

	TACHES	PRESTATION ENTRETIEN & HYGIÈNE																													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JOURNALIÈRE – MATIN	**Espace Bien-être**																															
	Sol : Aspirer																															
	Nettoyage des machines																															
	Miroirs																															
	Dépoussiérer																															
	Hammam																															
	Mur, assise, sol Bactinyl																															
	Sauna																															
	Assise micro fibre + algogerme																															
	Tisanerie et salle de repos																															
	Mobilier, Micro fibre + algogerme																															
	Sol : Bactiny + rinçage																															
	Vitrerie + poignées																															
	Produit vitres																															
	Banquette chauffante																															
	Micro fibre + algogerme																															
	Bain de pieds																															
	Bactinyl + brossage + rinçage																															
	Siège Infrarouge																															
	Micro fibre + algogerme																															
	Couloir																															
	Autolaveuse + bactinyl																															
	1 passage brosse																															
	2ème passage brosse + aspiration																															
	Vestiaire																															
	Balai + Autolaveuse + bactinyl																															
	1 passage brosse																															
	2ème passage brosse + aspiration																															
	Casiers + cabines ext																															
	Micro fibre + Produit vitre																															
	Casiers + cabines int																															
	Micro fibre + algogerme																															
JOURNÉE																																
SOIR	**Tisanerie**																															
	Remise en état de la tisanerie																															
	Nettoyage des thermos et des bouilloires																															
	Vider toutes les poubelles																															
	Douches																															
	Sol + murs + cabines int centrale avec bactinyl																															
	Brossage murs et sols + rinçage																															
	Toilettes H+ f																															
	Idem douches																															
	Miroirs																															
	micro fibre + produit vitre																															
	Cuvette + lavabo																															
	centrale sanicide + brossage + micro fibre																															
	Vestiaire																															
	Balayage + miroirs + sèche cheveux																															
	Salle de sport																															
	Toilettes																															
	Pediluve																															
	Bactiny + ligne air eau																															
HEBDOMADAIRE	SALLE DE SPORT : Lavage argogerme																															
	Ranger et nettoyer le local et la centrale																															
	Douches : Détartrage et désincrustage																															
	Portes Grises : produit multi surface																															
	Casiers : Nettoyage produit multi surface																															
	Dessus de casiers : produit multi surfaces																															
	Vitres couloir : Produit vitres																															
	Fontaine à eau : Produit multi surface																															
	siphons : zone 1																															
	siphons : zone 2																															
	siphons : zone 3																															
	siphons : zone 4																															
	siphons : zone 5																															
	Vitres salle de repos : Produit vitres																															
	Petites douches : Détartrant + Désincrustant																															
MENSUELLE	SDS : vitres, portes vitrées, fenêtres																															
	machine à laver : filtre, bac à savon…																															
	nettoyer la passerelle																															

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIÈNE

PUBLIC

En bleu et rouge ce qui n'a pas été fait le mois ou la semaine précédente - URGENT

PRESTATION ENTRETIEN & HYGIÈNE

RÉPÉTITIVE		
Dès que nécessaire : - Autolaveuse vestiaire individuel / collectif / sanitaire / douche et si besoin BASSIN (incluant nettoyage de la machine et remplissage et branchement) - Serpillère (dans les endroits sur le site ou l'auto-laveuse ne passe pas - Aspirateur accueil-espace sèche cheveux, cabine - Nettoyer/désinfecter les toilettes - Ramasser les cheveux sur syphon - Vider les poubelles si pleine	Ouverture (dans l'ordre) : - Aspirateur (vestiaire, douche, acc.) - Serpillère (vestiaire, douche, acc.) - Autolaveuse (acc./vestiaires/douches) - Désinfecter/nettoyer toilettes (tous) - Vérifier poubelle (celle visible public) - Autolaveuse (bassin) - Nettoyage des goulottes au bassin - Nettoyage balnéo (douche, sol) Selon besoin quotidien : IND - COLLECTIF	Fermeture : - Tournée des poubelles - Dernier tour de site : auto-laveuse, vérifier toilette, aspirateur accueil - Remplir autolaveuse et ranger local - Remplir CE document - Porter les poubelles s'il y a

		TACHES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JOURNALIÈRE	MATIN	A : sol (apsi + AL) et tapis																															
		A : vider le cendrier extérieur																															
		A : sanitaires																															
		A : dépoussiérer desk + tripodes + distributeurs																															
		A : vider les poubelles																															
		A : portes vitrées (Admin + entrées public et Zen)																															
		P : cabines : assises, parois, portes, charnières																															
		P : casiers																															
		C : portes vitrées du SAS																															
	JOURNÉE	C : meubles à chaussures, miroir, bancs																															
		C : aspirer tapis de sol																															
		V : assises																															
		V : casiers																															
		V : vider les poubelles																															
		C : couloir coté douche																															
		C : sanitaire : cuvettes, urinoirs, miroir, lavabo, paroi, portes																															
		C : douches : murs +étagères																															
	SOIR	C : douches : sol + pédiluves																															
		C : siphons																															
		Z3 : paroi / assises																															
		Z3 : vider les poubelles																															
HEBDOMADAIRE		A : sol (apsi + serpillère + AL) et tapis																															
		A : baies vitrées à hauteur d'hommes (entrée)																															
		A : baies vitrées à hauteur d'homme (bassins)																															
		A : portes grises																															
		P : siphons zone 1																															
		P : siphons zone 2																															
		P : siphons zone 3																															
		P : zone déchaussage : distributeur, tablettes, bancs, miroirs																															
		P : pieds de cabines																															
		V : portes d'entrée et de sortie																															
		V : dessus de casiers																															
		V : murs																															
		C : murs de douches au désincrustant																															
		C : portes grises																															
		C : radiateurs																															
		rangement du local																															
		entretien aspi 1																															
		entretien aspi 2																															
		entretien AL 1																															
		entretien AL 2																															
		entretien AL3																															
MENSUELLE		A : dépoussiérer les grilles et la soufflerie																															
		A : dépoussiérer les radiateurs (blancs+ ronds)																															
		A : sanitaires : sol + murs + parois au désincrustant																															
		A : laver les poubelles																															
		P : laver les poubelles																															
		V : laver les poubelles																															
		C : fenêtres du couloir																															

LE PROCESS ORGANISATIONNEL

HYGIÈNE

BASSINS

En bleu et rouge ce qui n'a pas été fait le mois ou la semaine précédente - URGENT

PRESTATION ENTRETIEN & HYGIÈNE

RÉPÉTITIVE

	TACHES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JOURNALIÈRE	Plage 1																															
	Plage 2																															
	Plage 3a																															
	Plage 3b																															
	Gradins à l'eau																															
	Vider les poubelles																															
HEBDOMADAIRE	Rebord des fenêtres : poussière + aspi																															
	Passerelle : aspi + vitres																															
	Coursive : aspirer le sol et les escaliers																															
	Siphons zone 1 et 2																															
	Siphons zone 3																															
MENSUELLE	Plage 1 désincrustant																															
	Plage 2 désincrustant																															
	Plage 3a désincrustant																															
	Plage 3b désincrustant																															
	Laver les poubelles																															
	Portes grises et vitrées des petites salles																															
	Baies vitrées à hauteur d'homme (intérieur) 1																															
	Baies vitrées à hauteur d'homme (intérieur) 2																															
	Baies vitrées à hauteur d'homme (intérieur) 3																															
	Coursive : vitres																															
	Inox bassin 1																															
	Inox bassin 2																															
	Inox bassin 3																															

LE PROCESS ORGANISATIONNEL

HYGIÈNE

ADMIN

En bleu et rouge ce qui n'a pas été fait le mois ou la semaine précédente - URGENT

PRESTATION ENTRETIEN & HYGIÈNE

RÉPÉTITIVE

TACHES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JOURNALIÈRE																															
Esapce BE																															
Sanitaires :																															
WC et lavabo																															
Vider les poubelles																															
Mirroirs																															
Salle de Pause																															
Table, évier, vider les poubelles																															
Salle de réunion																															
Vérif table, vider les poubelles																															
Coursive																															
Porte vitrée de la coursive																															
HEBDOMADAIRE																															
Sanitaire :																															
Wc et lavabo																															
Vider les poubelles,																															
Mirroirs																															
Sols, siphons, parois																															
Salle de pause :																															
Table, évier, vider les poubelles																															
Nettoyage frigo, micro onde, sol																															
Salle de réunion :																															
Vérif table, vider les poubelles																															
Nettoyage du sol (aspirateur + lavage)																															
Bureaux : Aspirer sol																															
Aspirateur sols et lavage si nécéssaire																															
Dépoussiérage des bureaux																															
Couloir et coursive																															
Aspirateur sols et lavage si nécéssaire																															
MENSUELLE																															
Salle de réunion																															
Porte grise et portes vitrées																															
Salle de pause																															
Porte grise et portes vitrées																															
Bureaux																															
Porte grise et portes vitrées																															
Coursive																															
Portes vitrées et rambarde																															
Poubelles :																															
Laver toutes les poubelles																															

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES
LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Les faits marquants 2025 :

a. Une sur-consommation en eau

Plusieurs événements ont entraîné des surconsommations d'eau au sein de notre espace aquatique.

- ***Vidange et remplissage des bassins durant l'arrêt technique d'Avril 2025 :*** Cette intervention planifiée a nécessité une utilisation importante d'eau pour garantir le bon état des bassins après la maintenance technique.
- ***Renouvellement d'eau des deux spas :*** En raison de certaines périodes où les analyses d'eau étaient non conformes, un renouvellement d'eau important a été nécessaire. En collaboration avec notre prestataire technique, une action a été mise en place pour assurer la conformité des analyses d'eau tout au long de la semaine. Cela a inclus une augmentation de la fréquence de vidange/nettoyage des spas, passant de 1 à 2 fois par semaine (lundi et vendredi en matinée).

b. La renégociation des contrats de fournitures d'énergie

- ***Électricité :*** Le contrat d'électricité a été renégocié pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2025.
- ***Gaz* :** Le contrat de fourniture de gaz a été ajusté pour la période du 01/12/2023 au 01/12/2025, permettant une gestion optimisée de notre consommation d'énergie.
- ***Réduction des débits de filtration :*** Afin d'optimiser la consommation d'énergie, une réduction des débits de filtration a été mise en place lorsque les bassins de 25 mètres et d'initiation sont inoccupés. Cette mesure permet de réduire la consommation énergétique sans compromettre la qualité de l'eau.

c. **Des évolutions RH chez notre prestataire technique**

- ***Arrivée de Mickael SCHOTT* :** Mickael SCHOTT a rejoint l'équipe technique d'Engie fin d'année 2024 en tant que Responsable d'Equipe, succédant à Mr Hugues WERLY qui a pris des fonctions de Responsable de Département.

Ces faits marquants témoignent des efforts continus pour améliorer nos infrastructures, optimiser nos consommations et adapter la gestion des besoins. Les actions mises en place devraient permettre une gestion plus efficiente et une meilleure expérience pour nos usagers à l'avenir.

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

	Unité	2025	Cible	Variation Cible
Eau	m3	29 024	28 500	1.8%
Electricité	MWh	1 850	2 125	-12.9%
Gaz	MWh	3 662	2 950	24.1%

Suivi des consommations d'eau

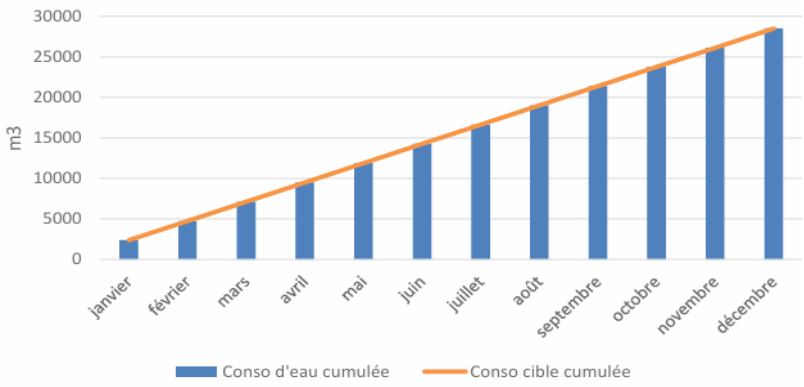

Suivi des consommations – ELECTRICITE

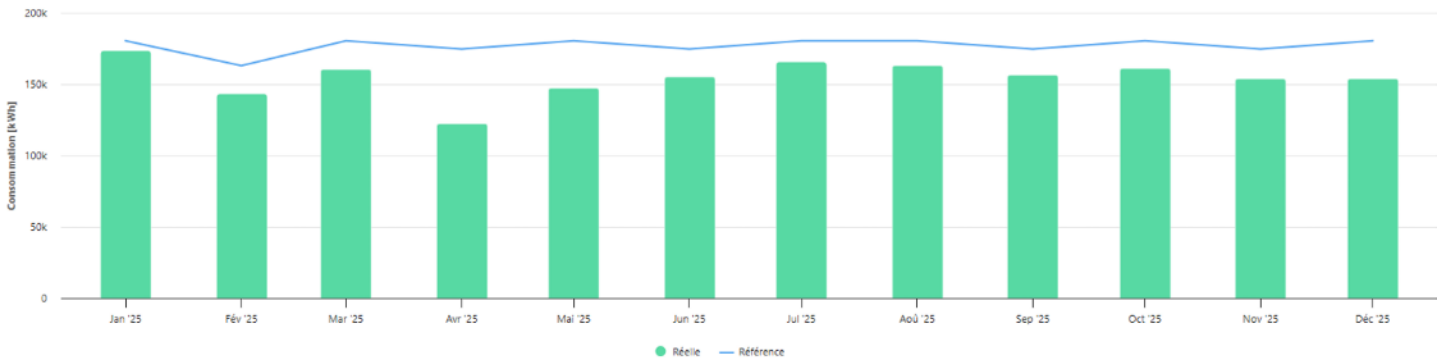

Suivi des consommations – GAZ

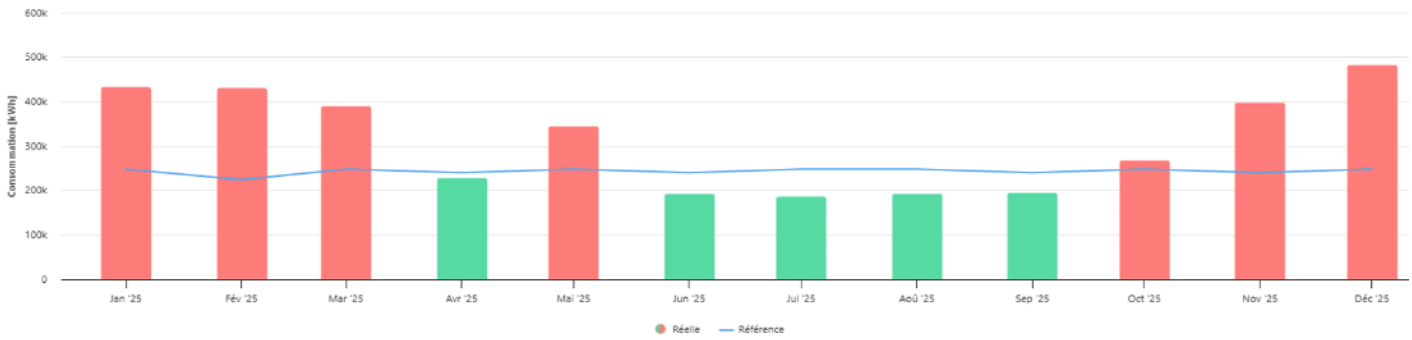

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES
LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Suivi des consommations – Focus cogénération

La saison de cogénération s'étend de janvier à mars puis novembre à décembre

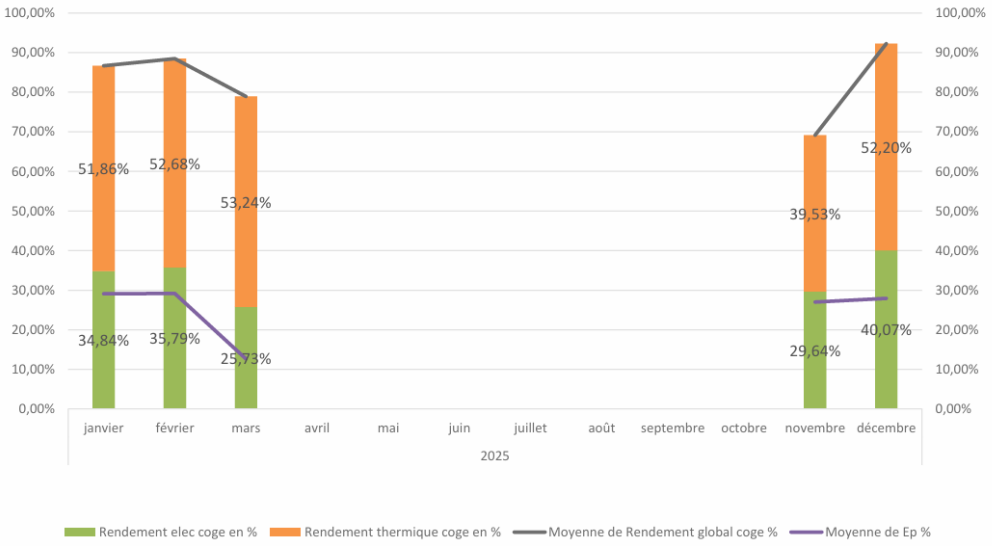

En moyenne, le rendement global de la cogénération sur l'année 2025 est de **88 %.**

L'Ep (Energie primaire) d'une cogénération représente l'énergie contenue dans le combustible consommé, avant toute transformation, par opposition à l'énergie utile produite (électricité et chaleur). Elle s'élève à **23%** en 2025

Un rendement de 88% signifie que l'on arrive valoriser :

- une partie électrique
- une partie de chaleur

Ceci se traduit grâce au graphique ci-contre

Au global, on a produit avec la cogénération :

- **464 MWh d'électricité** (avec un rendement moyen de 35%)
- **684 MWh de chaleur** (avec un rendement moyen de 52%

Cette même cogénération consomme 113 572m3 de gaz (soit environ 1306,1 MWh)

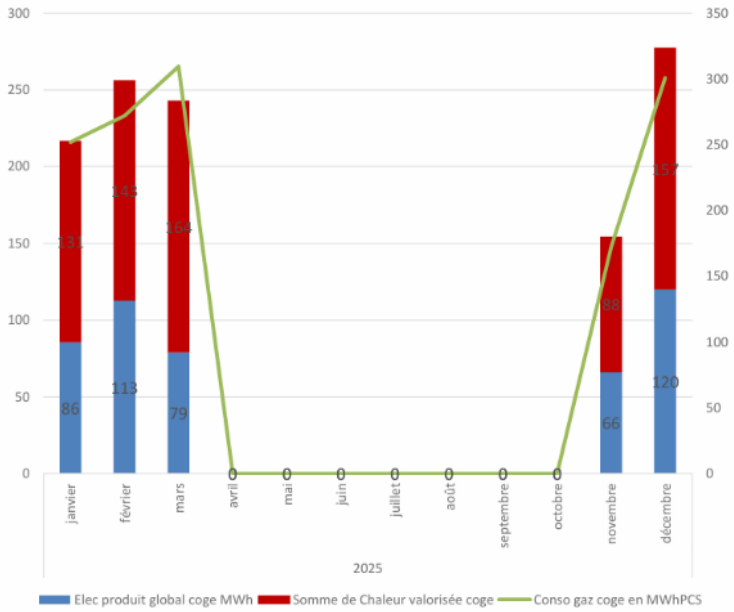

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES
LES CONTRÔLES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Nature	Date L'O	date anniversaire prochain contrôle	Date PA	date anniversaire prochain contrôle	Libellé	à charge de	INTERVENANT
Contrôle légionnelle	21/05/2025	21/05/2026	21/05/2025	ouverture PA	Vérification annuelle	Engie Solutions	CAR
Disconnecteur général 150	20/04/2025 22/10/2025	20/04/2026			Vérif semestrielle	Engie Solutions	OPTIM'EAUX
Disconnecteurs 20 (2 x : PAC-Chaufferie)	29/04/2025	29/04/2026	07/05/2025	07/05/2026	Vérification annuelle	Engie Solutions	OPTIM'EAUX
Ramonage	20/10/2025	20/10/2026			Vérification annuelle	Engie Solutions	RAMONAGE GROSS
Centrale détection gaz MX32 et ECHO LC	11/09/2025	11/09/2026			Vérification annuelle	Engie Solutions	INEO
SSI annuelle	12/01/2026	12/01/2027	12/01/2026	12/01/2027	Vérification annuelle	Engie Solutions	Engie
Désenfumage	12/01/2026	12/01/2027	12/01/2026	12/01/2027	vérification annuelle	Engie Solutions	Engie Solutions
SSI + DESENFUMAGE trienalle	26/06/2024	26/06/2027			Vérification triennale	RECREA	Socotec
Extincteurs (L'O + Rest'O)	09/12/2025 16/12/2025	09/12/2026	09/12/2025	09/12/2026	Vérification annuelle	Engie Solutions	DESAUTEL
Electricité périodique l'O + Rest'O	06/02/2025	06/02/2026	04/12/2025	04/12/2026	Vérification annuelle	Engie Solutions	Veritas
Electricité réglementaire L'O + REST'O	06/02/2025	06/02/2026	04/12/2025	04/12/2026	Vérification annuelle	Engie Solutions	Veritas
Electricité quadriennal L'O + REST'O	04/10/2023	04/10/2027			vérification quadriennalle	Engie Solutions	Veritas
Contrôle de combustion (3 chaudières)	16/01 02/05 21/08 24/09 05/12/25	05/03/2026			Vérification trimestrielle	Engie Solutions	Engie
Rejets atmosphériques	01/10/2023	01/10/2026			Vérification triennale	Engie Solutions	Véritas
Eclairage de sécurité L'O + PA = RECREA - REST'O = ENGIE OK	mensuel + 18/02/2026	mensuel +18/02/2027	mensuel	mensuel	Vérification mensuelle et annuelle	Récréa	Engie
Gaz & Combustibles	06/02/2025	06/02/2026			Vérification annuelle	Engie Solutions	VERITAS
Ascenseurs et monte-charge RECREA pour L'O REST'O par le REST'O	périodique + 23/10/2023	périodique + 23/10/2028			Vérification périodique ok vérification quinca : ok	Récréa	TKE SOCOTECH
Qualité de l'air bassins	23/07/2025 07/01/2026	07/07/2026			Vérification semestrielle	Engie Solutions	SGS
Hotte REST'O	03/11/2025	03/11/2026			Vérification annuelle	Le REST'O	PRO-TECH
Adooucisseurs (hammam / général / zen / Rest'O)	20/04/25 et 29/04/25	20/04/2026			vérification annuelle	Engie Solutions	OPTIM'EAUX
Défibrilateurs	20/01/2025	06/01/2026 (ok)	20/01/2025	0/01/2026 (ok)	Vérification annuelle	RECREA	Cardia Pulse
Pompe à chaleur	25/08/2025 09/02/2023	25/08/2026 09/02/2027			annuelle quadriennale	Engie Solutions	CIAT
Alarme	23/09/2025	01/09/2026			annuelle	Récréa	SPIE L'O EURO TECHNIQUE PA
Pentagliss	10/07/2025	mai-26			annuelle	Récréa	SOCOTEC
Chaudières et système de chauffage	26/10/2023	26/10/2026			triennal	ENGIE	VERITAS
Analyses qualité d'eau	2X/jour en interne toutes les 6 semaines		2X/jour en interne toutes les 6 semaines		toutes les 6 semaines	Engie solutions	EUROFINS (ARS)

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P2

Au cours de l'année 2025, Engie a réalisé 302 interventions dont 97 en astreinte.
L'astreinte représente **26%** du nombre d'appels annuels contrairement à 2024 où nous étions à 79%.

Répartition des interventions selon les mois :

Dépannages - astreintes

Mois	Nbre interv.	Dont astreinte
janvier	34	8
février	22	5
mars	27	11
avril	23	10
mai	17	10
juin	33	12
juillet	41	7
août	38	9
septembre	15	3
octobre	12	4
novembre	22	9
décembre	18	9
TOTAL	**302**	**97**

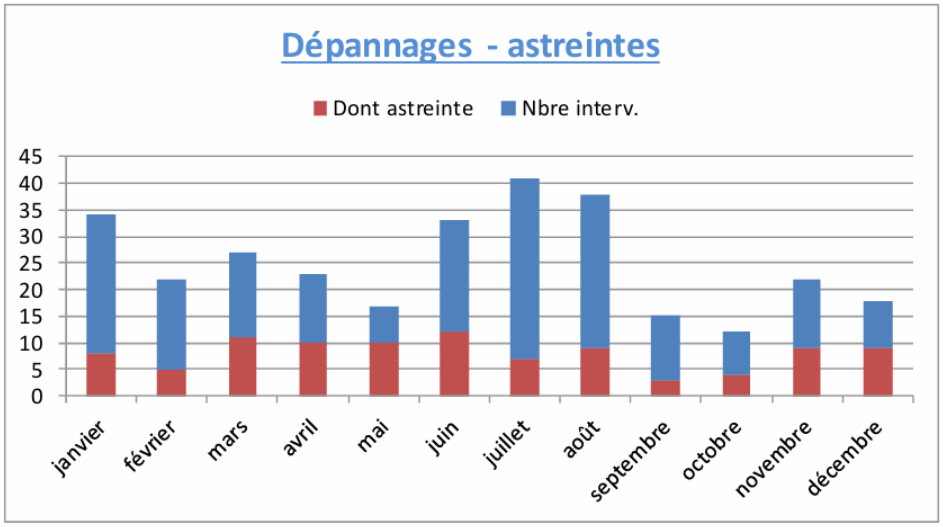

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P2

Répartition des interventions selon le type :

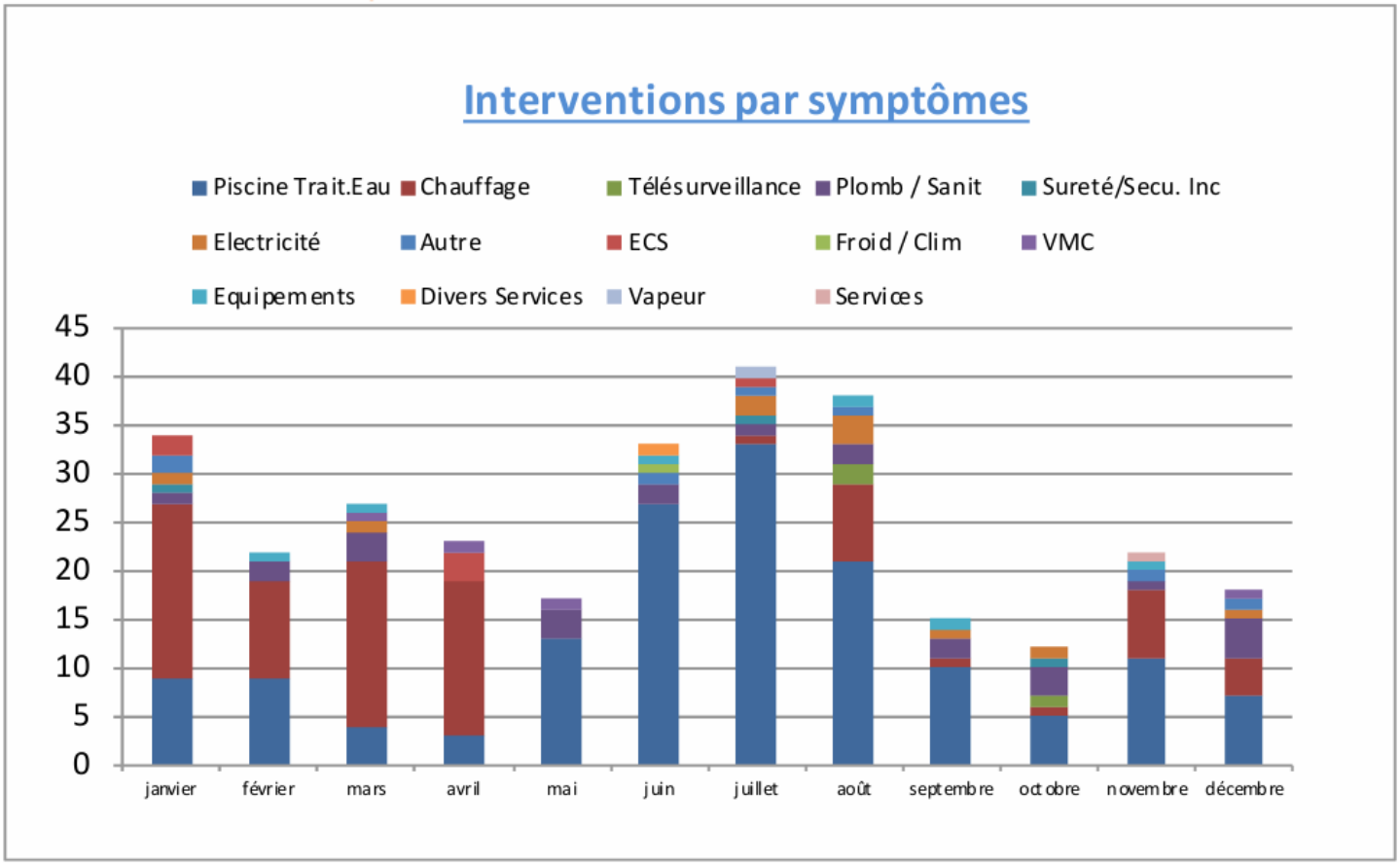

Mois	Piscine Trait.Eau	Chauffage	Télésurveillance	Plomb / Sanit	Sureté/Secu. Inc	Electricité	Autre	ECS	Froid / Clim	Equipements	Divers Services	Vapeur	Services	VMC	TOTAL
janvier	9	18	0	1	1	1	2	2	0	0	0	0	0	0	**34**
février	9	10	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	**22**
mars	4	17	0	3	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	**27**
avril	3	16	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	**23**
mai	13	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	**17**
juin	27	0	0	2	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	**33**
juillet	33	1	0	1	1	2	1	1	0	0	0	1	0	0	**41**
août	21	8	2	2	0	3	1	0	0	1	0	0	0	0	**38**
septembre	10	1	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	**15**
octobre	5	1	1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	**12**
novembre	11	7	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	**22**
décembre	7	4	0	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	**18**
TOTAL	152	83	3	24	3	10	7	6	1	6	1	1	1	4	**302**

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES
LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU P3/GER

Suivi annuel P3

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Redevance P3 L'O	28 318,58 €	51 179,04 €	51 179,04 €	51 179,04 €	51 179,04 €	51 179,04 €	- €	284 213,78 €
Redevance P3 PLEIN AIR	6 889,56 €	1 287,00 €	1 287,00 €	1 287,00 €	1 287,00 €	1 287,00 €	- €	13 324,56 €
Réalisé l'O	42 968,63 €	63 085,73 €	95 865,53 €	46 047,24 €	93 125,22 €	33 616,86 €		374 709,21 €
Solde	**- 7 760,49 €**	**- 10 619,69 €**	**- 43 399,49 €**	**6 418,80 €**	**- 40 659,18 €**	**18 849,18 €**		**- 77 170,87 €**

Suivi P3 - cumul

Cumul P3	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Redevances P3	35 208,14 €	87 674,18 €	140 140,22 €	192 606,26 €	245 072,30 €	297 538,34 €	
Réalisés	42 968,63 €	106 054,36 €	201 919,89 €	247 967,13 €	341 092,35 €	374 709,21 €	
solde cumul	**- 7 760,49 €**	**- 18 380,18 €**	**- 61 779,67 €**	**- 55 360,87 €**	**- 96 020,05 €**	**- 77 170,87 €**	**- €**

Total / période (€ HT)						341 092,35 €
Chantier	**Nom chantier**	**Prest**	**Devis**	**Date création**	**Vente € HT**	**Cumul**
3770269	Correctif suite à maintenance préventive détection gaz fixe	P3G		24/06/2024	864,90 €	319 275,29 €
3772641	Remplacement ballast déchloraminateur bassin loisir intérieur	P3G	4194111/1	11/07/2024	2 778,00 €	322 053,29 €
3762023	Remplacement pompe n° 2 du circulateur ECS	P3G	4200208/1	30/07/2024	1 652,87 €	323 706,16 €
3799805	Remplacement pompe du circulateur ECS	P3G	4211852/1	09/09/2024	2 707,13 €	326 413,29 €
3850634	Réparation de 2 pompes et d'un blower	P3G	4224781/1	30/09/2024	10 558,16 €	336 971,45 €
3821445	Réparation du sauna 90°	P3G	4241274/1	14/10/2024	2 216,50 €	339 187,95 €
3824485	Remplacement de pièces dans les saunas	P3G	4244347/1	07/11/2024	1 904,40 €	341 092,35 €
3864694	Remplacement de la masse filtrante SPA 1 - 87P	P3G	4313864/1	10/03/2025	5 640,70 €	346 733,05 €
3864698	Ligne 42P - Réparation filtre Loisirs extérieur	P3G	4313874/1	10/03/2025	8 424,00 €	355 157,05 €
3864699	Ligne 30 - Révision extracteur bacs tampon ZEN	P3G	4313897/1	10/03/2025	1 384,50 €	356 541,55 €
3864700	Ligne 26 - Révision moteur CTA administration	P3G	4313923/1	10/03/2025	2 106,07 €	358 647,62 €
3864701	Ligne 2 - Réparation pompe 1 circuit constant ZEN	P3G	4318091/1	10/03/2025	2 052,36 €	360 699,98 €
3952837	Ligne 37 Réparation pompe PAC	P3G		25/04/2025	2 211,85 €	362 911,83 €
3933220	Ligne 39 - Remise en service des panneaux solaires	P3G	4353367/1	05/05/2025	2 594,80 €	365 506,63 €
3938840	Ligne 60 - Pompe départ constant Zen N°2	P3G		25/06/2025	2 107,61 €	367 614,24 €

Total / période (€ HT)						378 172,36€
Chantier	**Nom chantier**	**Prest**	**Devis**	**Date création**	**Vente € HT**	**Cumul**
3938842	Ligne 30 - Extracteur côté piscine	P3G		25/06/2025	1 521,00 €	369 135,24 €
3938843	Ligne 47 - CTA Administration Soufflage	P3G		25/06/2025	688,35 €	369 823,59 €
3962665	Réparation CTA bassin petite enfance	P3G		18/09/2025	2 258,39 €	372 081,98 €
4087293	Réparation de pompe de filtration SPA 2	P3G		17/11/2025	1 629,67 €	373 711,65 €
4223775	Réparation pompe filtration SPA 2	P3G		12/12/2025	997,56 €	374 709,21 €
4239834	Réparation du caisson de ventilation de soufflage de la CTA 1	P3G		13/01/2026	2 021,86 €	376 731,07 €
4304906	Remplacement des pièces d'usure de l'adoucisseur	P3G	4495004/1	10/02/2026	1 441,28 €	378 172,36 €

LES MATERIELS ET LES OUTILS

LES MATERIELS ET LES OUTILS
LA LISTE DES BIENS DE RETOUR

Liste des investissements - L'O et piscine de plein air
Biens de retour - portés par la Collectivité

Récapitulatif	
Description des pôles	**Coût en €HT**
Pôle Accueil, commercial et équipements numériques	78 426 €
Pôle piscine plein air	44 249 €
Pôle piscine	26 550 €
Pôle bien-être	7 160 €
Pôle remise en forme	84 230 €
Matériel d'entretien et de nettoyage	20 685 €
Snack extérieur	18 419 €
Total	**279 718 €**

Pôle accueil, commercial et équipements numériques			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Mobilier de convivialité	1	2 000 €	2 000 €
Ecran Led 82 pouces	1	5 109 €	5 109 €
Petite décoration (plantes, luminaires, ...)	1	2 500 €	2 500 €
Aménagement îlots accueil	3	3 117 €	9 351 €
Renouvellement de la signalétique intérieure	1	6 000 €	6 000 €
Logiciel monétique et contrôle d'accès	1	51 466 €	51 466 €
PC	2	1 000 €	2 000 €
Total pôle accueil, commercial et équipements numériques			**78 426 €**

Pôle plein air			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Sonorisation portative + trepied + housse et 2 micros casque	1	1 600 €	1 600 €
Chaise de surveillance	2	1 200 €	2 400 €
Fauteuil roulant de piscine	1	1 500 €	1 500 €
Transat	10	240 €	2 400 €
Structure gonflable terrestre - ventrigliss	1	5 000 €	5 000 €
Table de ping pong et petit matériel de jeu	1	950 €	950 €
Ecran Led 40 pouces	1	760 €	760 €
Petite décoration (plantes, luminaires, ...)	1	2 500 €	2 500 €
Robot	1	5 500 €	5 500 €
Autolaveuse - vestiaires	1	2 400 €	2 400 €
Logiciel monétique et contrôle d'accès	1	16 239 €	16 239 €
Renouvellement de la signalétique intérieure	1	3 000 €	3 000 €
Total pôle piscine plein air			**44 249 €**

Pôle piscine

Matériel ludique et pédagogique			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Structure gonflable aquatique (à partir de 8 ans)	1	9 250 €	9 250 €
		sous-total	**9 250 €**

Matériel aquasports			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Sonorisation portative + trepied + housse et 2 micros casque	1	1 600 €	1 600 €
Trampolines aquatiques	6	590 €	3 540 €
Planches boardfit (FIT4WATER)	4	565 €	2 260 €
		sous-total	**7 400 €**

Equipement bassins			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Chaise de surveillance	3	1 200 €	3 600 €
Fauteuil roulant de piscine	1	1 500 €	1 500 €
Transat	20	240 €	4 800 €
		sous-total	**9 900 €**

Total pôle piscine	**26 550 €**

LES MATERIELS ET LES OUTILS

LA LISTE DES BIENS DE RETOUR

Pôle Bien-être			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Tisanerie - Aromes et Tendances - meuble, kit implantation, chauffe eau	1	4 160 €	4 160 €
Mobilier de convivialité tisanerie	1	1 500 €	1 500 €
Décoration intérieure (plantes, luminaires, ...)	1	1 500 €	1 500 €
Total pôle bien-être			**7 160 €**

Pôle Remise en forme			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Ecran + fixation	1	900 €	900 €
Pack Informatique/Logiciel Body Scoring	1	7 000 €	7 000 €
PRO SCANNER FIT 3D	1	12 000 €	12 000 €
Mobilier salle examen CheckMyForm	1	1 500 €	1 500 €
Aménagement et décoration salle Small Group Training	1	1 500 €	1 500 €
Jeux de lumière	1	1 200 €	1 200 €
Tapis de course	3	9 494 €	28 481 €
Elliptique	2	6 490 €	12 979 €
Vélo allongé	1	4 920 €	4 920 €
Vélo droit	1	4 740 €	4 740 €
Stepper	1	2 022 €	2 022 €
Rameur	1	1 047 €	1 047 €
Machine musculation mutiposte	1	5 250 €	5 250 €
Ecran plasma	1	690 €	690 €
Total pôle remise en forme			**84 230 €**

Matériel d'entretien et de nettoyage			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Robot	2	5 500 €	11 000 €
Autolaveuse - plages bassins	1	6 900 €	6 900 €
Aspirateur	2	350 €	700 €
Kit de nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure	1	2 085 €	2 085 €
Total matériel d'entretien et nettoyage			**20 685 €**

Snack extérieur			
Désignation	**Quantité**	**Coût unitaire HT**	**Coût total HT**
Caisse de restaurant - bar	1	7 093 €	7 093 €
Matériel de cuisine	1	11 326 €	11 326 €
Total snack extérieur			**18 419 €**

LES MATERIELS ET LES OUTILS

ACCES, RESERVATION ET VENTE EN LIGNE

Moncentreaquatique.com est le portail web de référence des centres aquatiques du groupe Récréa qui développe de nombreuses fonctionnalités au service des internautes et des usagers :

- Vente en ligne d'entrées, ou de Pass d'activités y compris Académie du savoir-nager
- Réservation et paiement en ligne de prestations que les établissements enregistrent
- Géolocalisation et annuaire des centres (référencement)
- Chèque KDO à valoir dans les établissements ou Bon KDO prestations à valoir dans les établissements Spa.
- Présentation et « call to action » qui redirige sur les sites vitrines des centres
- Présentation des activités
- Newsletters pour promouvoir les activités et les opérations commerciales des établissements
- Blog actualités : contenus réguliers d'experts sur le sport et la santé
- Espace personnel des abonnés : pour gérer ses réservations d'activités, ou son inscription à des évènements et s'inscrire à la newsletter de son établissement pour revoir ses actualités et ses offres commerciales

- **Pourquoi utiliser Moncentreaquatique.com ?**

Moncentreaquatique.com permet de faciliter la vie de nos usagers et de garder un lien fort avec la communauté.

- **Quel est le public visé et quand peuvent-ils l'utiliser ?**

Moncentreaquatique.com est à destination des usagers des établissements et des prospects en recherche d'activités, sport-santé, ludiques, savoir-nager ou détente.
Ils peuvent l'utiliser avant et après être venus sur l'un de nos centres.

Il apporte des services digitaux pour faciliter l'expérience des usagers des centres aquatiques gérés par le groupe Récréa.

- **Quels sont les objectifs principaux de Mon Centre Aquatique ?**

Mon Centre Aquatique permet d'avoir une cartographie de tous les équipements gérés par le groupe Récréa via un système de géolocalisation puissant.

Il permet aussi un référencement organique pour faciliter la visibilité des équipements sur le Web. Cela permet notamment de positionner les pages web dédiées aux établissements que nous gérons en 1ere suggestion des moteurs de recherche tel que Google.

Enfin, il offre la possibilité de réserver des activités en ligne et de s'inscrire aux Pass d'activités ou Pass annuels d'apprentissage du savoir-nager…

LES MATERIELS ET LES OUTILS

LE CONTROLE D'ACCES / LA MONETIQUE

Depuis l'ouverture du site, nous travaillons avec le logiciel de gestion et de contrôle d'accès Elisath.

Celui-ci répond à 3 besoins essentiels pour l'activité

FINANCES :

- Encaissements
- Facturations
- Etats de caisses
- Suivi des PCA
- Gestion des prélèvements automatiques
- Gestion des articles, stock/ boutique et de la caisse (impression ticket)

MARKETING :

- Gestion des prospects et de la clientèle
- Gestion du contrôle d'accès
- Gestion des réservations d'activités

CONTRÔLE :

- Contrôle d'accès et activation des tripodes
- Contrôle sélectif de l'accès à certains espaces de l'établissement
- Contrôle de la fréquentation (FMI)

Cependant, nous dénombrons quelques axes d'amélioration.

- Manque de formation pointue sur le logiciel
- Dysfonctionnements récurrents
- Communication avec le service support parfois complexe

Une nouvelle version du logiciel est à l'étude, afin de gagner en fluidité et contrôle des fiches clients mais l'investissement est lourd à ce stade.

LES RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES
L'ORGANIGRAMME

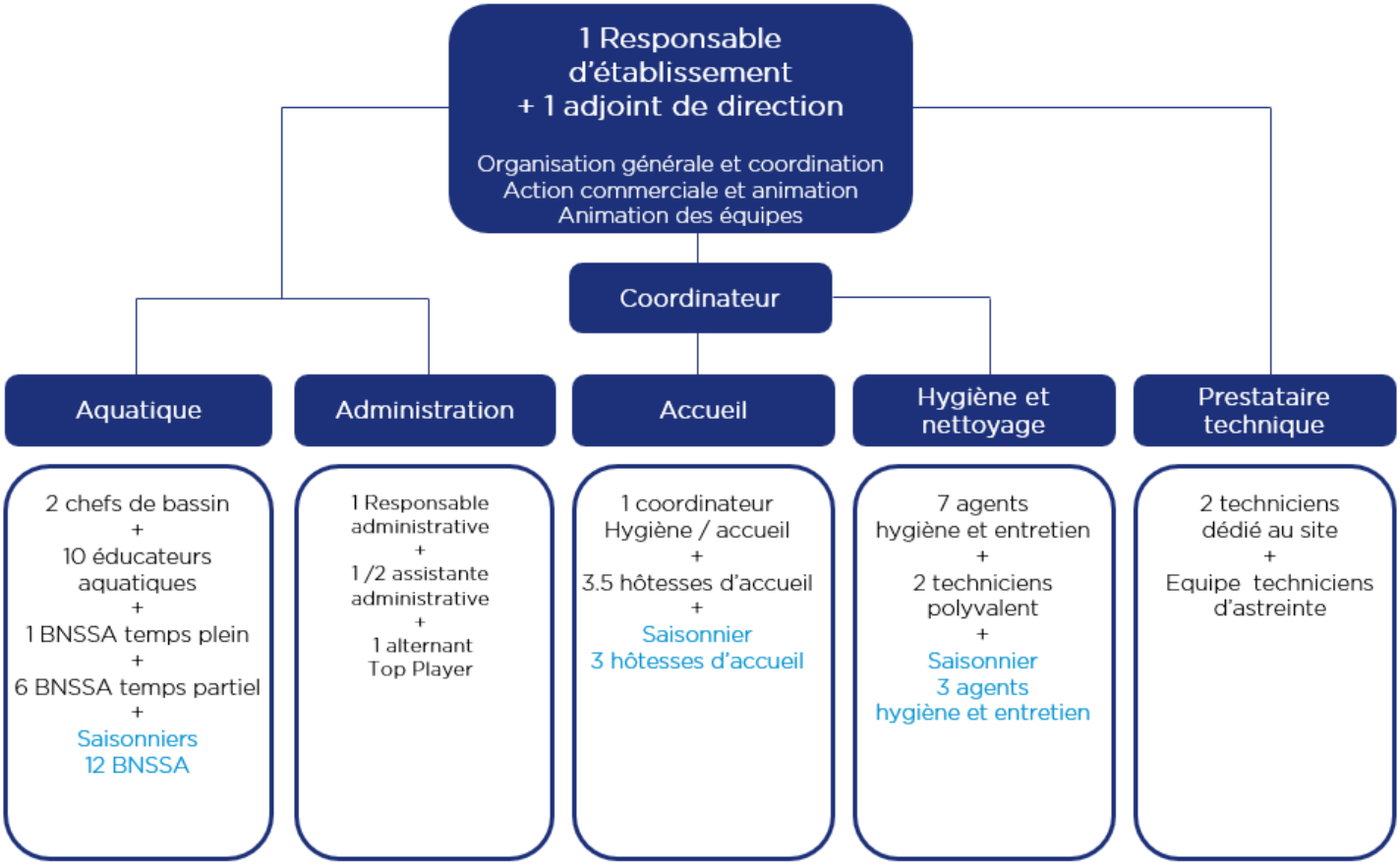

LES RESSOURCES HUMAINES
LES INDICATEURS RH

LES CHIFFRES CLES DE L ANNEE 2025

Répartition des salariés en équivalent temps plein sur la base de 1 820h de travail par an par catégorie d'emploi

Profession	Nombre d'ETP
ACCUEIL	5,63
AQUATIQUE	19,11
DIRECTION	2,80
HYGIENE	9,34
LOISIRS	0,23
RESTAURATION	0,17
TECHNIQUE	1,00
Total	**38,28**

Répartition des contrats

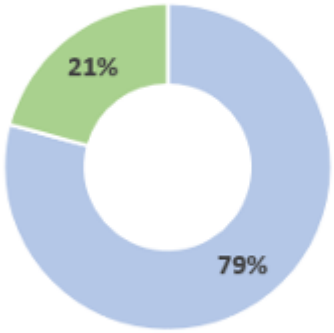

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée

Répartition homme/femme

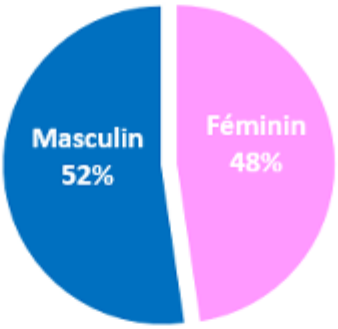

Le taux de rotation [1] d'emploi en contrat à durée indéterminée est de 9% sur l'année 2025.

[1] La rotation d'emploi est égale à la moitié de la somme du nombre de salarié en CDI parti et entré en 2025 par rapport au nombre de salarié en CDI au 31 décembre 2024.

Répartition des absences par nature

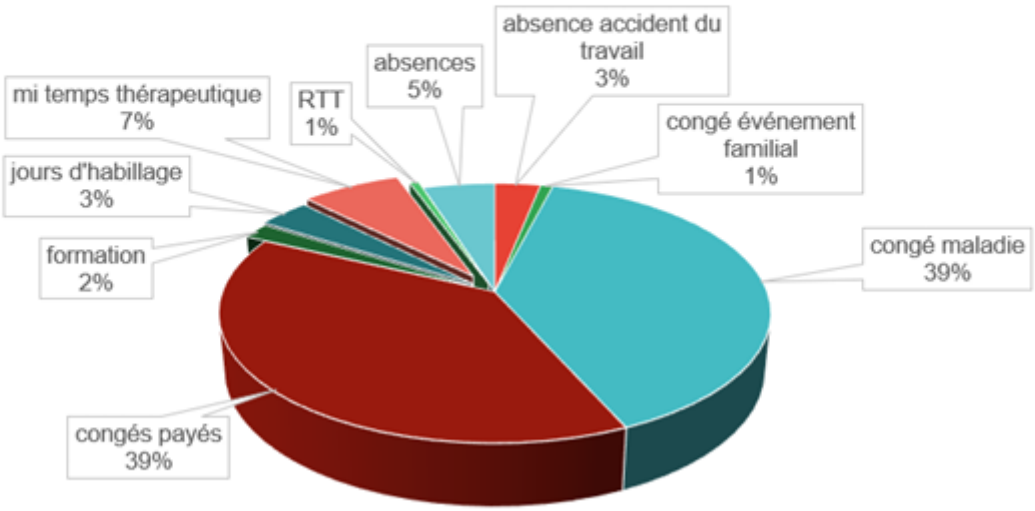

LES RESSOURCES HUMAINES
LES INDICATEURS RH

REPARTITION PAR CATEGORIE D'EMPLOI DES EFFECTIFS PHYSIQUES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2025

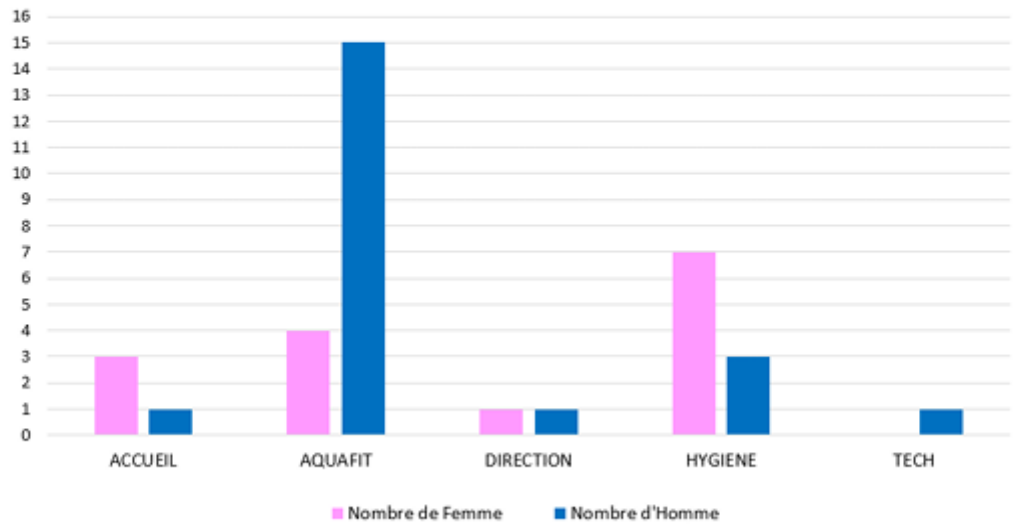

PYRAMIDE DES AGES DES EFFECTIFS PHYSIQUES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2025

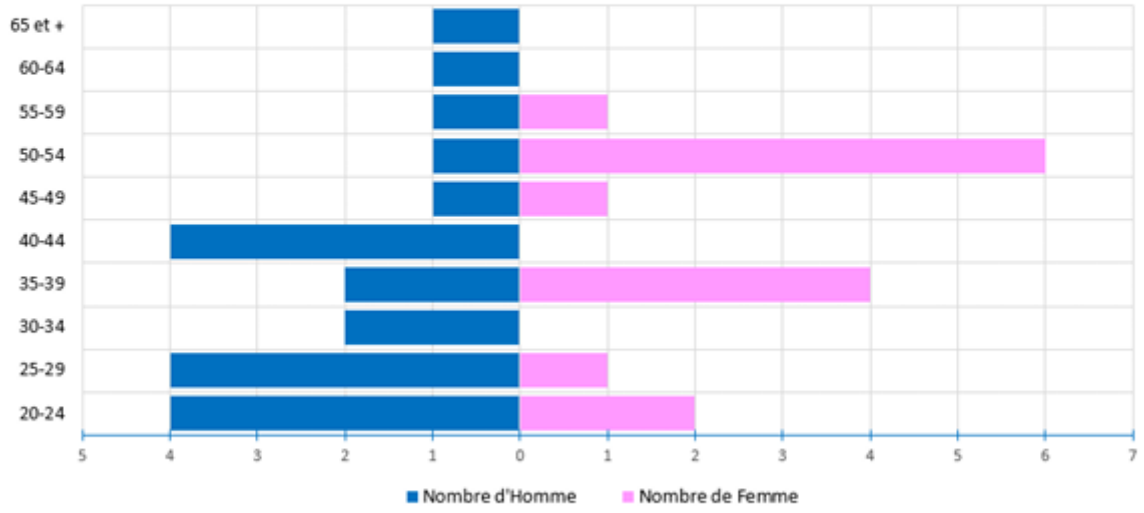

LES RESSOURCES HUMAINES
LA FORMATION

CHIFFRES CLÉS GROUPE RÉCRÉA	CHIFFRES CLÉS L'O
54 % de salariés formés	69 % de salariés formés
2 402 stagiaires *(salarié suivant une action de formation)*	58 stagiaires *(salarié suivant une action de formation)*
22 184 heures de formation	423 heures de formation
390 sessions de formation	14 sessions de formation
1 326 K€ HT de dépenses formation *(salaires et frais annexes inclus)*	20 209 € HT de dépenses formation *(salaires et frais annexes inclus)*
Soit 2,40 % de la masse salariale brute *(MSB)* dédié à la formation	Soit 1.87 % de la masse salariale brute *(MSB)* dédié à la formation

PROFIL DES STAGIAIRES

Stagiaires formés par sexe

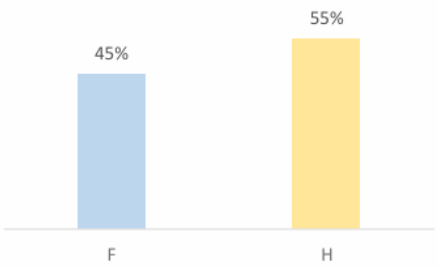

Stagiaires formés par CSP

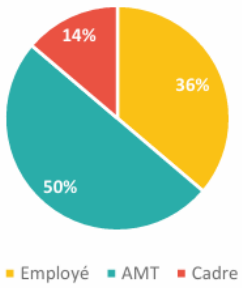

Stagiaires formés par âge

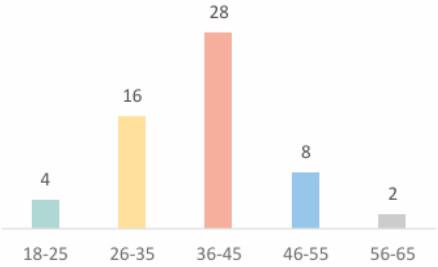

Stagiaires formés par poste

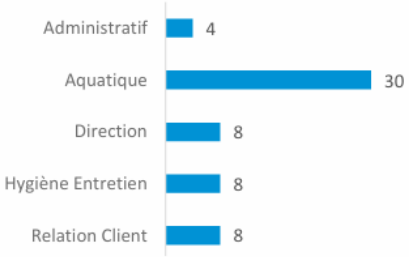

LES RESSOURCES HUMAINES
LA FORMATION

SESSIONS DE FORMATION

Répartition des stagiaires par domaine de formation

Sessions de formation internes/externes

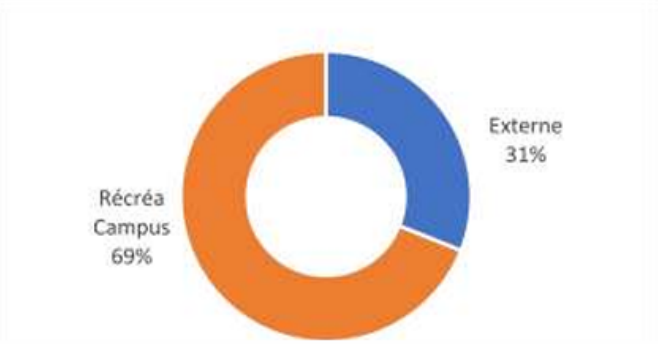

FORMATIONS EN ALTERNANCE

1 alternant présent en 2025

1 contrat d'apprentissage

- *1 Master STAPS*

COMPARATIF 2024/2025

Heures de formation

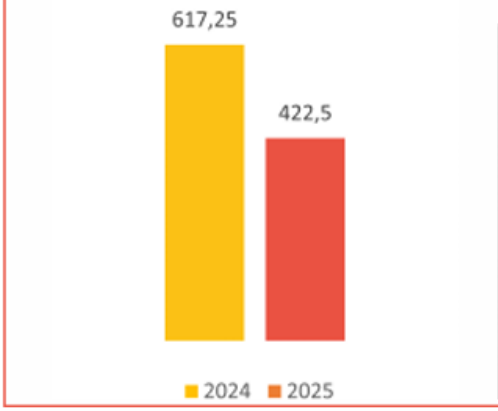

% de salariés formés

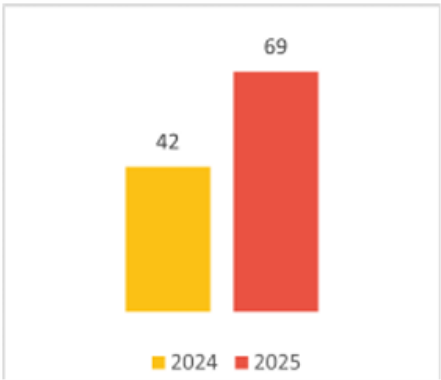

% de la MSB dédié à la formation

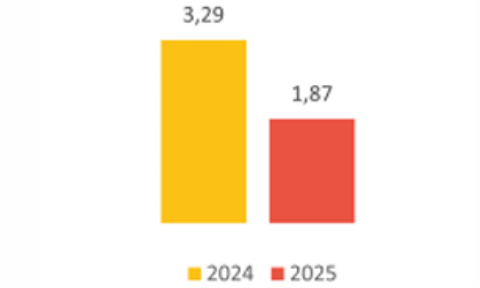

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

LES ACTIONS COMMERCIALES

CALENDRIER DES ACTIONS COMMERCIALES 2025			
	Objectif	Support	Cible
Janvier	Les jours RÉSOLUTIONS Jounrées Portes Ouvertes	Facebook Instagram Affichage interne Site internet / TV	Nouveaux abonnés Tous publics
Février	Semaine Saint Valentin	Facebook Instagram Affichage interne Site internet / TV	Adulte
Mars	Soirée Zen Nocturne GIRL POWER Pack bien-être	Facebook Instagram Affiche / flyers Site internet / TV	Adulte Adulte (femme) Adulte
Avril	Offre Satisfait et Remboursé Comme un poisson dans l'eau Week-end "Prévention contre les noyades"	Facebook Instagram Affichage interne Site internet / TV	Adulte Tous publics
Mai	10 = 12 (bien-être) Pool Party	Facebook Instagram Affichage interne Site internet / TV	Adulte Tous publics
Juin	OP Destination Été	Facebook Instagram Affichage interne Site internet / TV	Tous publics
Juillet	Pool Party	Facebook Affiche Site internet / TV Affichage interne	Tous publics
Août	Offre spéciale rentrée	Facebook Affiche Site internet / TV Affichage interne	Nouveaux abonnés
Septembre	Journées Portes Ouvertes Pack découverte activités	Facebook Instagram Affichage interne Site internet	Tous publics intéressé par les activités Tous publics
Octobre	Octobre Rose Offre de parrainage Halloween Semaine bleure	Facebook Instagram Affiche / flyers Site internet	Tous publics Abonné(e)s 60 ans et plus
Novembre	Soirée Zen Pack découverte bien-être L'Omazing days Journées découvertes	Facebook Instagram Affichage interne Site internet	Adulte Tous publics intéressé par les activités Adulte
Décembre	Calendrier de l'avent Christmas Party	Facebook Instagram Affichage interne Site internet	Tous publics

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

LE TABLEAU DE BORD INTERNET

En 2025, notre site internet a enregistré plus de **407 000 pages consultées**, témoignant de son rôle central dans la diffusion des informations importantes au sein de notre organisation. Au total, ce sont près de de **126 000 visiteurs** qui ont fréquenté le site au cours de l'année, soit 12.5% de progression par rapport à 2024.

L'été, de juin à fin août, a connu une affluence remarquable, avec une hausse significative des consultations sur notre site. Cette augmentation s'explique par la demande accrue pour nos activités et services saisonniers. Ce pic de fréquentation souligne le rôle central de notre site internet, qui reste un outil clé pour communiquer et diffuser les informations importantes, surtout lors des périodes les plus actives de l'année.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LES RESEAUX SOCIAUX

FACEBOOK - 2025

Croissance

8.854 ↑	9.341 ↑	2,45M ↑	83,45k ↑	447 ↑
J'aime	Abonnés	Vues	Visites de la page	Contenu total

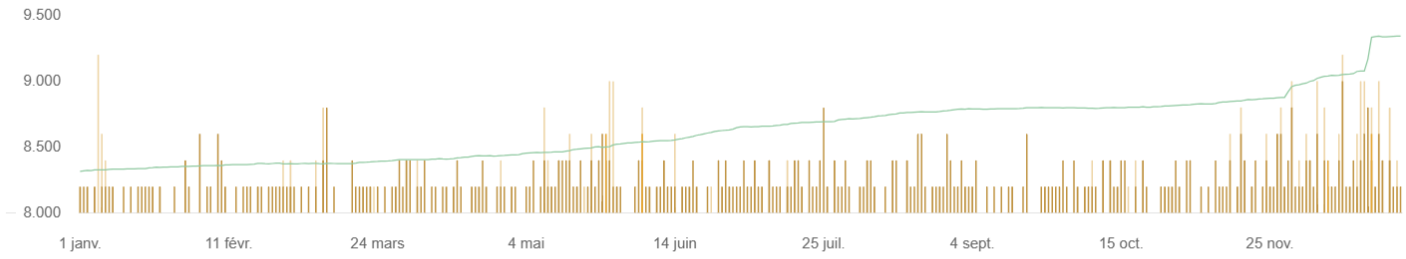

2,8	228,63	1,22	8,57
Moyenne quotidienne des nouveaux abonnés	Pages vues quotidiennement	Publications quotidiennes	Publications par semaine

Solde des abonnés

1.238 ↑	268 ↑	447 ↑
Acquis	Perdus	Contenu total

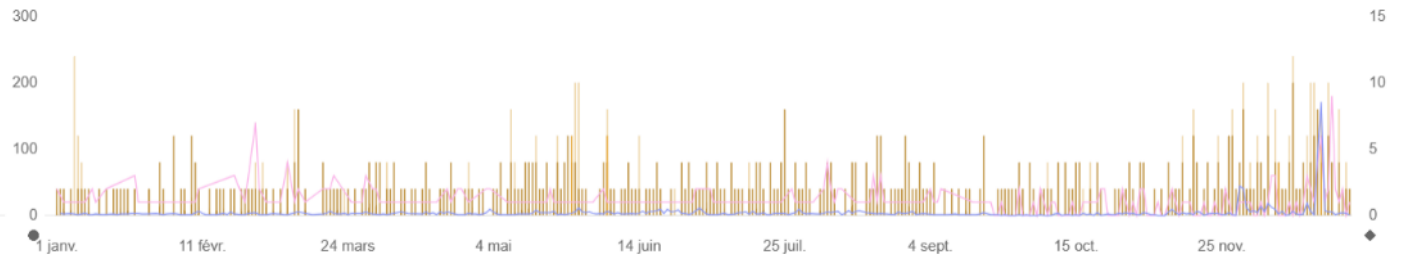

Présentation

5,04 ↓	47,67k ↑	2498 ↑	1,48M ↑	379 ↑
Engagement	Intéractions	Portée moyenne par publication	Vues	Publications

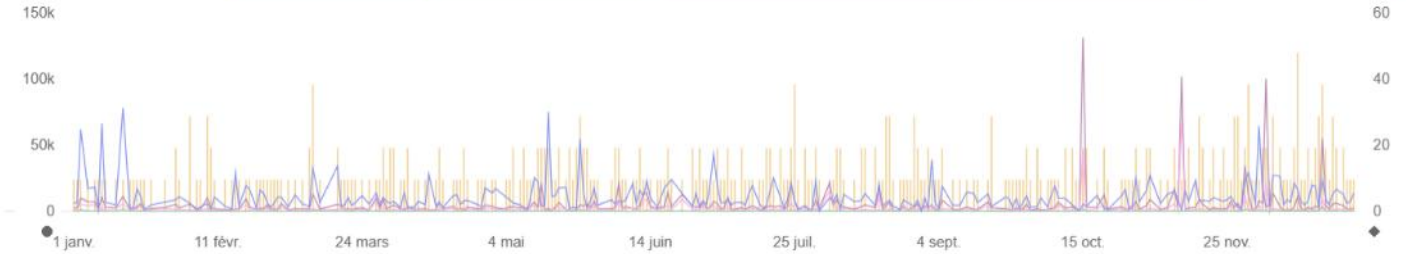

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2025, la pertinence de nos publications sur Facebook a conduit à un net accroissement de notre communauté, avec **1 023 nouveaux abonnés** (contre 123 en 2024). En moyenne, nos publications atteignent désormais près de **2 500 utilisateurs** contre 1 400 en 2024**,** ce qui démontre un impact croissant de notre présence sur les réseaux sociaux.

Au 31 décembre 2025, nous comptons **9 341 abonnés**, enregistrant une hausse de **12%** par rapport à l'année précédente. Une analyse plus fine de notre audience révèle une forte prédominance de la tranche d'âge 35-44 ans**,** ce qui nous invite à affiner nos stratégies de communication et d'engagement pour répondre aux attentes spécifiques de cette population.

INSTAGRAM – 2025

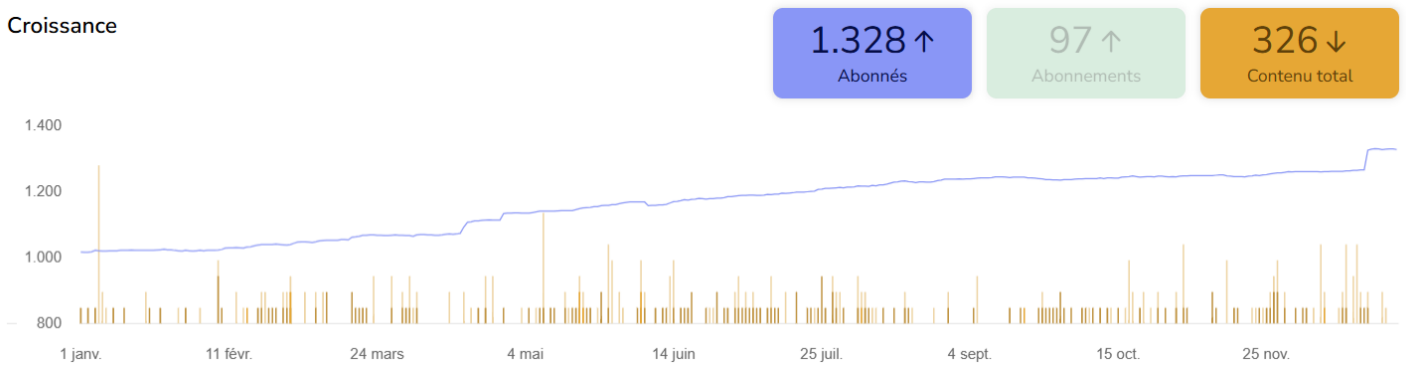

311	0,85	0,95	17	0,89	6,25
Abonnés	Abonnés quotidiens	Abonnés par publication	Abonnements	Publications quotidiennes	Publications par semaine

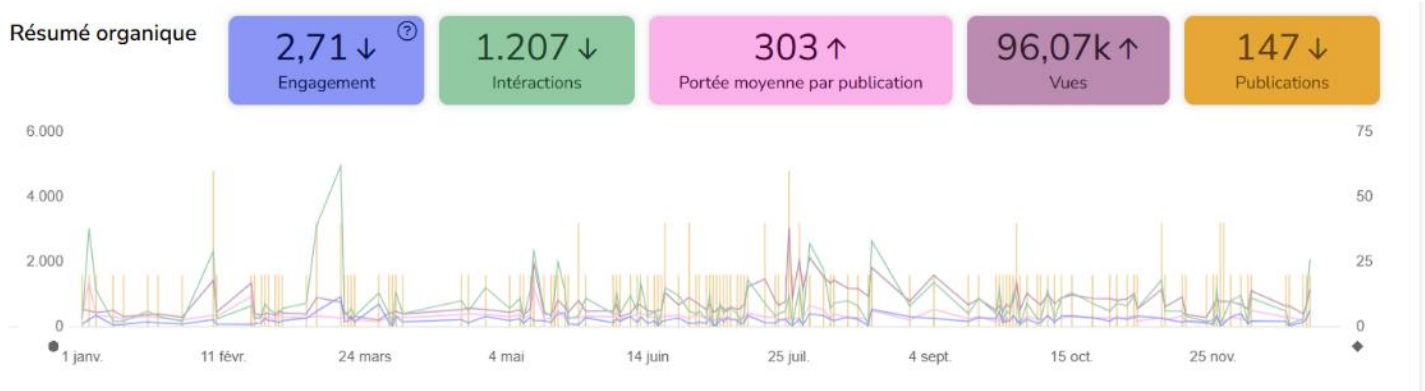

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2025, la pertinence de nos publications sur Instagram a conduit à une croissance significative de notre communauté**,** avec **311 nouveaux abonnés** (contre 266 en 2024). Au sein de cette communauté, 57% de nos abonnés sont des femmes, tandis que 20% sont des hommes, ce qui met en évidence un public majoritairement féminin.

Une analyse plus approfondie de l'âge de nos abonnés révèle une forte concentration dans les tranches d'âge 35-44 ans (34%) et 25-34 ans (26%)**,** ce qui suggère une audience jeune et active, potentiellement intéressée par des offres adaptées à ces segments. Cette donnée est précieuse pour ajuster nos contenus et interactions afin de mieux répondre aux attentes de ces groupes d'âge.

TIK TOK – 2025

En 2024, le lancement de notre compte TikTok pendant la saison estivale nous avait permis de toucher une audience plus jeune, notamment les 13-17 ans et les 18-24 ans. Avec seulement 5 publications, nous avions attiré 126 nouveaux abonnés, un résultat encourageant pour cette plateforme.

Cependant, en 2025, notre performance a été moins convaincante : nous avons perdu 24 abonnés, principalement en raison d'une activité très réduite sur le réseau. Malgré cela, notre communauté reste majoritairement jeune, ce qui confirme le potentiel de cette audience.

En 2026, il sera essentiel de réagir en exploitant davantage ce levier pour attirer une nouvelle cible. Nous devons renforcer notre présence sur TikTok en publiant plus régulièrement et en développant des contenus créatifs, adaptés aux attentes de cette audience jeune et dynamique. Cela nous permettra de consolider notre position sur cette plateforme en pleine croissance.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LES RÉSEAUX SOCIAUX

GOOGLE MY BUSINESS – 2025

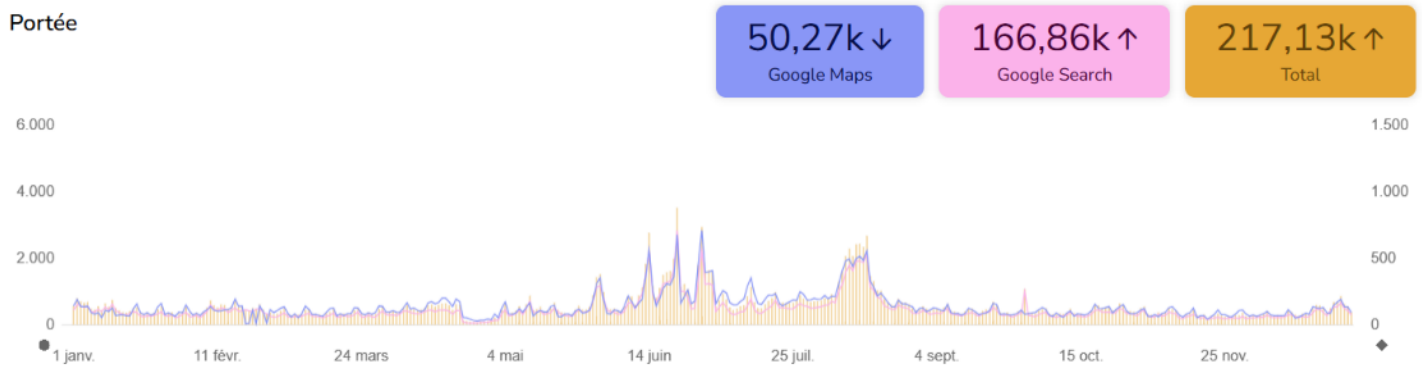

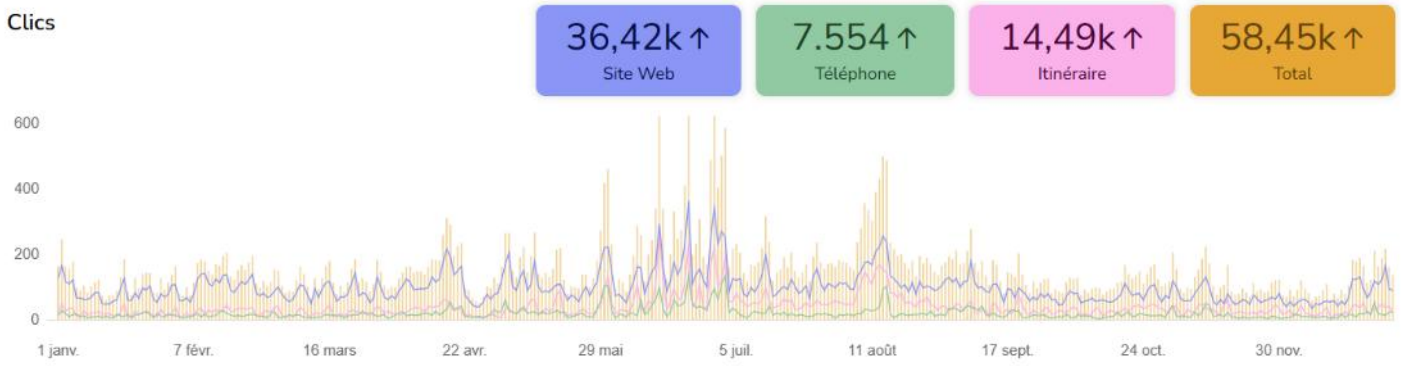

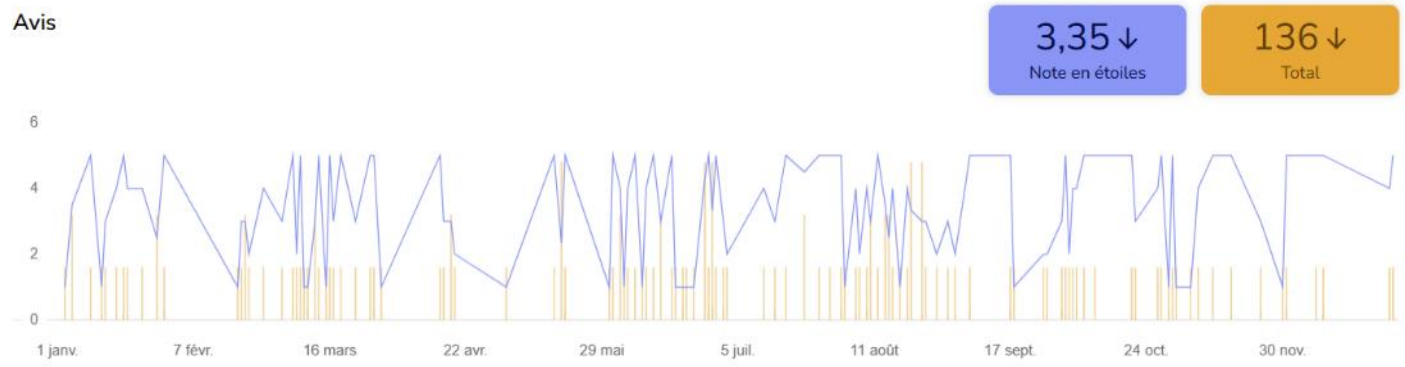

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2025, nous avons dynamisé notre fiche Google My Business en modernisant nos visuels et en intégrant toutes nos opérations de communication ainsi que **l'**ensemble de nos événements. Cette initiative a pour but d'attirer un maximum d'usagers, tout en offrant une expérience visuelle plus attrayante et actuelle.

Ces améliorations ont également contribué à optimiser notre référencement sur Google**,** notamment lors de recherches géographiquement ciblées, facilitant ainsi la découverte de notre établissement par les usagers potentiels dans la région. Grâce à cette mise à jour, notre visibilité locale s'est renforcée, ce qui est essentiel pour attirer une clientèle de proximité.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

DES EXEMPLES DE SUPPORT DE COMMUNICATION

Pour mettre en lumière les services et activités proposés sur le territoire, l'équipe a adapté sa communication interne et externe en fonction des besoins spécifiques des utilisateurs.

Cette année, une plus grande utilisation des réseaux sociaux a été faite, dans l'objectif de renforcer la proximité avec les usagers. En s'appuyant essentiellement sur des plateformes comme Facebook, Instagram, nous avons non seulement élargi notre portée, mais aussi créé un véritable lien avec notre communauté, en partageant des informations pertinentes et en engageant directement les utilisateurs dans nos activités et événements.
Ce choix stratégique a permis de mieux répondre aux attentes de notre public, tout en cultivant un dialogue ouvert et interactif.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

DES EXEMPLES DE SUPPORT DE COMMUNICATION

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

PRESENCE SUR LE TERRITOIRE

L'O a renforcé sa présence sur le territoire en contribuant activement à la réussite de nombreux événements tout au long de l'année 2025. Que ce soit des tombolas, des kermesses, des lotos ou d'autres manifestations, l'établissement a soutenu ces initiatives locales en offrant plusieurs lots. Ces événements ne se sont pas limités aux communes faisant partie de la **Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile**, mais ont également touché les zones environnantes.

Au total, **1 600€ de dons** ont été alloués à diverses associations et écoles locales, consolidant ainsi notre engagement en faveur de la dynamique communautaire**.**

Cette implication active a non seulement renforcé les liens avec les habitants et les acteurs locaux, mais a aussi affirmé la volonté de l'O de contribuer au développement et au bien-être de la région.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

L'O Espace Aquatique a également consolidé ses relations avec les acteurs locaux grâce à la mise en œuvre de divers partenariats.

*Partenariat avec **Touch'à Fleurs** pour notre opération Octobre Rose.*

*Partenariat avec **Fortwenger** pour notre tombola spéciale salarié.*

*Partenariat avec la **Pépinière Schlachter** pour notre sapin de Noël.*

*Partenariat avec **Batorama** pour notre tombola spéciale salarié.*

*Partenariat avec **l'ICANS** pour notre opération Octobre Rose.*

*Partenariat avec **L'Atelier** lors de nos célébrations gouters avec les enfants de l'ASN*

*Partenariat avec **Le Pain Gourmand** lors de nos Soirées Zen*

*Partenariat avec **Le Rest'O** lors de nos nombreux évènements thématiques*

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

*Partenariat avec **Lasermaxx Dorlisheim** pour notre calendrier de l'Avent ainsi que pour pour notre tombola spéciale salarié.*

*Partenariat avec **Les secrets de sablier** pour notre tombola spéciale salarié de Noël.*

*Partenariat avec **Prison Island Dorlisheim** pour notre calendrier de l'Avent ainsi que pour notre tombola spéciale salarié de Noël.*

*Partenariat avec **Fun City** pour notre calendrier de l'Avent ainsi que pour notre tombola spéciale salarié de Noël.*

*Partenariat avec **Rigo Ding'O** pour notre calendrier de l'Avent ainsi que pour nos collaborateurs.*

*Partenariat avec **écomusée d'Alsace** pour notre tombola spécial salarié de Noël.*

*Partenariat avec **La Maison Zeyssolff** pour notre tombola spéciale salarié de Noël.*

*Partenariat avec **Néoquest** pour notre calendrier de l'Avent ainsi que pour pour notre tombola spéciale salarié de Noël.*

*Partenariat avec **DJ Noun** pour notre soirée Christmas Party.*

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

L'Espace Aquatique

Piscine PLEIN-AIR

REVUE DE PRESSE
2025

CommStrat

RECREA SMILING PEOPLE

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

L'ALSACE WEB

mercredi 28 mai 2025 - 11:45 Europe/Paris
368 mots - 1 min

CULTURE - LOISIRS—EDITION SÉLESTAT - ERSTEIN

: C.LALSACE.FR

Obernai. La piscine plein air ouvre pour ce pont de l'Ascension, des petites nouveautés en vue

La piscine plein air d'Obernai rouvre jeudi 29 mai. La société Récréa, qui gère l'équipement ainsi que l'espace aquatique L'O pour le compte de la communauté de communes, annonce du neuf sur les deux sites au niveau des animations et de la restauration.

La piscine plein air d'Obernai en juin 2023. Photo archives Pascal Gehlen

Quels sont les horaires des piscines ?

La piscine plein air sera ouverte du 29 mai au 31 août, de 10 h à 20 h en semaine et de 9 h à 19 h les week-ends et jours fériés.

L'espace aquatique L'O restera ouvert à ses horaires habituels. Le pentagliss et le bassin extérieur sont accessibles tous les week-ends de 9 h à 19 h jusqu'à fin juin, puis tous les jours de la semaine cet été du 5 juillet au 31 août.

Quelles seront les nouveautés ?

Pour permettre aux visiteurs de profiter de la piscine plein air même par temps nuageux, la société Récréa, délégataire du service, met en place deux structures gonflables terrestres autour du bassin. L'une est réservée aux enfants, l'autre est ouverte à tous.

À L'O, la nouveauté concerne le snack, à partir de juillet. Jusqu'ici, seules des glaces industrielles étaient vendues. Cette année, le public pourra en acheter des artisanales. Des menus seront aussi proposés, entre 7 et 10 €.

À la piscine plein air, la petite restauration est assurée par les nouveaux gérants du restaurant L'O Set, en place depuis cette année.

Pour lancer la saison estivale, L'O a aussi organisé une *pool party* pour les plus de 6 ans, mercredi 28 mai au soir.

Les tarifs vont-ils augmenter ?

Après une hausse en 2023, les tarifs de la piscine plein air restent stables cette année : 5,80 € pour les adultes, 4,40 € pour les 4-17 ans, 2 € pour les moins de 4 ans. Une formule famille est à 19 €.

À l'espace aquatique, les prix ne bougent pas non plus : 6,90 € pour les adultes, 5,40 € pour les 4-17 ans et 3 € pour les moins de 4 ans.

Newsletter. Votre week-end avec lalsace.fr
Chaque vendredi, découvrez nos sélections d'activités et sorties pour inspirer vos week-ends.

Voir mes newsletters[1] Ca y est ! Vous êtes inscrit Peut contenir des publicités. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment depuis votre espace client[1].

par Emilie Moritz

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace WEB

lundi 25 août 2025 - 19:00 Europe/Paris
407 mots - 2 min

ECONOMIE—SPORT

: C.DNA.FR

Obernai. Quinze ans après, le plongeon dans la nouvelle piscine reste difficile financièrement

Il y a 15 ans, le club des Dauphins d'Obernai passait d'une petite piscine hors d'âge à un vaste équipement moderne. Si le club y a clairement gagné en confort, la bascule s'est aussi accompagnée de difficultés, notamment financières, qui restent encore un souci aujourd'hui.

Le club d'Obernai, ici lors de sa fête de fin de saison, comptait 1 066 licenciés l'an passé. Photo G. M.

À l'heure où le club de natation de Molsheim se réjouit de plonger prochainement dans un nouveau monde, celui d'Obernai fait les comptes 15 ans après avoir fait le grand saut entre un bassin d'un autre âge (une piscine Tournesol) et un équipement tout confort. Avec du positif. Mais aussi de nouvelles difficultés qui sont apparues.

« Les conditions sont largement plus bénéfiques, relève le président du club, Franck Briesch. Huit lignes d'eau, c'est le grand luxe, ça nous a servi à développer la natation santé et le pôle santé et formation au secourisme. Et les compétiteurs ont une salle de musculation à disposition, alors qu'avant il y avait des machines rouillées au bord du bassin. Après, le niveau est toujours un peu le même, avec chaque année deux ou trois nageurs de niveau national ou européen qui sortent. »

Le nombre de licenciés est passé de 750 à 1 066 en 15 ans, mais la hausse est identique à celle observée au niveau national.

Des activités en moins

L'emménagement à l'espace aquatique L'O s'est toutefois aussi accompagné de nouveaux soucis. Si l'équipement est plus grand, le club n'est plus seul à l'utiliser pour des activités. « L'aquagym et les bébés nageurs nous ont été enlevés [ils ont été repris par l'entreprise qui gère la piscine pour le compte de la communauté de communes] et c'est un peu la bataille parfois pour obtenir les lignes d'eau qu'on souhaite », explique le président.

Plus de 100 000 € de location par an

Mais c'est financièrement que c'est le plus dur, malgré une subvention de 25 000 € de la Ville d'Obernai. « On paye 103 764 € de location par an pour 10 424 heures de lignes d'eau et 256 heures de bassin d'activités (pour la natation santé), soit environ 9,72 € de l'heure. Et c'est 25 € de l'heure supplémentaire pour une ligne d'eau, détaille Franck Briesch. Ça reste très compliqué à supporter. On va encore être déficitaire de 20 000 €, surtout que les subventions de la Fédération et de l'Agence nationale du sport baissent, comme le sponsoring. On a dû augmenter les cotisations pour la saison qui vient, surtout pour les compétiteurs. »

par Guillaume Muller

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

L'ALSACE WEB

samedi 28 juin 2025 - 15:30 Europe/Paris
326 mots - 1 min

SOCIAL—EDITION SÉLESTAT - ERSTEIN

: C.LALSACE.FR

Obernai. Un préavis de grève à partir du mercredi 3 juillet à l'espace aquatique et à la piscine de ...

Alors que les piscines font actuellement le plein avec la vague de chaleur précoce de l'été 2025, la CGT a déposé un préavis de grève pour l'espace aquatique L'O et la piscine de plein air d'Obernai. Mais les discussions avec la direction ne sont pas rompues. Un rendez-vous est prévu mardi 2 juillet.

À la piscine l'espace aquatique L'O d'Obernai, dimanche 22 juin. Photo Guillaume Muller

La CGT a déposé un préavis de grève pour la période du 3 juillet au 30 septembre « visant à couvrir toutes les mobilisations » sur les deux piscines d'Obernai : l'espace aquatique L'O et la piscine de plein air.

Huit revendications

Le syndicat déplore « une dégradation des conditions de travail qui s'est encore accentuée avec l'arrivée de la saison estivale », citant des tensions apparues avec la clientèle , un manque de personnel lié aux arrêts maladie et des pannes. Il fait également part de sa « vive déception » de ne pas avoir obtenu d'augmentation générale des salaires lors des négociations annuelles obligatoires.

S'ensuit une liste de huit revendications. « La plupart sont historiques et ont déjà fait l'objet de préavis de grève », précise la CGT, seul syndicat représenté au sein du site d'Obernai, qui a connu sa dernière grève en juin 2023.

À ce stade, le courrier demande l'ouverture de négociations sur le sujet. Et si elles n'aboutissent pas, il menace de « débrayages allant d'une heure à une journée complète ».

La direction indiquait ce samedi qu'une réunion de négociation est prévue mardi et que « certains sujets sont partagés ».

Une direction qui a changé

Le ton n'a pas toujours été si cordial. Mais pour la première fois depuis très longtemps, un préavis de grève de la CGT de L'O ne critique pas les méthodes de management. Il y a quelques mois, le directeur du site a changé. C'est désormais Éléonore Andrett qui est directrice, « apportant un nouveau souffle en termes de pilotage et de dynamique managériale », se réjouissait le groupe Récréa, qui l'emploie, dans son rapport annuel 2024.

par G M

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

L'ALSACE WEB

jeudi 9 janvier 2025 - 18:45 Europe/Paris
452 mots - 2 min

POLITIQUE—EDITION SÉLESTAT - ERSTEIN

: C.LALSACE.FR

Région d'Obernai. Les projets 2025 de la communauté de communes

En plus de la fin de la construction du pôle administratif et technique, principal chantier du mandat, la communauté de communes va agir dans les domaines du tourisme et des énergies notamment.

Chantier du pôle administratif et technique de la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, au quartier des Roselières, pendant la construction, phase gros œuvre. Photo G. M.

L'offre va évoluer en 2025 à Obernai et alentour[1]

Périscolaires : 590 places désormais disponibles, encore des sites saturés[1]

La communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, qui a bouclé l'année 2024 sur un excédent de plus de 6 millions d'euros, a présenté mercredi 8 janvier en conseil communautaire ses prévisions de dépenses pour l'année 2025.

Si le montant total des investissements de l'année n'a pas été communiqué, la collectivité va consacrer l'essentiel de son effort financier à payer la construction du pôle administratif et technique intercommunal, qui abritera entre autres tous les services de la communauté de communes.

Des panneaux solaires sur le parking de l'espace aquatique

Le gros œuvre se termine actuellement, sur un terrain situé à l'entrée Est d'Obernai. 5,7 millions d'euros HT sont prévus cette année, sur un montant total de 8,3 millions d'euros. Le bâtiment, d'une surface de plancher de 2 300 m^2 , devrait être livré en novembre, pour une mise en service début 2026.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

Vue d'architecte du futur pôle administratif et technique de la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile. Photo Ajeance

Aucun autre investissement majeur n'apparaît dans les orientations budgétaires 2025. Mais il y en a un qui se prépare : la couverture en panneaux solaires du parking de l'espace aquatique L'O. Il devrait se chiffrer en millions d'euros. Des études vont être lancées. 2 700 m^2 d'ombrières sont prévus. « Elles permettront l'autoconsommation de l'électricité à hauteur de 30 % de la consommation annuelle du bâtiment », estime la communauté de communes.

Elle n'a pas prévu de travaux particuliers sur la piscine en tant que telle. Un équipement qui lui coûtera 930 000 € en fonctionnement en 2025, versés à la société Récréa, à qui elle a confié la gestion.

Nouveau site internet pour l'office de tourisme

Annoncé en 2023, le projet de refonte du site internet de l'office de tourisme devrait par ailleurs se concrétiser cette année. Un peu plus de 150 000 € ont été fléchés, financés à près de 70 % par l'Europe et la CEA. Le projet a été présenté comme « une solution digitale » , incluant la création d'une application mobile et des bornes interactives dans les villages.

Des embauches

La collectivité prévoit par ailleurs 1,2 million d'euros pour payer son personnel. L'effectif cible de 18 personnes prévu pour 2024 n'a pas été atteint, notamment en raison de départs. Il n'y avait que 15 agents au 31 décembre. Des embauches sont prévues.

Côté dette, la communauté de communes est sur la pente descendante : il devrait lui rester un peu plus d'1,5 million d'euros à rembourser d'ici la fin de l'année. Un montant faible au regard de son budget.

par Guillaume Muller

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

LE FIGARO

vendredi 4 juillet 2025
Édition(s) : Edition Principale
Page 9
1910 mots - 8 min

SOCIÉTÉ

Agressions, émeutes… Quand piscines et parcs aquatiques sont contraints de fermer

Une vague d'incivilités d'une ampleur inédite prend les municipalités de court, alors que les fortes chaleurs entraînent une surfréquentation de ces sites de loisirs.

C'était censé devenir l'attraction de l'été dans l'agglomération du Mans : le premier parc aquatique de la région ! Las, quelques heures seulement après l'ouverture tant attendue, ce mardi, toboggans, pistes de glisse et jeux flottants ont dû être démontés. Face à *« une invasion dejeunes des cités »*, qui s'en sont pris violemment à un agent de sécurité, jusqu'à créer *« une émeute de 200 à 300 personnes, munies de barres de fer et de pierres »*, le gérant de la structure n'a *« pas eu d'autre choix »* que de *« fermer, définitivement »*. Agressions, bagarres, refus de respecter le règlement, menaces de mort… Alors que la France traverse un épisode de canicule historique, les esprits s'échauffent jusque dans les piscines, parcs aquatiques et autres plans d'eau. Une vague d'incivilités d'une ampleur inédite, qui a entraîné la fermeture de plusieurs établissements.

« Je ne peux pas assurer la sécurité de mes salariés ; mardi c'était Bagdad ! », s'effare Anthony Walle, le gérant de l'entreprise Wallengo, encore sous le choc. Alors que les employés achevaient de monter la structure, dimanche, sur le plan d'eau de la Gémerie, près d'Arnage, un groupe d'une trentaine de jeunes se sont invités sur les lieux et ont commencé à s'amuser sur les différents modules. *« On a fait intervenir la gendarmerie deux fois, mais ils sont revenus aussitôt*, raconte le patron. *Lundi, rebelote avec 50 jeunes. Mais mardi, alors que l'on avait fait un très très bon démarrage le matin, vers 16 h 30, le même groupe de perturbateurs s'est incrusté, sans payer, donc sans gilet de sauvetage. Je suis intervenu avec un agent de sécurité. Mais, rejoints par des dizaines d'autres, ils ont poursuivi l'agent, qui s'est réfugié dans un bungalow. Ils ont utilisé des barres de fer pour défoncer la porte ; ils voulaient sa peau ! Les gendarmes sont intervenus avec des flash-balls et ont évacué l'agent, qui est traumatisé. »*

Les sept salariés du site ont exercé leur droit de retrait. *« Je n'ai pas de mots*, soupire Anthony Walle. *On a travaillé toute l'année pour remporter cet appel d'offres et signer une convention de trois ans avec Le Mans Métropole. J'ai investi 165 000 euros. On m'a dit que je devais encadrer ma structure. Mais je ne peux pas prendre plus de deux agents de sécurité ! J'ai le même parc aquatique dans l'Orne, et heureusement tout se passe très bien là-bas… »* Le patron a porté plainte. *« En plus j'ai essayé de leur expliquer, à ces jeunes, qu'on était là pour leur apporter des animations, pour qu'ils passent un bel été*, poursuit-il. *Mais ça n'a servi à rien. On est tous dégoûtés, on n'a reçu aucun soutien des élus du coin. Notre seule envie maintenant, c'est de partir d'ici au plus vite. »*

En Alsace, plusieurs piscines ont également été victimes d'incivilités ces derniers jours. Les collectivités locales s'alarment d'une violence croissante. La piscine du Wacken, à Strasbourg, n'a rouvert qu'avec des horaires restreints mercredi matin, après que des membres du personnel ont été pris à partie ce dimanche. Selon les premiers éléments de l'enquête, le médiateur de la ville a fait un rappel à l'ordre à deux baigneurs perturbateurs. Rejoints par leurs proches, ils ont agressé le médiateur. Une maître-nageuse venant s'interposer a été renversée et blessée au genou. Ce qui lui a valu un arrêt de travail de quinze jours. La police a interpellé les suspects, et la piscine a été évacuée dans la foulée.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

À Colmar, le même jour, c'est le personnel du stade nautique qui a été insulté et même menacé de mort : les fauteurs de troubles ont menacé de revenir avec des armes. *« Un petit groupe de jeunes adultes s'en est pris verbalement à nos maîtres-nageurs, de manière extrêmement vulgaire et violente*, décrit Éric Straumann, maire de Colmar. *Ce sont de jeunes remplaçants pour l'été, qui sont très choqués. Ils ont décidé d'exercer leur droit de retrait, et moi, sans maîtres-nageurs, je ne peux plus ouvrir ! Une plainte a été déposée, et on essaie d'identifier ces jeunes gens. J'espère que les sanctions seront fortes ; ils seront en tout cas définitivement exclus de nos installations. »*

Le stade nautique a rouvert mercredi, *« avec une dizaine de policiers en tenue et en civil qui font des rondes »*, précise le maire. *« Ce sont des choses qui n'existaient pas il y a quelques années encore*, se désole-t-il. *Si on laisse faire ça en début de saison, ça ne peut que s'aggraver… Nous sommes là dans un quartier de reconquête républicaine, et on a la population derrière nous, qui est la première à en pâtir. »*

Ce n'est pas la première fois de la saison estivale que des violences sont rapportées aux abords des bassins alsaciens. Le vendredi 13 juin, à la piscine de Hautepierre, à Strasbourg, une responsable de bassin a été giflée par une baigneuse, ce qui a entraîné la fermeture de l'équipement sportif tout au long du week-end. *« Cette baigneuse ne portait pas vraiment un burkini mais un tee-shirt, un short et un paréo*, relate Vincent Debes, vice-président de l'Eurométropole en charge du sport. *Quand l'agente lui a signalé qu'il fallait mettre un maillot, elle lui a carrément donné un coup de poing au visage ! Son compagnon est venu en renfort, un attroupement s'est formé, certains se sont mis à filmer. Il y avait environ 200 jeunes avec une attitude agressive et insultante. En fait, ils s'étaient donné rendez-vous sur les réseaux sociaux pour faire le buzz à la piscine. »*

La piscine de Hautepierre était déjà restée fermée durant une partie des vacances scolaires de Pâques, après des actes d'incivilités commis par des adolescents, le 12 avril. *« Ils se sont mis à taper partout avec des boudins, à courir, à crier, à se battre… 300 jeunes qui s'énervent, c'est énorme*, a rapporté un maître-nageur à France 3. *Qui sera responsable en cas de noyade ou décès ? »* Plusieurs membres du personnel, traumatisés, s'étaient mis en arrêt maladie et l'Eurométropole avait dû mettre en place une cellule psychologique.

Le 14 juin, c'est à l'espace aquatique L'O d'Obernai que les gendarmes sont intervenus, après des invectives contre une maître-nageuse. Depuis, un agent de sécurité a été embauché. *« J'ai des collègues à Lille, Bordeaux, Nantes, qui me font aussi part de violences dans des lieux sportifs*, fait remarquer Vincent Debes. *Le phénomène est en forte augmentation ces dernières années, depuis le Covid : il y a de plus en plus de provocations et de non-respect des règles et de l'uniforme. C'est une société où les jeunes n'ont plus de repères. Leurs parents non plus d'ailleurs. Je déplore aussi les attitudes, les regards de certains vis-à-vis des jeunes femmes ; il y a un autre mode de vie qui est problématique. Quand vous avez un jeune maître-nageur, tout content de faire sa première vacation, qui se fait menacer, qui a peur de ne pas retrouver son deux-roues après, c'est quand même dur ! Il est très regrettable qu'une majorité tranquille se voie imposer la fermeture d'équipements publics qui coûtent très cher à la collectivité. »*

Ce lundi, *« à la suite des violences survenues au sein de la piscine du Wacken, nous souhaitons tout d'abord exprimer tout notre soutien aux deux agents impliqués*, ont réagi dans un communiqué commun Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole, et Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg. *Nous condamnons fermement ces actes de violence. De tels comportements sont inacceptables et ne sauraient être tolérés, en particulier quand ils surviennent dans des lieux dédiés au public. »* Quant à la CGT, elle a rappelé que *« depuis des semaines, les incidents se multiplient dans les piscines de Strasbourg ». « Entre chahutages, agressions verbales et maintenant physiques, les agents de la collectivité sont régulièrement malmenés par certains usagers*, souligne le syndicat. *Les agents de la collectivité assurent quotidiennement un service public de qualité et sont à*

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

la disposition du public, de tous les publics. Ils ne sont pas là pour se faire insulter ou pire encore, se faire frapper. »

Le jour de la Fête de la musique, samedi 21 juin, une rixe a éclaté au parc aquatique O'Gliss Park, dans la commune du Bernard, en Vendée. Deux frères ont été transportés à l'hôpital. Que faire face à la multiplication de ces incivilités ? *« Je pense qu'à terme il nous faudra une flotte d'agents formés à la médiation et à la sécurisation »*, affirme Vincent Debes, qui a demandé le déploiement de quatre agents de sécurité supplémentaires à la piscine du Wacken, quatre autres à celle de Hautepierre, ainsi que trois médiateurs de plus au Wacken.

Dans le Puy-de-Dôme, après de nombreux incidents lors des dernières saisons à la piscine municipale, la commune de Puy-Guillaume a décidé de mettre en place un tarif résidentiel et de doubler le prix des entrées pour les personnes extérieures à la commune. *« Cela va du refus de respecter le règlement, comme le port du maillot de bain, aux plongeons dans la piscine*, explique André Debost, adjoint en charge du tourisme, au journal *La Montagne. La saison dernière, notre maître-nageur a dû se mettre en arrêt maladie à cause de ces incivilités. Nous avons dû fermer la piscine le 11 août. C'est un manque à gagner pour la commune d'autant plus que nous avions également dû fermer quelques jours en juillet pour les mêmes raisons. Cette année, nous renforçons le recrutement avec des agents de sécurité et des agents d'accueil. »*

À Léguevin, près de Toulouse, les grilles de la piscine municipale resteront closes tout l'été. Une décision *« difficile et longuement mûrie »* que cette *« non-ouverture exceptionnelle »*, informe la mairie dans un communiqué. *« L'équipement, vieillissant, nécessite des interventions techniques de plus en plus nombreuses pour répondre aux normes actuelles, tant en matière de sécurité que de qualité d'accueil »*, écrit la municipalité. Parallèlement, les conditions d'exploitation sont devenues *« particulièrement complexes, face à des problématiques récurrentes d'incivilités qui engendrent des coûts et des contraintes supplémentaires »*.

À Porrentruy, petite commune suisse toute proche de la frontière française, *«l'accès à la piscine de plein air sera limité du 4 juillet au 31 août aux personnes de nationalité suisse, aux titulaires d'un permis d'établissement et aux titulaires d'un permis de travail suisse valide »*, vient de décider le maire. En clair, le site est interdit *« à nos voisins français qui ne travaillent pas en Suisse »*, traduit le quotidien *Le Matin*. Pour justifier cette mesure, les autorités évoquent *« une vingtaine d'interdictions de piscine prononcées depuis le début de la saison, en raison de comportements inappropriés, d'incivilités et de non-respect des règles en vigueur »*. Elles concerneraient *« à 95 % des Français »*, selon le *Quotidien jurassien*.

Du harcèlement visant des jeunes femmes, un langage inapproprié, des baignades en sous-vêtements, des comportements violents après des remarques... *« Hier encore* (mardi), *un groupe de Français en est venu aux mains avec les agents de sécurité »*, témoigne Lionel Maître, un responsable du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) dans la presse locale. *Les habitants de Porrentruy paient des impôts pour leur piscine, ils veulent pouvoir en profiter en toute quiétude. »* S. K. ■

par Stéphane Kovacs

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

mardi 24 juin 2025
Édition(s) : Obernai - Barr - Rosheim
Page 39
254 mots - 1 min

OBERNAI - ROSHEIM ET ENVIRONS—OBERNAI

Enfants ou adultes : trois types de stage cet été à la piscine

Le club des Dauphins d'Obernai organise cet été trois stages adressés à différents publics à l'espace aquatique L'O.

Stage pour apprendre aux enfants à nager

Du 7 au 18 juillet , les 6-12 ans ne sachant pas nager pourront apprendre à raison d'une heure par jour (8 h à 9 h ou 9 h à 10 h) pendant deux semaines. L'objectif est qu'ils puissent assurer seul leur sécurité dans l'eau. Tarif : 50 €.

Stage sports d'eau pour les enfants sachant nager

Du 7 au 18 juillet , les 11-18 ans sachant nager 50 m en eau profonde sans aide découvriront chaque jour et de façon ludique l'une des cinq disciplines (natation course, nage avec palmes, water-polo, plongeon et natation artistique). Les séances s'articulent autour d'un travail de renforcement musculaire, de sport collectif en extérieur et de perfectionnement dans la technique de nage. Prix : 50 € la semaine, tarif dégressif.

Stage perfectionnement adulte

Du 18 au 22 août , les adultes ayant un bon niveau de pratique pourront perfectionner les techniques de nage, apprendre les bases des échauffements/étirements, recommencer à nager avant la reprise en septembre ou se préparer à des évènements sportifs de début de saison.

Les séances auront lieu de 7 h 30 à 9 h et de 18 h à 19 h 30 avec la possibilité de faire un ou deux créneaux par jour. Tarifs : 100 € ; 150 € pour deux créneaux par jour. ■

Le club des Dauphins d'Obernai organise des stages pour tous cet été . Photo DR

Inscriptions : 06 81 31 25 62 ou dauphins.gestion.membres@gmail.com.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

jeudi 7 août 2025
Édition(s) : Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Haguenau, Molsheim - Schirmeck...
Pages 35-35
306 mots - 1 min

OBERNAI - ROSHEIM ET ENVIRONS—OBERNAI

Dans les piscines, la météo de juillet n'a pas suffi à tout gâcher

Les variations climatiques ont un impact direct sur la fréquentation des piscines en ce début d'été. Mais à Obernai, la canicule de fin juin et début juillet a permis de sauver la première partie de saison.

Une fréquentation qui a quasiment doublé en juin (31 000 entrées contre 16 900 en 2024). Mais qui a chuté d'un tiers en juillet (de 34 700 à 25 000). L'été 2025 est particulièrement contrasté par rapport à 2024 dans les piscines d'Obernai.

Ces chiffres, excluant les scolaires et les membres du club, sont fortement liés à la canicule de juin et aux pluies de juillet.

Il devrait y avoir foule ces prochains jours

Le bilan reste toutefois bon : la société Récréa, qui gère les deux piscines, constate une progression globale de 10 % par rapport à l'an passé sur les entrées bassins. Les deux tiers fréquentent l'espace aquatique L'O et un tiers la piscine d'été de la route de Boersch.

L'espace bien-être connaît quant à lui une fréquentation constante de 3 700 entrées par mois sur les deux années observées.

La seule petite ombre au tableau, mais sans qu'elle puisse être vraiment quantifiée, serait la diminution de la fréquentation par les étrangers, voisins ou touristes d'origine plus lointaine.

Les 50 à 60 salariés mobilisés sur la période ne sont pas au chômage technique pour autant, et la direction de l'établissement est toujours prête à étudier les CV d'éventuels candidats. D'autant qu'il devrait y avoir foule ces prochains jours, le retour de la chaleur étant annoncé. ■

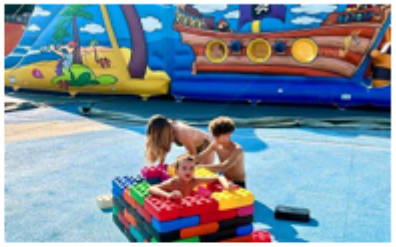

La fréquentation des piscines est fortement liée aux conditions météorologiques. Mais les enfants qui se sont rendus à la piscine d'été ont pu découvrir de nouveaux aménagements ludiques qui leur permettent de profiter encore plus du lieu. Photo Jean-Jacques Gangloff

par J.-J. g.

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
LA REVUE DE PRESSE

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

jeudi 10 avril 2025
Édition(s) : Molsheim - Schirmeck, Obernai - Barr - Rosheim
Pages 30-30
195 mots - 1 min

OBERNAI - ROSHEIM ET ENVIRONS—OBERNAI

L'O ferme pour sa vidange annuelle et reprendra avec une fête

L'espace aquatique L'O, qui propose plusieurs bassins en intérieurs et un espace bien-être à Obernai, va fermer ses portes du mardi 22 avril au vendredi 2 mai inclus. Il s'agit de la fermeture annuelle pour l'arrêt technique, qui consiste à vidanger les bassins et réaliser de petits travaux de réparation et d'entretien.

La société Récréa, qui gère la piscine pour le compte de la communauté de communes, a décidé cette année de transformer la journée de réouverture en moment de fête.

Samedi 3 mai, une série d'animations (payantes) seront proposées, aussi bien pour les bébés nageurs (sur réservation) que pour les familles (sans réservation) et les fêtards, avec une soirée années 1980 de 19 h à 23 h (sur réservation).

Le club de natation des Dauphins reprend pour sa part ses activités à compter sur lundi 5 mai. Il annonce par ailleurs la tenue d'une compétition régionale samedi 14 et dimanche 15 juin, qui mobilisera les bassins de nage. ■

Musique, jeux aquatiques, bouées géantes et animations ludiques à partager entre parents et enfants sont annoncés pour les familles le jour de la réouverture. Photo DR

par G. m.

LA FREQUENTATION

LA FREQUENTATION
FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	5 164	6 625	5 333	5 638	8 500	24 094	18 287	24 705	5 113	6 074	4 522	4 083	118 138
Entrées wellness	1 984	1 926	1 450	985	1 443	1 492	1 498	1 915	1 498	1 571	1 591	1 666	19 019
Scolaires et clubs payants	6 992	4 576	7 368	2 065	5 789	5 887	1 126	257	7 017	6 573	7 337	5 687	60 674
Pass activités	536	559	869	499	839	517	369	454	664	768	855	512	7 441
Abonnements	3 751	3 592	3 891	2 545	3 840	4 222	3 953	4 025	4 023	4 140	3 799	3 469	45 250
Autres produits	0	0	649	377	263	1	5	4	15	13	775	880	2 982
Total Aquatique et Fitness	18 427	17 278	19 560	12 109	20 674	36 213	25 238	31 360	18 330	19 139	18 879	16 297	253 504
Total 2025	18 427	17 278	19 560	12 109	20 674	36 213	25 238	31 360	18 330	19 139	18 879	16 297	253 504
Total 2024	17 081	17 907	18 192	12 270	19 005	22 937	35 291	41 896	19 665	18 123	18 607	15 441	256 415

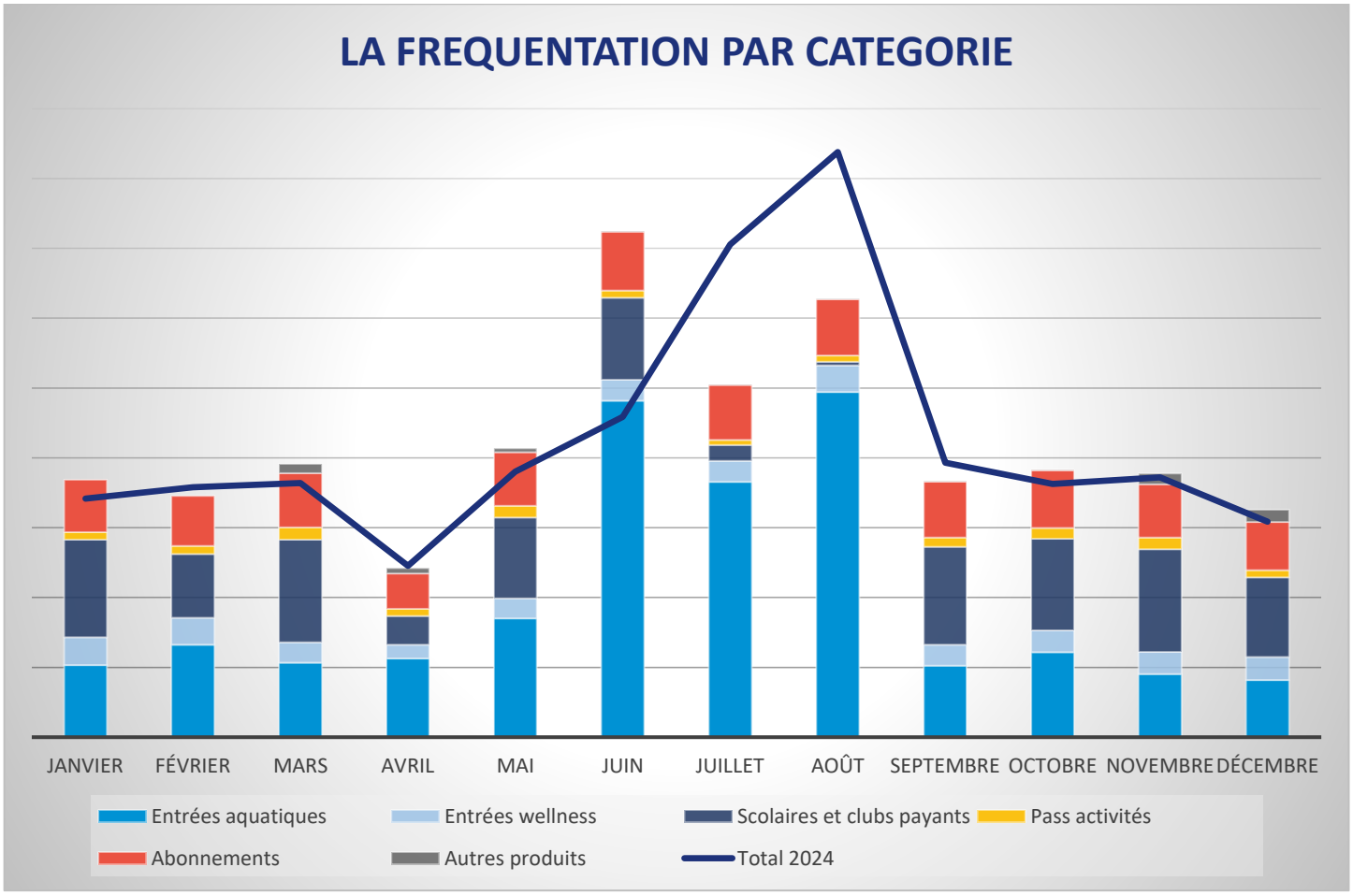

LA FREQUENTATION
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

LA FREQUENTATION TOTALE

	2023	2024	2025
Fréquentation totale	238 742	256 415	253 504

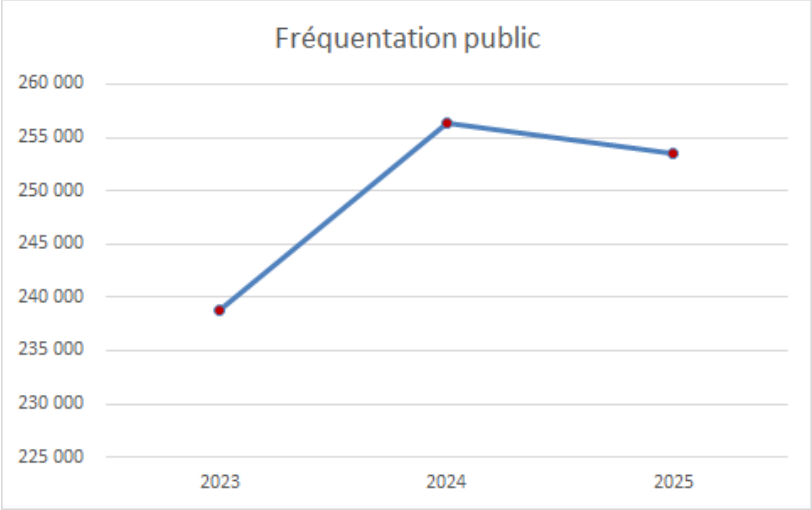

En 2025, nous avons observé une très légère baisse de 1,1% de la fréquentation par rapport à 2024, marquée par une saison estivale (Juillet et Août) globalement mitigée et difficile.

Tout d'abord, des conditions météorologiques extrêmement favorables sur Juin qui a permis d'avoir une fréquentation record sur ce mois. Les deux mois suivants, Juillet et Août furent compliqués malgré un regain sur la deuxième quinzaine d'Août. Une communication ciblée et maîtrisée, tournée vers l'extérieur (jours caniculaires) mais aussi l'intérieur (jours de pluie), a permis de capter un large public. La mise en place d'une bonne dynamique événementielle, associée à un programme d'animations estivales sur L'O et la Piscine Plein Air a contribué à attirer et fidéliser nos usagers par tous les épisodes météo.

Plus précisément :

- La fréquentation des entrées aquatiques (L'O et Plein Air a baissé de 3%.
- L'espace bien-être a connu une légère baisse de 1,1%.
- La fréquentation des scolaires et du club a augmenté de 3,6%, signe de l'attractivité de nos services auprès des jeunes.
- Enfin, le nombre d'abonnés actifs a connu une forte hausse passant de 563 (fin 2024) à 673 (fin 2025), ce qui témoigne de l'engouement croissant pour notre structure. La fréquentation des abonnés actifs passant de 41 521 à 44 811.

Ces résultats sont encourageants pour l'avenir et soulignent l'efficacité de nos efforts pour répondre aux attentes de nos usagers, renforcer l'attractivité de notre offre, et dynamiser l'ensemble de nos services.

LES RECETTES

LES RECETTES
LA GRILLE TARIFAIRE

GRILLE TARIFAIRE 2025 - L'O ET PISCINE PLEIN AIR		
En euros TTC, sur la base d'une TVA à 20%		
ESPACE AQUATIQUE		
Entrées unitaires		
Entrée adulte (à partir de 17 ans)	Entrée adulte (à partir de 17 ans)	6.90 €
Entrée enfants (4 ans - 17 ans)	de 4 à 17 ans inclus	5.40 €
Entrée enfants (- de 4 ans)	- de 4 ans	3.00 €
Entrée famille	(2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adultes)	23.00 €
Entrées groupes, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	4.50 €
Entrées multiples		
Carte 10 entrées (l'O + Plein air)	Carte 10 entrées adulte 6 mois	59.50 €
Carte 10 entrées enfants (l'O + Plein air)	Carte 10 entrées enfants 4-17 ans 6 mois	53.00 €
Carte 10 entrées enfants (-4ans)	(-4ans)	29.00 €
Carte 10 heures	Validité trois mois	43.00 €
PISCINE PLEIN AIR		
Entrées unitaires		
Entrée adulte (à partir de 17 ans)	à partir de 17 ans	5.80 €
Entrée enfants (4 ans - 17 ans)	de 4 à 17 ans inclus	4.40 €
- de 4 ans		2.00 €
Entrée famille	(2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adultes)	19.00 €
Entrées multiples		
Carte 10 entrées (uniquement plein air)	pour toute la famille	46.00 €
Abonnement		
Pass semaine Juillet - Août	Acces illimité en juillet et août	20.00 €
ESPACE FORME - DETENTE		
Entrées unitaires		
Entrée Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme	23.00 €
Entrée Duo Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme pour 2 personnes	36.00 €
Entrée All Inclusive	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme et accès à toutes les activités le temps d'une	35.00 €
Entrées multiples		
Carte 10 entrées Liberté	Entrées à l'espace aquatique, bien-être et forme	205.00 €
ENTREES DIVERS		
Entrée événementielle	Fourchette de 10 à 30 euros en fonction des événements	20.00 €
Caution ou re-création bracelet		6.00 €
Caution ou re-création carte		3.00 €
Frais d'adhésion à la smiling community		35.00 €
PASS SPORT SANTE		
1 séance Basic		14.50 €
10 séances Basic		129.00 €
1 séance Premium		17.50 €
10 séances Premium		157.50 €
Activité trimestrielle	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium sur trois mois	199.00 €
PASS ACTIVITE NATATION		
LudiMania	Une séance / semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	300.00 €
LudiNage Vert / Bleu / Rouge	Une séance / semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	300.00 €
Option Pass Natation LudiNage / Ludimania	Accès illimité à l'espace aquatique de septembre à juin (hors vacances scolaires)	90.00 €
Impulséo	Une séance de Impulséo par semaine de septembre à juin	300.00 €
Option Pass Natation Impulséo	Accès illimité à l'espace aquatique de septembre à juin (hors vacances scolaires)	150.00 €
Stage de natation	5 séances	85.00 €
ABONNEMENTS FLEX		
Classic	Accès illimité à l'espace aquatique	30.00 €
Essential	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic	51.00 €
Excellence	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	64.00 €
Option wellness	Accès illimité aux espaces bien-être et forme	30.00 €
Pass Sérénité	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être	50.00 €
Pass Intensité	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien être + activités	65.00 €
ABONNEMENTS ANNUEL		
Classic	Accès illimité à l'espace aquatique	330.00 €
Essential	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic	550.00 €
Excellence	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	690.00 €
Option wellness	Accès illimité aux espaces bien-être et forme	330.00 €
SCOLAIRES (Séance / classe) l'O		
Scolaires du 1er degré	Prix pour une séance (= une classe) de 45 minutes sur la base de 2 classes par créneau, pédagogie et surveillance incluses	108.00 €
Scolaires du 2nd degré	Prix pour une séance (= une classe) de 60 minutes sur la base de 2 classes par créneau, surveillance incluse	83.00 €
LOCATION		
1 heure ligne d'eau 25m	hors surveillance	30.00 €
Loyen mensuel Dauphins d'Obernai	Hors surveillance, sur la base d'un volume annuel de 10 424 heures ligne d'eau et 146 heures de location du bassin d'activités	8 647 €
1 heure bassin complet 25m	hors surveillance	240.00 €
1 heure bassin d'initiation ou bassin loisir intérieur	hors surveillance	120.00 €
1 heure espace aquatique complet	hors surveillance	600.00 €
1 heure espace bien être		600.00 €
1 heure espace cardio training		270.00 €
1 heure de mise à disposition MNS		48.00 €
Demi journée de mise à disposition compétition	5h, bassins de 25m + apprentissage et vestiaires collectifs	725.00 €

LES RECETTES
LES RECETTES PAR CATÉGORIE

LES RECETTES COMMERCIALES MENSUELLES TTC PAR CATEGORIE L'O

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	33 038	40 943	31 980	34 641	54 850	149 284	103 145	139 200	33 782	34 843	27 796	27 436	710 938
Entrées wellness	35 307	28 327	27 015	18 552	30 689	26 464	27 694	33 492	26 928	28 924	30 182	30 545	344 118
Scolaires et clubs payants	8 647	26 345	17 450	26 286	10 425	19 304	26 174	8 647	8 647	26 059	21 977	40 306	240 267
Pass activités	5 348	5 249	9 860	5 440	7 439	18 217	13 435	14 340	23 857	8 892	6 550	3 601	122 226
Abonnements	36 241	27 045	25 715	21 997	32 135	33 403	32 239	35 527	51 056	35 224	29 089	33 687	393 355
Autres produits	0	4 925	9 029	0	2 251	180	84	0	178	891	10 206	1 717	29 461
Total Aquatique et Fitness	118 580	132 834	121 050	106 916	137 788	246 851	202 771	231 205	144 446	134 834	125 799	137 291	1 840 364
Snack/Bar	0	0	0	0	2 763	18 331	15 656	25 041	768	15	15	771	63 359
Total Restauration	0	0	0	0	2 763	18 331	15 656	25 041	768	15	15	771	63 359
Boutique textile	2 326	3 154	2 568	2 503	3 098	7 959	6 612	8 636	2 415	2 970	2 438	2 384	47 060
Distributeur externalisé	275	0	0	466	0	0	777	0	0	879	0	0	2 396
Divers	434	490	1 138	290	937	1 203	786	634	1 261	504	1 131	226	9 034
Total Recettes Accessoires	3 035	3 644	3 706	3 258	4 035	9 162	8 175	9 270	3 676	4 353	3 569	2 610	58 490
Total 2025	121 615	136 477	124 755	110 174	144 585	274 343	226 602	265 516	148 890	139 202	129 383	140 672	1 962 213
Total 2024	128 291	124 856	126 084	105 658	131 722	177 543	291 853	329 457	148 958	128 236	118 615	137 098	1 948 372

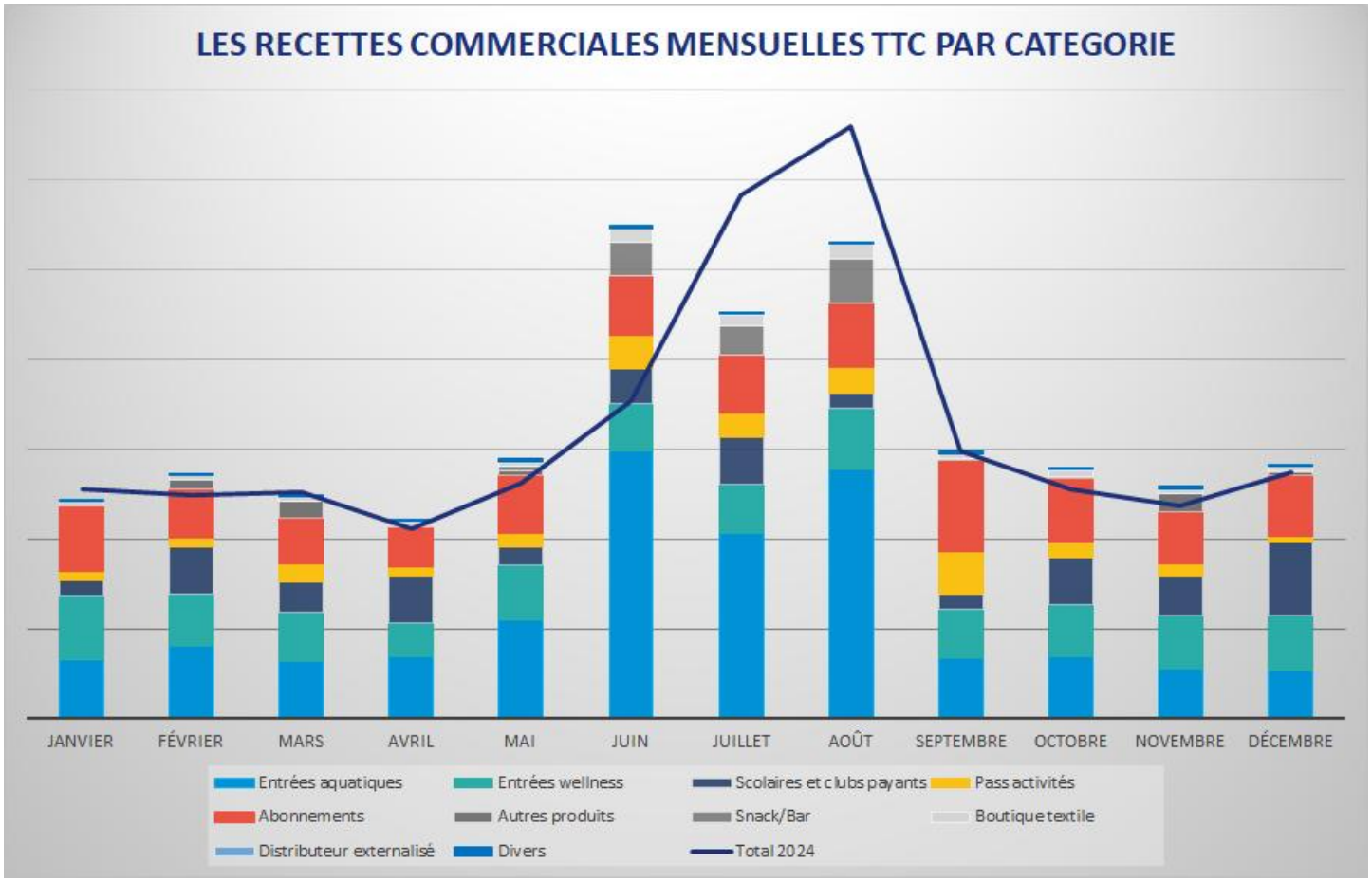

LES RECETTES

L'EVOLUTION DES RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES COMMERCIALES TTC				
	2022	2023	2024	2025
Recettes commerciales	1 663 145 €	1 754 879 €	1 948 372 €	1 962 213 €

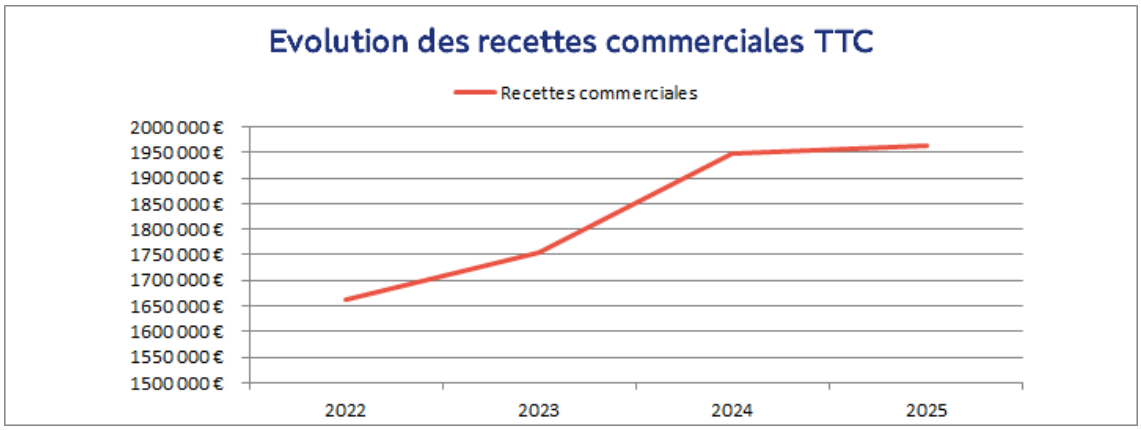

En 2025, le développement de l'activité commerciale a été particulièrement positif, malgré un mois d'avril perturbé par l'arrêt technique annuel et une saison estivale très mitigée sur Juillet et Août.

Le chiffre d'affaires a progressé légèrement de 0,7% par rapport à 2024, malgré une saison estivale (Juillet et Août) en deçà des attentes. Soit une belle performance qui peut être attribuée à plusieurs facteurs :

- Un mois de Juin exceptionnel compensant partiellement la perte notable sur Juillet et Août.
- Une dynamique commerciale réussie avec des opérations commerciales variées et séduisantes, qui ont su attirer de nombreux usagers été comme hors été.
- Des évènements familiaux à la fois originaux et attrayants montrant un engouement du public.
- Une communication ainsi qu'un large programme d'animations estivales pensé et réfléchi en intérieur pour pallier aux contraintes météorologiques de l'été.

Il est également important de souligner qu'aucune indexation des tarifs fut appliquée au 1er janvier 2025.

Par secteur :

- L'espace bien-être a enregistré une baisse de 4,6% dû à plusieurs dysfonctionnements techniques rencontrés durant l'année sur certains équipements et spas.
- Comme l'année dernière, le nombre d'abonnés actifs a fortement progressé, avec une augmentation de 18,2% des abonnements, ce qui montre l'engouement pour nos services et prestations à long terme.
- Les recettes du snack se sont stabilisées, avec une légère baisse de 2,8%, et malgré une fréquentation estivale très mitigée.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent une évolution positive de notre activité commerciale et soulignent l'efficacité de nos stratégies commerciales, qui combinent une offre attractive et une réponse aux besoins des usagers.

LES ELEMENTS FINANCIERS

LES PRODUITS

LES CHARGES

LE RESULTAT

COMMENTAIRES

L'INDEXATION

LES ELEMENTS FINANCIERS
LES PRODUITS

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,1978
CA Aquatique fitness	1 537 817	1 667 228	
CA Boutique	39 217	51 667	
CA Recettes accessoires	12 258	6 667	
CA Restauration	57 599	16 667	
PCA Aquatique fitness	-13 583		
Remboursements clients	-1 724		
Impayés clients douteux	-1 732		
Total CA commercial HT	**1 629 852**	**1 742 228**	
Compensation affermage	943 726	750 251	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	**2 573 578**	**2 492 479**	**2 985 516**

Les recettes commerciales sont détaillées en TTC dans le chapitre « les recettes par catégorie ». Elles sont ici diminuées de la variation des produits constatés d'avance (PCA Aquatique fitness).

Les produits constatés d'avance concernent uniquement les abonnements (trimestriels et annuels) et les écoles de natation.

Le total Chiffre d'affaires HT regroupe les recettes commerciales HT nettes et les compensations.

LES ELEMENTS FINANCIERS

LES CHARGES

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,1978
Conso boutique	22 703	25 833	
Conso resto	22 300	5 000	
Matériel pédagogique	722		
Petites fournitures	14 248	14 000	
MP marchandises et fournitures	**59 973**	**44 833**	
P1 Eau	161 920	135 315	
P1 Electricité	141 303	173 072	
P1 Gaz	262 457	152 413	
P1 Optimisation des fluides	41 269		
P1 Fluides	**606 949**	**460 801**	
P2 Maintenance	193 822	192 375	
P3 GER	52 209	52 466	
P4	-12 684	12 684	
Nettoyage et entretien	15 675	16 000	
Contrats de maintenance	20 486	54 060	
Contrôles réglementaires	4 059	5 000	
Entretien espaces verts	5 600	16 000	
Entretien matériel exploit.	13 752	10 500	
Entretien biens immobiliers	43 357	26 000	
Maintenance et entretien	**336 276**	**385 085**	
Salaires et charges	1 343 366	1 182 215	
Participation des salariés	17 789	19 900	
Formation	16 859	20 521	
Autres coûts salariaux	11 667	6 696	
Vêtements de travail	624	7 287	
Coûts salariaux	**1 390 305**	**1 236 618**	
Cours prestataires extérieurs	0	12 778	
Cours prestataires extérieurs	**0**	**12 778**	
Promotion communication	24 141	36 400	
Promotion communication	**24 141**	**36 400**	
Taxes sur les salaires	32 322	16 847	
Taxes foncières et CFE	15 000	15 000	
CVAE	4 284	20 623	
SACEM	3 702	1 000	
Autres taxes	3 283	13 000	
Impôts et taxes	**58 591**	**66 470**	
Frais postaux	119	1 100	
Téléphonie internet	6 739	17 400	
Assurances	15 000	14 433	
Frais de déplacement	22 554	11 000	
Sécurité et gardiennage	-28 515		
Frais actes et contentieux	348		
Honoraires	11 990		
Frais bancaires	6 588	8 669	
Monétique cartes bracelets	2 678	6 500	
Locations	14 635	3 324	
Autres frais	2 829		
Frais généraux	**54 964**	**62 426**	
Redevance collectivité	10 000	10 000	
Redevance collectivité	**10 000**	**10 000**	
Charges financières	-4 632		
Charges diverses	**-4 632**	**0**	
Dotations aux amortissements	4 574		
Financement investissements	74		
Coûts des investissements	**4 648**	**0**	
Frais de structure	112 764	97 469	
Frais de structure	**112 764**	**97 469**	
TOTAL CHARGES	**2 653 979**	**2 412 879**	**2 890 171**

LES ELEMENTS FINANCIERS
LE RÉSULTAT

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,1978
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	2 573 578	2 492 479	2 985 516
TOTAL CHARGES	2 653 979	2 412 879	2 890 171
RESULTAT ECONOMIQUE	-80 400	79 600	95 346
IS	0	27 860	33 371
RESULTAT NET	-80 400	51 740	61 975

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

• VENTILATION DES CHARGES :

- **Matières premières, marchandises et fournitures**

Ces postes regroupent :
- Les achats consommés (achats +/- variation de stocks) de la boutique, et éventuellement des soins et de la restauration ;
- Les achats de petites fournitures (administratives – petit matériel – matériel d'exploitation – pharmacie – fournitures diverses, …) non immobilisables

- **P1 Fluides**

Engagement de notre prestataire technique sur un montant forfaitaire sur la durée du contrat pour la fourniture de l'électricité, l'eau, le gaz, le bois ou le réseau de chaleur

- **Maintenance et entretien**

➢ Entretien et maintenance (P2 ou maintenance de niveau 1 à 3), analyses d'eau, visites techniques réglementaires, produits de traitement et achat petit matériel / fournitures :

Ces postes de dépenses correspondent à la prestation de notre partenaire technique pour l'entretien et la maintenance du centre. Notre partenaire s'engage à rechercher en permanence des pistes d'optimisation des ressources et de préservation du matériel et de la partie technique du bâtiment.

Le poste P3 représente la provision gros entretien ; les charges liées à ce poste sont soumises à l'accord préalable de la collectivité et font l'objet d'un tableau récapitulatif annuel.

➢ Nettoyage et entretien

Ce poste correspond au coût de la prestation de notre partenaire nettoyage.
La prestation comprend :
- Les moyens humains (agents d'entretien, …)
- L'achat des matériels adaptés au milieu aquatique (auto-laveuses…)
- La fourniture des produits d'entretien et des consommables (produits écologiques dans la mesure du possible)

➢ Contrats de maintenance

Ce poste regroupe l'ensemble des contrats de maintenance des matériels nécessaires à l'exploitation et du bâtiment (SSI, ascenseurs, …).

➢ Entretien espaces verts, bâtiments, matériel d'exploitation

Sont regroupées ici toutes les charges par nature liées à l'entretien du bâtiment et des matériels nécessaires à l'exploitation du centre.

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

- **Coûts salariaux**

Dans un souci de clarté et de transparence, nos charges liées au personnel sont ventilées en plusieurs postes :

- Poste « Salaires, primes et charges » : il s'agit des dépenses de personnel (salaires bruts + charges sociales) et de la variation congés payés.

- Participation et intéressement des salariés : participation et intéressement sur le résultat versée aux salariés, dans le cadre de notre accord groupe (UES Récréa) bénéficiaire.

- Formation : coûts liés aux formations effectuées par les salariés

- Autres coûts salariaux : médecine du travail, indemnités,…

- Vêtements de travail : afin de permettre une identification rapide du personnel au sein du centre aquatique, tous nos employés (hôtesses, éducateurs, agents d'entretien…) sont équipés de vêtements de travail avec logo du site. Cela inclut également l'achat des tenues utilisées par les éducateurs lors des activités.

- **Cours prestataires extérieurs**

En cas de besoin pour effectuer certains de nos cours (Zen, Sophrologie, Fitness...) nous pouvons faire appel à des prestataires extérieurs, et aussi pour assurer les cours aquatiques en cas de déficit de personnel salarié.

- **Promotion communication**

Ce poste couvre les achats d'espaces publicitaires, les frais d'imprimerie, les insertions publicitaires, les coûts de création des différents supports de communication (internet, réseaux sociaux y compris agence de communication interne)

- **Impôts et taxes**

Ce poste comprend la taxe sur les salaires, la part sur la valeur ajoutée (CVAE), la contribution foncière des entreprises (CFE), la SACEM et les autres taxes (ordures ménagères, redevance TV, taxes restauration, …).

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

- **Frais Généraux**

  - Frais postaux, téléphonie

  - Assurances

    Ce poste comprend une assurance responsabilité civile ainsi que l'assurance multirisque, qui couvre les dommages aux biens.

  - Frais de déplacement

    Ce poste regroupe les coûts des véhicules (location, carburant, entretien…) ainsi que les dépenses liées aux différents déplacements effectués durant l'année.

  - Sécurité et gardiennage

    Pour garantir la sécurité des bâtiments et de notre clientèle, nous pouvons faire appel à des entreprises spécialisées de gardiennage.

  - Frais actes et de contentieux

    Frais liés aux besoins de documents officiels (K-bis, frais de publication, ….).

  - Honoraires

    Ce poste comprend les honoraires versés aux experts comptables et commissaires aux comptes qui attestent de l'exactitude de nos comptes annuels, des éventuels honoraires versés aux avocats en cas de litiges et tout autre honoraire versé aux prestataires extérieurs.

  - Frais bancaires

    Ils concernent les frais fixes (tenue de compte, abonnement, …) et les frais liés aux transactions bancaires (commissions carte bleue, virements, prélèvements, frais sur impayés, …).

  - Autres frais

    Toutes autres charges non incluses dans les postes ci-dessus.

- **Coûts des investissements**

Ces postes regroupent l'amortissement des investissements nécessaires à l'exploitation du centre, les frais financiers afférents au financement des matériels. Les autres achats représentent toutes les fournitures et petit matériel nécessaires non immobilisables (valeur inférieure à 500€ HT unitaire).

- **Les frais de structure**

Afin de favoriser la mutualisation des compétences entre les différents centres que nous gérons, plusieurs services (ressources humaines, administration paie, comptabilité, juridique, contrôle de gestion, marketing, achats,…) interviennent en soutien des managers pour la gestion des centres. Ce poste correspond aux opérations et dépenses effectuées au niveau du siège au profit des exploitations.

LES ELEMENTS FINANCIERS
L'INDEXATION

L'INDEXATION

	Fixe	Salaires	Eau	Electricité	Gaz	Frais divers	Coût du travail
Pondération (formule du contrat)	4%	54%	5%	10%	4%	12%	11%
Variation de l'indice		11,0%	29,8%	20,6%	128,3%	32,8%	11,3%
Variation pondérée		5,9%	1,5%	2,1%	5,1%	3,9%	1,2%

Coefficient d'indexation	**1,19781**
Variation	**19,78%**

Méthode	Indices spot
Année indexée	2025

* Cette indexation est provisoire

ANNEXES

ANNEXES
PLANNING D'OUVERTURE

Espace aquatique			
Année	**Période Scolaire**	**Période Vacances**	**Période Estivale**
Lundi	7h - 8h30 / 10h - 20h	10h - 20h	10h - 20h
Mardi	10h - 20h	10h - 20h	10h - 20h
Mercredi	7h-8h30 / 10h-20h	10h - 20h	10h - 20h
Jeudi	10h - 20h	10h - 20h	10h - 20h
Vendredi	10h - 22h	10h - 20h	10h - 20h
Samedi	9h - 13h / 14h - 19h	9h - 19h	9h - 19h
Dimanche Jours fériés	9h - 13h / 14h - 19h	9h - 19h	9h - 19h

Amplitude horaire hebdomadaire			
Année	**Période Scolaire**	**Période Vacances**	**Période Estivale**
Entrées publiques	73	70	70
Activités publiques	18.75	13.5	13.5
Stages enfants	0	15	15
Scolaires primaires	19.7	0	0
Scolaires secondaires	17.3	0	0

ANNEXES
RAPPORT ANNUEL ARS

RESULTATS DU CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIRS
PIS-ESPACE AQUATIQUE L'O OBERNAI

REFERENCE DE QUALITE non satisfaite
LIMITE DE QUALITE non conforme

Source : ARS GRAND-EST

ESPACE AQUATIQUE L'O BAIN FROID

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du piv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	2.2	24.1	7.7	12.7	0.6	2.4	3.8	2.4	9.2	<1	<1	1.73	2.48	0.75	0.78	<1	<1	0	<5	N
07/03/2025	1.2	24.6	7.7	13.1						<1	1	1.31	1.66	0.35	0.58	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	4.2	50.6	7.5	16.6						<1	1	1.39	2.11	0.72	0.75	<1	<1	0	<5	N
18/06/2025	3.2	62.2	7.2	16						<1	<1	1.25	1.5	0.25	0.87	<1	<1	0	<5	N
31/07/2025	3.7	70.3	7.7	16	<0.5	<0.5	3.7	0.7	4.4	<1	<1	1.4	1.5	0.1	0.59	<1	<1	0	<5	N
11/09/2025	4.2	68.9	7.1	14.8						<1	<1	1.67	1.95	0.28	1.29	<1	<1	0	<5	N
23/10/2025	5.2	61.5	7.7	14.3						<1	<1	1.6	1.91	0.31	0.7	<1	<1	0	<5	N
18/12/2025	2.8	59.6	7.4	14.4						<1	<1	1.58	1.94	0.36	0.97	<1	<1	0	<5	N

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN D'INITIATION

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du piv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	2.1	177	7.2	28.4	<0.5	<0.5	6	1.2	7.2	<1	<1	1.98	2.21	0.23	1.28	<1	<1	0	<5	N
07/03/2025	2.5	161	7.6	31						<1	<1	1.7	1.88	0.18	0.7	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	1.4	107	7.7	28.3						<1	1	1.54	1.67	0.13	0.55	<1	<1	0	<5	FA
18/06/2025	1.6	214	7.7	28.6						<1	<1	1.6	1.85	0.25	0.6	<1	<1	0	<5	FA
31/07/2025	1.3	282	7.4	28.9	<0.5	<0.5	7.2	1.1	8.3	<1	<1	1.58	1.7	0.12	0.81	<1	<1	0	<5	N
11/09/2025	1.3	307	7.3	28.6						<1	<1	1.48	1.67	0.19	0.87	<1	<1	0	<5	M
23/10/2025	1.4	324	7.4	28.9						<1	1	1.55	1.85	0.3	0.79	<1	<1	0	<5	FA
18/12/2025	1.8	325	7.4	28.8						<1	<1	1.48	1.68	0.2	0.83	<1	<1	0	<5	FA

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN LOISIR EXT

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du piv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates															
18/06/2025	1.3	433	7.4	29.3	<1	<1	1.91	2.11	0.2	0.98	<1	<1	0	<5	M
31/07/2025	1.1	420	7.4	29.4	<1	<1	1.95	2.09	0.14	1.04	<1	<1	0	<5	N

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN LOISIR INT

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du piv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	1.9	387	7.4	28.9	<0.5	<0.5	12.8	1.4	14.2	<1	<1	2.19	2.32	0.13	1.17	<1	<1	0	<5	N
07/03/2025	2.7	429	7.4	28.5						<1	<1	1.88	2	0.12	0.96	<1	1	0	<5	N
17/03/2025	2.4	393	7.3	27.6						<1	<1	2.28	2.36	0.08	1.35	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	2.8	80.6	7.5	28.5						<1	<1	1.74	2.05	0.31	0.82	<1	<1	0	<5	FA
18/06/2025	1.9	152	7.4	29.1						<1	<1	1.95	2.05	0.1	1.04	<1	<1	0	<5	FA
31/07/2025	2.3	444	7.5	29.1	<0.5	<0.5	17.9	1.7	19.6	<1	<1	1.85	2.05	0.2	0.91	<1	<1	0	<5	FA
11/09/2025	2.5	680	7.4	28.8						<1	<1	1.55	1.76	0.21	0.83	<1	<1	0	<5	N
23/10/2025	2.7	599	7.4	28.3						<1	<1	1.6	1.93	0.33	0.86	<1	<1	0	<5	FA
18/12/2025	1.4	581	7.4	28.6						<1	<1	1.53	1.74	0.21	0.81	<1	<1	0	<5	N

ANNEXES
RAPPORT ANNUEL ARS

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN PTTE ENFANCE

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du plv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	4.2	168	7.1	31.4	<0.5	0.5	32.6	3.2	36.3	<1	<1	1.44	1.89	0.45	0.99	<1	<1	0	<5	N
07/03/2025	2.6	225	7.7	31.2						<1	3	1.96	2.22	0.26	0.7	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	6	183	7.8	31.3						<1	<1	2.32	2.91	0.59	0.74	<1	<1	0	<5	M
18/06/2025	5.3	432	7.8	31.8						<1	93	2.5	2.73	0.13	0.78	<1	<1	0	<5	N
31/07/2025	4	254	7.7	31.9	<0.5	0.9	35.2	4	40.1	<1	13	1.89	2.19	0.3	0.67	<1	<1	0	<5	N
11/09/2025	4.6	375	7.4	31.4						<1	2	2.34	2.56	0.22	1.19	<1	<1	0	<5	N
23/10/2025	4.4	150	7.7	31.4						<1	<1	1.9	2.16	0.26	0.68	<1	<1	0	<5	M
18/12/2025	2.2	204	7.4	31						<1	<1	1.5	1.75	0.25	0.76	<1	<1	0	<5	N

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN SPORTIF

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du plv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	3.6	286	7.4	27.3	<0.5	<0.5	22.7	2	24.7	<1	<1	1.62	2.38	0.76	0.87	<1	<1	0	<5	M
07/03/2025	3.8	365	7.5	27						<1	2	1.3	1.5	0.2	0.62	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	2.8	55.5	7.7	27						<1	1	1.87	2.34	0.47	0.66	<1	<1	0	<5	M
18/06/2025	2.4	157	7.3	26.5						<1	<1	1.66	1.88	0.22	1.03	<1	<1	0	<5	M
31/07/2025	2.3	201	7.3	26.8	<0.5	0.7	13.2	2.7	16.6	<1	<1	1.3	1.51	0.21	0.81	<1	<1	0	<5	N
11/09/2025	2.9	215	7.3	26.9						<1	<1	2.2	2.49	0.29	1.28	<1	<1	0	<5	N
23/10/2025	3.7	285	7.3	27.1						<1	<1	1.9	2.09	0.19	1.13	<1	<1	0	<5	M
18/12/2025	3.2	352	7.3	27.1						<1	<1	1.4	1.63	0.23	0.84	<1	<1	0	<5	FA

ESPACE AQUATIQUE L'O BASSIN ZEN

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromométhane	Chloroforme	Dichloromonobromométhane	Trihalométhanes (4 substances)	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du plv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates																				
13/01/2025	4	568	7.2	31.8	<0.5	<0.5	17.3	1.2	18.5	<1	<1	1.69	2.16	0.47	1.07	<1	<1	0	<5	FA
07/03/2025	2.9	428	7.6	32.3						<1	<1	1.17	1.41	0.24	0.48	<1	<1	0	<5	N
14/05/2025	3.1	174	7.6	30.9						<1	<1	2.3	2.71	0.41	0.89	<1	<1	0	<5	N
18/06/2025	1.9	418	7.5	32.1						<1	1	2.2	2.56	0.36	1.03	<1	<1	0	<5	N
31/07/2025	2.1	559	7.5	31.7	<0.5	<0.5	23.4	2.1	25.5	<1	2	2.2	2.56	0.36	1.03	<1	<1	0	<5	N
11/09/2025	2.6	540	7.2	31.2						<1	<1	1.18	1.77	0.59	0.74	<1	<1	0	<5	FA
23/10/2025	2.8	389	7.5	31.5						<1	<1	1.44	1.89	0.45	0.68	<1	<1	0	<5	FA
18/12/2025	3.3	337	7.4	31.7						<1	<1	1.5	1.88	0.38	0.79	<1	<1	0	<5	N

ESPACE AQUATIQUE L'O PENTAGLISS 6 PISTES

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Entérocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Fréquentation au moment du plv
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	SANS OBJET
Dates															
18/06/2025	1.4	431	7.9	26.5	<1	7	1.13	1.4	0.27	0.33	<1	<1	0	<5	N
31/07/2025	1.1	395	7.8	27.4	<1	6	1.45	1.58	0.13	0.41	<1	<1	0	<5	N

ANNEXES
RAPPORT ANNUEL ARS

ESPACE AQUATIQUE L'O SPA DOUCHES 6 PLACE

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromomethane	Chloroforme	Dichlorobromomethane	Trihalomethanes (4 substances)	Enterocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Legionella pneumophila	Legionella sp	Fréquentation au moment du pl
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	UFC/L	UFC/L	SANS OBJET
Dates																						
13/01/2025	1.9	21	7.5	31.1	<0.5	2.1	2.7	2.2	7	1	<1	2.3	2.56	0.26	1.07	<1	<1	0	<5			FA
22/01/2025	3.5	78.1	7.2	32.7						<1	<1	2.21	2.45	0.24	1.38	<1	<1	0	<5			N
07/03/2025	1.4	36.8	7.7	25						<1	<1	1.38	1.49	0.11	0.53	<1	<1	0	<5			N
14/05/2025	2.1	58	7.4	32.8						<1	<1	3.15	3.63	0.48	1.59	<1	<1	0	<5	<10	<10	N
18/06/2025	1.8	65.5	7.3	32.9						<1	<1	2.38	2.5	0.12	1.24	<1	<1	0	<5			N
31/07/2025	2	75.2	7.3	32.9	<0.5	1.2	3.7	1.7	6.6	<1	<1	2.36	2.5	0.14	1.32	<1	<1	0	<5			N
11/09/2025	2.7	75.1	7.2	32.9						<1	<1	2.96	3.19	0.23	1.85	<1	<1	0	<5			N
23/10/2025	4.9	144	7.4	32.7						<1	<1	2.16	2.5	0.34	1.16	<1	<1	0	<5			N
16/12/2025	2.3	61.7	7.3	32.9						<1	1	2.35	2.83	0.48	1.33	<1	<1	0	<5			N

ESPACE AQUATIQUE L'O SPA REPOS 6 PLACES

Paramètres	Carbone organique total	Chlorures	pH	Température de l'eau	Bromoforme	Chlorodibromomethane	Chloroforme	Dichlorobromomethane	Trihalomethanes (4 substances)	Enterocoques	Bact. aér. revivifiables à 36°C	Chlore libre	Chlore total	Chlore combiné	Chlore libre actif	Pseudomonas aeruginosa	Staphylocoques pathogènes	Transparence qualitative	Acide isocyanurique	Legionella pneumophila	Legionella sp	Fréquentation au moment du pl
Unités	mg(C)/L	mg/L	unité pH	°C	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	µg/L	n/(100mL)	n/mL	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	n/(100mL)	n/(100mL)	SANS OBJET	mg/L	UFC/L	UFC/L	SANS OBJET
Dates																						
13/01/2025	2.6	34.3	7.6	29.2	<0.5	2.2	6.1	2.6	10.9	<1	1	1.58	2.3	0.72	0.66	<1	<1	0	<5			N
07/03/2025	1.2	25.5	7.6	23.9						<1	<1	3.21	3.31	0.1	1.48	<1	<1	0	<5			N
14/05/2025	4.8	108	7.9	32.6						<1	<1	2.58	3.41	0.83	0.71	<1	<1	0	<5	<10	<10	N
18/06/2025	2.5	106	7.5	32.5						<1	4	2.56	2.9	0.34	1.16	<1	<1	0	<5			FA
31/07/2025	4.1	146	7.8	33.1	<0.5	0.5	7.7	1.3	9.5	<1	<1	2.6	2.9	0.3	0.75	<1	<1	0	<5			FA
11/09/2025	5.2	136	7.1	32						<1	<1	2.45	3.06	0.61	1.64	<1	<1	0	<5			N
23/10/2025	3.6	75.9	7.6	33						<1	1	2.5	2.95	0.45	1.01	<1	<1	0	<5			N
16/12/2025	3.7	99.3	7.5	32.9						<1	<1	1.79	2.15	0.36	0.82	<1	<1	0	<5			N

ANNEXES
CONTROLE DE LA QUALITE DE L'AIR

23 Juil. 25

SGS

SGS France / Div. EIHT

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03189
Page 1 sur 12

cofrac
ESSAIS
Accréditation
N° 1-6446
portée disponible
sur www.cofrac.fr

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR AMBIANT D'UNE ATMOSPHERE DE HALL DE PISCINE

CONTROLE REGULIER S1-2025

ENGIE ENERGIE SERVICES

L'O ESPACE AQUATIQUE
6 RUE DU MARECHAL DE TASSIGNY
OBERNAI (67)

FIC PAQ 115 révision 10

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

SGS

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03189
Page 2 sur 12

cofrac
ESSAIS
Accréditation N° 1-6446 portée disponible sur www.cofrac.fr

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR AMBIANT D'UNE ATMOSPHERE DE HALL DE PISCINE

CONTRÔLE RÉGULIER S1-2025
PISCINE D'OBERNAI (67)
MS25-03189

Intervention réalisée le jeudi 26 juin 2025
par M. Marc IANDOLI

DEMANDEUR

RÉF. CDE N° **4700 243806**

ENGIE ENERGIE SERVICES
Territoire Est - Agence Alsace
1000 boulevard Sebastien Brant
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

M. Joël BEIN
Technicien d'exploitation en Charge du site
☏ : 03.88.44.66.00
: 06.78.98.73.28
e-mail : joel.bein@engie.com

PRESTATAIRE

RÉF. DEVIS DM25-00267

SGS FRANCE
Environmental & Industrial, Hygiene Testing
ZI Saint Guénault - 7 rue Jean Mermoz
91 080 COURCOURONNES

M. Marc IANDOLI
Responsable Activité Air
☏ : 01.69.36.51.95
: 06.30.32.15.68
: 01.69.36.51.88
e-mail : marc.iandoli@sgs.com

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

SGS

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03189
Page 3 sur 12

IND	SUIVI DOCUMENTAIRE		
0	Bon Pour Envoi Rédacteur : Adjoint Responsable Activité Air Vérificateur : Responsable Activité Air		
A		N : V : F :	N : V : F :
0	23 Juil. 25	N : Thomas PINCEMIN V : F : Adjoint Responsable Activité Air	N : Marc IANDOLI V : F : Responsable Activité Air
Indice	Date	Rédacteur	Vérificateur
		Nom (N) - Visa (V) - Fonction (F)	

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 pages & 15 pages d'annexes.
L'accréditation par la section laboratoires du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation n°1-6446.
Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'échantillonnage.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis-à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Dans le cas ou le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées ici a / ont été(s) prélevé(s) par le client ou par un tiers agissant pour le client, les constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.

Certains éléments de ce rapport sont évalués/calculés sur la base de données fournies par le client et identifiées comme telles dans le présent document. SGS France EIHT ne pourra être tenu responsable d'une stratégie ou de résultats découlant d'informations erronées portées à sa connaissance. »

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

SGS

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03189
Page 4 sur 12

SOMMAIRE

SYNTHESE & CONCLUSIONS 5
1. OBJET DE L'INTERVENTION 6
2. CONTEXTE DE L'ETUDE & POLLUANTS RECHERCHES 6
2.1. LA TRICHLORAMINE OU TRICHLORURE D'AZOTE 6
2.2. LES TRIHALOMETHANES OU THM 6
3. TEXTES DE REFERENCE ET REGLEMENTATION 6
3.1. LA REGLEMENTATION 6
3.2. LES NORMES DE REFERENCE 6
4. METHODOLOGIE DE MESURAGES 7
5. VALEURS DE REFERENCE 7
6. DESCRIPTIF TECHNIQUE DES MATERIELS UTILISES 8
6.1. MATERIEL DE PRELEVEMENT 8
6.2. VERIFICATION DU DEBIT DE PRELEVEMENT 8
6.3. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES 8
7. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE 8
8. tAUX DE FREQUENTATION 8
9. LOCALISATION DES POINTS DE MESURAGES 9
10. DONNEES DE SITE 9
11. RESULTATS DES MESURAGES (S1-2025) 10
11.1. CONCENTRATION EN TRICHLORAMINES DANS L'AIR 10
11.2. CONCENTRATION EN TRIHALOMETHANES DANS L'AIR 10

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03189
Page 5 sur 12

SYNTHESE & CONCLUSIONS

Polluant / Agent Chimique		Conc. en µg/m3 dans l'air le 26-06-2025								$[C]_{moy}$ en µg/m3 dans l'air	Valeur de référence en µg/m3 dans l'air	
		Natation 25m (Pt.A / BN)		Initiation (Pt.B / BI)		Petite Enfance (Pt.C / BPE)		Loisir Intérieur (Pt.D / BLI)		Hall des Bassins	INRS / VL	ANSES / VTR
Chloroforme	$CHCl_3$	69	😐	67	😐	68	😐	55	😐	65	10 000	63
Bromodichlorométhane	$CHBrCl_2$	< 14	X	< 14	X	< 13	X	< 14	X	< 14	--	--
Chlorodibromométhane	$CHBr_2Cl$	< 14	X	< 14	X	< 13	X	< 14	X	< 14	--	--
Bromoforme	$CHBr_3$	< 14	😊	< 14	😊	< 13	😊	< 14	😊	< 14	5 000	--
Σ THM		69	X	67	X	68	X	55	X	65	--	--
Trichlorure d'azote	NCl_3	350	😐	387	😐	340	😐	244	😊	330	500	300

😊 [C] < VL_{ref} (ANSES/VTR) 😐 VL_{ref} (ANSES/VTR) < [C] < VL_{ref} (INRS/VLEP) ☹ [C] > VL_{ref} (INRS/VLEP)

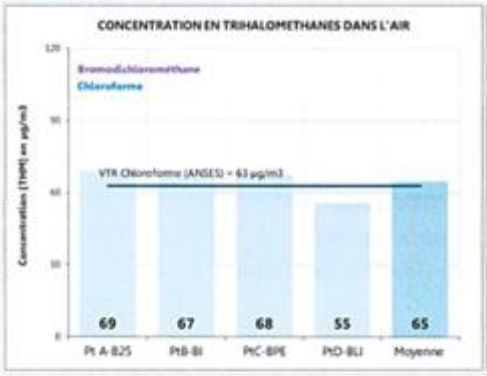

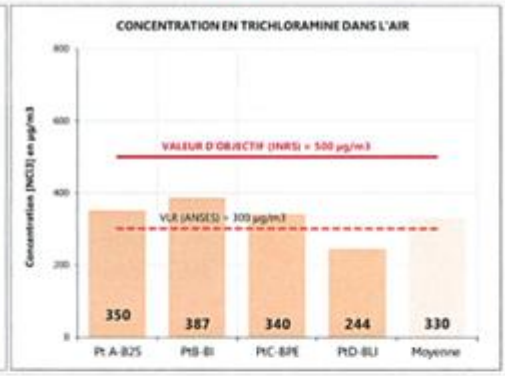

Les résultats des mesurages effectués dans l'atmosphère du hall des bassins de l'Espace Aquatique « **L'O** » d'**Obernai** (67), le jeudi 26 juin 2025 révèlent des teneurs moyennes dans l'air ambiant de :

- **65 µg.m^{-3}** en **THM** ou **TriHaloMéthanes**, (seul le Chloroforme **$CHCl_3$** a été détecté), soit une **teneur moyenne supérieure** à la **Valeur Toxicologique de Référence** (VTR) proposée (en 2008) par l'**ANSES** de **63 µg.m^{-3}** pour le chloroforme.

  NB : Les concentrations ambiantes en THM mesurées aux points A, B & C sont supérieures à la VTR (**63 µg/m^3**), alors que la concentration mesurée au point D (fermé au public pendant les mesurages) est inférieure à cette même VTR.

- **330 µg.m^{-3}** en **trichlorure d'azote**, soit une **teneur moyenne inférieure** à la **valeur de confort fixée par l'INRS** pour **le trichlorure d'azote** (**500 µg.m^{-3}** pour **8h** d'exposition) dans le cadre de l'évaluation de l'exposition professionnelle des salariés potentiellement exposés sur leurs lieux de travail, mais **supérieure à la Valeur Limite** de **300 µg.m^{-3} recommandée** par l'**ANSES**, à partir de laquelle on voit apparaitre des effets irritants.

  NB : Les concentrations ambiantes en NCl_3 mesurées en chaque point (A, B, C & D) sont toutes **inférieures** à la valeur de confort (**500 µg/m3**) fixée par l'INRS. De plus, la concentration en NCl_3 mesurée au **Pt D** est **inférieure** à la valeur limite (**300 µg/m3**) recommandée par l'ANSES.

Ces concentrations relevées dans l'air ambiant du hall du stade nautique (mesures qui doivent être réalisées une fois par semestre cf. Circulaire DGS/EA4/2008/65) sont à corréler avec les teneurs en Carbone Organique Total (COT), en chlorures et en THM mesurées mensuellement dans l'eau des bassins (valeur limite de 100 µg/l en THM recommandée par l'OMS).

Il s'agira ensuite de suivre, au cours du temps, l'évolution des substances concernées dans des conditions d'exploitation stabilisées et habituelles de l'établissement (en considérant l'influence du taux de fréquentation, la ventilation générale des locaux, le pourcentage de recyclage de l'air extrait, etc...).

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

7-janv.-26

SGS

SGS France / Div. EIHT

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 1 sur 12

cofrac
ESSAIS
Accréditation
N° 1-6446
portée disponible
sur www.cofrac.fr

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR AMBIANT D'UNE ATMOSPHERE DE HALL DE PISCINE

CONTROLE REGULIER S2-2025

ENGIE ENERGIE SERVICES

L'O ESPACE AQUATIQUE
6 RUE DU MARECHAL DE TASSIGNY
OBERNAI (67)

FIC PAQ 115 révision 10

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

SGS

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 2 sur 12

cofrac ESSAIS
Accréditation N° 1-6446 portée disponible sur www.cofrac.fr

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR AMBIANT D'UNE ATMOSPHERE DE HALL DE PISCINE

CONTRÔLE RÉGULIER S2-2025
PISCINE D'OBERNAI (67)
MS25-03190

Intervention réalisée le mercredi 17 décembre 2025
par M. Marc IANDOLI

DEMANDEUR

RÉF. CDE N° **4700 243806**

ENGIE ENERGIE SERVICES
Territoire Est - Agence Alsace
1000 boulevard Sebastien Brant
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

M. Joël BEIN
Technicien d'exploitation en Charge du site
☎ : 03.88.44.66.00
: 06.78.98.73.28
e-mail : joel.bein@engie.com

PRESTATAIRE

RÉF. DEVIS DM25-00267

SGS FRANCE
Environmental & Industrial, Hygiene Testing
ZI Saint Guénault - 7 rue Jean Mermoz
91 080 COURCOURONNES

M. Marc IANDOLI
Responsable Activité Air
☎ : 01.69.36.51.95
: 06.30.32.15.68
: 01.69.36.51.88
e-mail : marc.iandoli@sgs.com

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 3 sur 12

IND	SUIVI DOCUMENTAIRE		
0	Bon Pour Envoi Rédacteur : Adjoint Responsable Activité Air Vérificateur : Responsable Activité Air		
A		N : V : F :	N : V : F :
0	7-janv.-26	N : Thomas PINCEMIN V : F : Adjoint Responsable Activité Air	N : Marc IANDOLI V : F : Responsable Activité Air
Indice	Date	Rédacteur	Vérificateur
		Nom (N) - Visa (V) - Fonction (F)	

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 pages & 15 pages d'annexes.
L'accréditation par la section laboratoires du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation n°1-6446.
Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'échantillonnage.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis-à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Dans le cas ou le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées ici a / ont été(s) prélevé(s) par le client ou par un tiers agissant pour le client, les constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.

Certains éléments de ce rapport sont évalués/calculés sur la base de données fournies par le client et identifiées comme telles dans le présent document. SGS France EIHT ne pourra être tenu responsable d'une stratégie ou de résultats découlant d'informations erronées portées à sa connaissance. »

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

SOMMAIRE

SYNTHESE & CONCLUSIONS 5
1. OBJET DE L'INTERVENTION 6
2. CONTEXTE DE L'ETUDE & POLLUANTS RECHERCHES 6
2.1. LA TRICHLORAMINE OU TRICHLORURE D'AZOTE 6
2.2. LES TRIHALOMETHANES OU THM 6
3. TEXTES DE REFERENCE ET REGLEMENTATION 6
3.1. LA REGLEMENTATION 6
3.2. LES NORMES DE REFERENCE 6
4. METHODOLOGIE DE MESURAGES 7
5. VALEURS DE REFERENCE 7
6. DESCRIPTIF TECHNIQUE DES MATERIELS UTILISES 8
6.1. MATERIEL DE PRELEVEMENT 8
6.2. VERIFICATION DU DEBIT DE PRELEVEMENT 8
6.3. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES 8
7. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE 8
8. tAUX DE FREQUENTATION 8
9. LOCALISATION DES POINTS DE MESURAGES 9
10. DONNEES DE SITE 9
11. RESULTATS DES MESURAGES (S2-2025) 10
11.1. CONCENTRATION EN TRICHLORAMINES DANS L'AIR 10
11.2. CONCENTRATION EN TRIHALOMETHANES DANS L'AIR 10

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 5 sur 12

SYNTHESE & CONCLUSIONS

Polluant / Agent Chimique		Conc. en µg/m3 dans l'air le 17-12-2025								$[C]_{moy}$ en µg/m3 dans l'air	Valeur de référence en µg/m3 dans l'air	
		Natation 25m (Pt. A / BN)		Initiation (Pt. B / BI)		Petite Enfance (Pt. C / BPE)		Loisir Intérieur (Pt. D / BLI)		Hall des Bassins	INRS / VL	ANSES / VTR
Chloroforme	$CHCl_3$	70	☺	68	☺	62	☺	69	☺	67	10 000	63
Bromodichlorométhane	$CHBrCl_2$	< 13	X	< 14	X	< 13	X	< 14	X	< 14	--	--
Chlorodibromométhane	$CHBr_2Cl$	< 13	X	< 14	X	< 13	X	< 14	X	< 14	--	--
Bromoforme	$CHBr_3$	< 13	☺	< 14	☺	< 13	☺	< 14	☺	< 14	5 000	--
Σ THM		70	X	68	X	62	X	69	X	67	--	--
Trichlorure d'azote	**NCl_3**	**466**	☺	**442**	☺	**331**	☺	**388**	☺	**407**	**500**	**300**

☺ [C] < VL_{inf} (ANSES/VTR) ☺ VL_{inf} (ANSES/VTR) < [C] < VL_{inf} (INRS/VLEP) ⊗ [C] > VL_{inf} (INRS/VLEP)

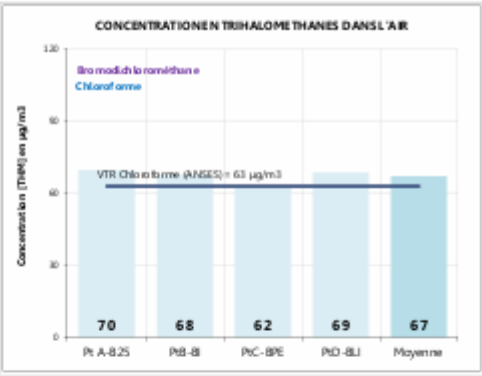

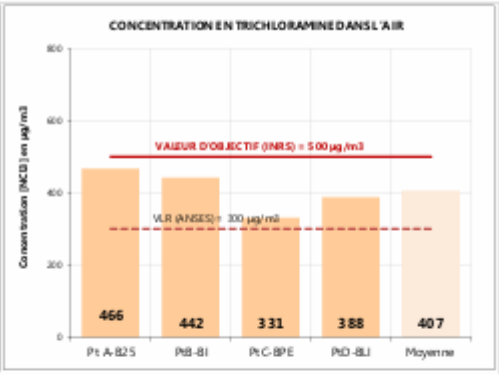

Les résultats des mesurages effectués dans l'atmosphère du hall des bassins de l'Espace Aquatique « **L'O** » d'**Obernai** (67), le mercredi 17 décembre 2025 révèlent des teneurs moyennes dans l'air ambiant de :

- **67 µg.m^{-3}** en **THM** ou **TriHaloMéthanes**, (seul le Chloroforme **$CHCl_3$** a été détecté), soit une **teneur moyenne supérieure** à la **Valeur Toxicologique de Référence** (VTR) proposée (en 2008) par l'**ANSES** de **63 µg.m^{-3}** pour le chloroforme,

  NB : Les concentrations ambiantes en THM mesurées aux points A, B & D sont supérieures à la VTR (**63 µg/m³**), alors que la concentration mesurée au point C (ouvert partiellement au public pendant les mesurages) est inférieure à cette même VTR.

- **407 µg.m^{-3}** en **trichlorure d'azote**, soit une **teneur moyenne inférieure** à la **valeur de confort fixée par l'INRS** pour **le trichlorure d'azote** (**500 µg.m^{-3}** pour **8h** d'exposition) dans le cadre de l'évaluation de l'exposition professionnelle des salariés potentiellement exposés sur leurs lieux de travail, mais **supérieure à la Valeur Limite** de **300 µg.m^{-3} recommandée** par l'**ANSES**, à partir de laquelle on voit apparaître des effets irritants.

  NB : Les concentrations ambiantes en NCl_3 mesurées en chaque point (A, B, C & D) sont **toutes inférieures** à la valeur de confort (**500 µg/m3**) fixée par l'INRS et **toutes supérieures** à la valeur limite (**300 µg/m3**) recommandée par l'ANSES.

Ces concentrations relevées dans l'air ambiant du hall du stade nautique (mesures qui doivent être réalisées une fois par semestre cf. Circulaire DGS/EA4/2008/65) sont à corréler avec les teneurs en Carbone Organique Total (COT), en chlorures et en THM mesurées mensuellement dans l'eau des bassins (valeur limite de 100 µg/l en THM recommandée par l'OMS).

Il s'agira ensuite de suivre, au cours du temps, l'évolution des substances concernées dans des conditions d'exploitation stabilisées et habituelles de l'établissement (en considérant l'influence du taux de fréquentation, la ventilation générale des locaux, le pourcentage de recyclage de l'air extrait, etc...).

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

6. DESCRIPTIF TECHNIQUE DES MATERIELS UTILISES

6.1. MATERIEL DE PRELEVEMENT

Le support de prélèvement (tube CA, GS, filtre imprégné ...etc), placé à l'intérieur d'un adaptateur, est raccordé à l'aide d'un tuyau flexible à un système d'aspiration de marque **GILIAN** ou **SKC** (ou équivalent), réglé au débit adéquat (± 5%).

6.2. VERIFICATION DU DEBIT DE PRELEVEMENT

Le débit de prélèvement du système d'aspiration est vérifié avant et après chaque échantillonnage à l'aide d'un débitmètre à piston sans frottement de marque **BIOS DRY-CAL** ou d'un débitmètre à pression différentielle de marque **SKC.**

6.3. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

La chaine de mesure utilisée, est constituée d'une sonde de température et d'une sonde capacitive pour la mesure de l'humidité relative et d'une sonde de pression barométrique pour mesurer la pression atmosphérique.

7. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

Les conditions de mesures ont été choisies en fonction des facteurs liés au lieu de prélèvement (portes ouvertes ou portes fermées), de manière, à ce que les résultats soient représentatifs de la pollution résiduelle dans l'air ambiant du local contrôlé.

Le niveau de pollution résiduelle en agents chimiques a été estimé à partir d'échantillonnages « uniques continus » de type « statique » sur une durée d'environ 6 heures pour caractérisation des expositions des personnels situés à proximité des bassins (hauteur du dispositif d'échantillonnage = hauteur des voies respiratoires).

PLAN DES INSTALLATIONS

Pendant les mesures, toutes les portes donnant accès sur l'extérieur étaient **fermées**
De plus les bassins **BLI** et **BPE** étaient **ouverts partiellement** en **fonction** de la **fréquentation**
Les 4 bassins sont accessibles simultanément le mercredi

8. TAUX DE FREQUENTATION

Au cours de la journée (sur la plage horaire 10h00-16h00) du **mercredi 17 décembre 2025** (horaires d'ouverture le mercredi 10h00-20h00), il a été comptabilisé **244 personnes** entrantes côté « piscine » (« public » + « scolaires »).

NB : Taux de fréquentation max instantané autorisé : 1400 personnes

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 9 sur 12

9. LOCALISATION DES POINTS DE MESURAGES

Point A
Bassin Natation (BN)

Point B
Bassin Initiation (BI)

Point C
Bassin Petite Enfance (BPE)

Point D
Bassin Loisir Intérieur (BLI)

10. DONNEES DE SITE

Localisation	Heure	Température de l'eau (0TC)	pH	Chlore (mg/litre)
Bassin Natation 25 m	10h00	27,5 °C	7,4	1,50
	17h00	27,5 °C	7,5	1,48
Bassin Initiation	10h00	29,0 °C	7,5	1,34
	17h00	29,1°C	7,5	1,32
Bassin Petite Enfance	10h00	33,0 °C	7,3	1,43
	17h00	33,1°C	7,3	1,48
Bassin Loisirs Intérieur	10h00	29,0 °C	7,1	1,47
	17h00	28,8 °C	7,1	1,50

ANNEXES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

ENGIE ENERGIE SERVICES
PISCINE d'OBERNAI
MS25-03190
Page 10 sur 12

11. RESULTATS DES MESURAGES (S2-2025)

11.1. CONCENTRATION EN TRICHLORAMINES DANS L'AIR

SITE		PISCINE DE OBERNAI - (67)				
Localisation du pt de prélèvement		Bassin Natation (BN)	Bassin Initiation (BI)	Bassin Petite Enfance (BPE)	Bassin Loisir Intérieur (BLI)	
Date du prélèvement		17-déc.-25	17-déc.-25	17-déc.-25	17-déc.-25	
Température ambiante (T_0/T_1)		25,8 / 25,2	25,8 / 25,2	24,6 / 24,3	24,6 / 24,3	°C
Hygrométrie Relative ambiante (HR_0/HR_1)		68,9 / 70,1	68,9 / 70,1	60,0 / 64,9	60,0 / 64,9	%
Pression atmosphérique (P_0/P_1)		999,2 / 998,4	999,2 / 998,4	999,2 / 998,4	999,2 / 998,4	hPa
Heure de prélèvement	H_0	10:02	10:02	10:00	10:00	Début
	H_1	16:02	16:02	16:00	16:00	Fin
Temps de prélèvement	T	360	360	360	360	min
Débit de prélèvement (Cond. Réelles)	Q	498,0	503,5	503,0	502,0	cc/min
Volume d'air prélevé (Cond. Réelles)	V	178,6	181,3	181,1	180,7	litres
Masse de Trichloramine (NCl_3) collectée	M	83,2	80,2	59,9	70,1	µg
Concentration [NCl_3] dans l'air	C	**466**	**442**	**331**	**388**	µg/m3

11.2. CONCENTRATION EN TRIHALOMETHANES DANS L'AIR

SITE		PISCINE DE OBERNAI - (67)								
Localisation du pt de prélèvement		Bassin Natation (BN)		Bassin Initiation (BI)		Bassin Petite Enfance (BPE)		Bassin Loisir Intérieur (BLI)		
Date du prélèvement		17-déc.-25		17-déc.-25		17-déc.-25		17-déc.-25		
Température ambiante (T_0/T_1)		25,8 / 25,2		25,8 / 25,2		24,6 / 24,3		24,6 / 24,3		°C
Hygrométrie Relative ambiante (HR_0/HR_1)		68,9 / 70,1		68,9 / 70,1		60,0 / 64,9		60,0 / 64,9		%
Pression atmosphérique (P_0/P_1)		999,2 / 998,4		999,2 / 998,4		999,2 / 998,4		999,2 / 998,4		hPa
Heure de prélèvement	H_0	10:02		10:02		10:00		10:00		Début
	H_1	16:02		16:02		16:00		16:00		Fin
Temps de prélèvement	T	360		360		360		360		min
Débit de prélèvement (Cond. Réelles)	Q	207,5		205,1		206,2		202,5		cc/min
Volume d'air prélevé (Cond. Réelles)	V	74,7		73,8		74,2		72,9		litres
Masse de Chloroforme ($CHCl_3$)	MZV/MQ2	5,2	< 1,0	5,0	< 1,0	4,6	< 1,0	5,0	< 1,0	µg
Masse de Bromodichlorométhane ($CHBrCl_2$)	MZV/MQ2	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	µg
Masse de Chlorodibromométhane ($CHBr_2Cl$)	MZV/MQ2	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	µg
Masse de Bromoforme ($CHBr_3$)	MZV/MQ2	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	< 1,0	µg
Concentration [$CHCl_3$] dans l'air	C	**70**		**68**		**62**		**69**		µg/m3
Concentration [$CHBrCl_2$] dans l'air	C	< 13		< 14		< 13		< 14		µg/m3
Concentration [$CHBr_2Cl$] dans l'air	C	< 13		< 14		< 13		< 14		µg/m3
Concentration [$CHBr_3$] dans l'air	C	< 13		< 14		< 13		< 14		µg/m3
Σ THM = [CHCl3] + [CHBrCl2] + [CHBr2Cl] + [CHBr3]	C	**70**		**68**		**62**		**69**		µg/m3

ANNEXES
COMPTES SOCIAUX

TALENZ
Alteis

COMPTES ANNUELS

talenz.fr

PRAXITY®
A member of the Praxity Global Alliance

SAS L'O

6 rue du maréchal de lattre de tassigny

67210 OBERNAI

Période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

SOMMAIRE

Attestation 4

Tableau de gestion

Soldes intermédiaires gestion 6
Soldes intermédiaires gestion 7
Soldes intermédiaires gestion 8
Tableau de financement 11
Synthèse 12

Bilan Actif

Bilan Actif 14
Bilan Passif 15
Compte de résultat 16
Bilan Actif détaillé 18
Bilan Passif détaillé 19

Documents fiscaux

ATTESTATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS L'O

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	780 388,67	€
Chiffre d'affaires	1 600 438,51	€
Résultat net comptable	-80 400,32	€

Fait à Caen,

SYLVAIN Monnier,
Expert-comptable.

TALENZ Alteis

Tableaux de gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 600 438,51	100	1 496 141,64	100	104 296,87	6,97
Ventes de marchandises	39 217,00	100,00	41 984,79	100,00	-2 767,79	-6,59
- Coût d'achat des marchandises vendues	22 703,17	57,89	23 046,75	54,89	-343,58	-1,49
MARGE COMMERCIALE	16 513,83	42,11	18 938,04	45,11	-2 424,21	-12,80
Production vendue (biens et services) *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00	107 064,66	7,36
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00	107 064,66	7,36
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 600 438,51	100,00	1 496 141,64	100,00	104 296,87	6,97
- Matières premières *	22 299,65	1,43	16 642,75	1,14	5 656,90	33,99
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *	1 538 921,86	98,57	1 437 514,10	98,86	101 407,76	7,05
MARGE BRUTE TOTALE	1 555 435,69	97,19	1 456 452,14	97,35	98 983,55	6,80
- Autres achats	643 512,39	40,21	460 133,40	30,75	183 378,99	39,85
- Charges externes	583 599,57	36,46	536 626,45	35,87	46 973,12	8,75
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	328 323,73	20,51	459 692,29	30,73	-131 368,56	-28,58
Subventions	943 725,93	58,97	1 090 210,67	72,87	-146 484,74	-13,44
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 687,16	0,42	186 462,63	12,46	-179 775,47	-96,41
- Salaires	1 079 104,22	67,43	1 059 289,35	70,80	19 814,87	1,87
- Cotisations sociales	241 004,05	15,06	234 360,41	15,66	6 643,64	2,83
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-54 745,77	-3,42	69 790,57	4,66	-124 536,34	-178,44
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.	2 125,42	0,13	6 630,87	0,44	-4 505,45	-67,95
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.	59 510,44	3,72			59 510,44	
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.						
+ Autres produits d'exploitation	308,33	0,02	29,11		279,22	959,19
- Dotations amorts. et dépréciations	65 966,09	4,12	48 738,17	3,26	17 227,92	35,35
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	74,30				74,30	
- Autres charges d'exploitation	8 401,38	0,52	7 506,83	0,50	894,55	11,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-67 243,35	-4,20	20 205,55	1,35	-87 448,90	-432,80
Opération en commun						
+ Produits financiers	4 631,84	0,29			4 631,84	
- Charges financières			9 616,69	0,64	-9 616,69	-100,00
RÉSULTAT COURANT	-62 611,51	-3,91	10 588,86	0,71	-73 200,37	-691,30
+ Produits exceptionnels			28 140,73	1,88	-28 140,73	-100,00
- Charges exceptionnelles			321,06	0,02	-321,06	-100,00
- Participation des salariés	17 788,81	1,11	17 718,83	1,18	69,98	0,39
- Impôt sur les bénéfices (IS)			6 757,00	0,45	-6 757,00	-100,00
RÉSULTAT EXERCICE	-80 400,32	-5,02	13 932,70	0,93	-94 333,02	-677,06

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

En Euro

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Valeur au	En %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 600 438,51	100	1 496 141,64	100		100
Ventes de marchandises	39 217,00	100,00	41 984,79	100,00		
- Coût d'achat des marchandises vendues	22 703,17	57,89	23 046,75	54,89		
MARGE COMMERCIALE	16 513,83	42,11	18 938,04	45,11		
Production vendue (biens et services) *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00		
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00		
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 600 438,51	100,00	1 496 141,64	100,00		
- Matières premières *	22 299,65	1,43	16 642,75	1,14		
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *	1 538 921,86	98,57	1 437 514,10	98,86		
MARGE BRUTE TOTALE	1 555 435,69	97,19	1 456 452,14	97,35		
- Autres achats	643 512,39	40,21	460 133,40	30,75		
- Charges externes	583 599,57	36,46	536 626,45	35,87		
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	328 323,73	20,51	459 692,29	30,73		
Subventions	943 725,93	58,97	1 090 210,67	72,87		
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 687,16	0,42	186 462,63	12,46		
- Salaires	1 079 104,22	67,43	1 059 289,35	70,80		
- Cotisations sociales	241 004,05	15,06	234 360,41	15,66		
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-54 745,77	-3,42	69 790,57	4,66		
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.	2 125,42	0,13	6 630,87	0,44		
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.	59 510,44	3,72				
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.						
+ Autres produits d'exploitation	308,33	0,02	29,11			
- Dotations amorts. et dépréciations	65 966,09	4,12	48 738,17	3,26		
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	74,30					
- Autres charges d'exploitation	8 401,38	0,52	7 506,83	0,50		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-67 243,35	-4,20	20 205,55	1,35		
Opération en commun						
+ Produits financiers	4 631,84	0,29				
- Charges financières			9 616,69	0,64		
RÉSULTAT COURANT	-62 611,51	-3,91	10 588,86	0,71		
+ Produits exceptionnels			28 140,73	1,88		
- Charges exceptionnelles			321,06	0,02		
- Participation des salariés	17 788,81	1,11	17 718,83	1,18		
- Impôt sur les bénéfices (IS)			6 757,00	0,45		
RÉSULTAT EXERCICE	-80 400,32	-5,02	13 932,70	0,93		

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 600 438,51	100	1 496 141,64	100	104 296,87	6,97
Ventes de marchandises	39 217,00	100,00	41 984,79	100,00	-2 767,79	-6,59
70710000 textiles	*39 217,00*	*100,00*	*41 984,79*	*100,00*	*-2 767,79*	*-6,59*
- Coût d'achat des marchandises vendues	22 703,17	57,89	23 046,75	54,89	-343,58	-1,49
60371000 textiles	*-2 342,40*	*-5,97*	*3 892,17*	*9,27*	*-6 234,57*	*-160,18*
60710000 achats boutique	*25 045,57*	*63,86*	*19 154,58*	*45,62*	*5 890,99*	*30,75*
MARGE COMMERCIALE	16 513,83	42,11	18 938,04	45,11	-2 424,21	-12,80
Production vendue (biens et services) *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00	107 064,66	7,36
70513000 compensation non index assujet			*-232 181,00*	*-15,97*	*232 181,00*	*100,00*
70611000 departement aquatique fitness	*1 537 816,95*	*98,50*	*1 529 033,24*	*105,15*	*8 783,71*	*0,57*
70623000 bar/snacking 10 %	*57 599,25*	*3,69*	*59 242,69*	*4,07*	*-1 643,44*	*-2,77*
70681000 pca abonnement / pass annuel	*-14 472,49*	*-0,93*	*-13 549,25*	*-0,93*	*-923,24*	*-6,81*
70681100 pca carte de 10	*889,92*	*0,06*	*-232,66*	*-0,02*	*1 122,58*	*482,50*
70681900 rbt dept aquatique fitness	*-1 724,16*	*-0,11*	*-796,55*	*-0,05*	*-927,61*	*-116,45*
70810000 retrocession	*4 729,56*	*0,30*	*2 503,79*	*0,17*	*2 225,77*	*88,90*
70820000 cautions cartes	*3 547,50*	*0,23*	*3 392,91*	*0,23*	*154,59*	*4,56*
70830000 bons cadeaux			*1 417,08*	*0,10*	*-1 417,08*	*-100,00*
70840000 divers (parking, jeux int,mad	*3 980,76*	*0,25*	*3 036,66*	*0,21*	*944,10*	*31,09*
70863000 refact. impots & taxes exo	*-74 859,00*	*-4,79*	*100 709,00*	*6,93*	*-175 568,00*	*-174,33*
70887700 refact. intra groupe tva	*78,02*				*78,02*	
70888100 refact.tva	*43 635,20*	*2,79*	*1 580,94*	*0,11*	*42 054,26*	
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 561 221,51	100,00	1 454 156,85	100,00	107 064,66	7,36
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 600 438,51	100,00	1 496 141,64	100,00	104 296,87	6,97
- Matières premières *	22 299,65	1,43	16 642,75	1,14	5 656,90	33,99
60110000 boissons	*2 972,02*	*0,19*	*2 658,84*	*0,18*	*313,18*	*11,78*
60120000 restauration/snacking	*18 969,22*	*1,22*	*16 091,17*	*1,11*	*2 878,05*	*17,89*
60260000 emballages			*179,24*	*0,01*	*-179,24*	*-100,00*
60312000 restauration/snacking	*358,41*	*0,02*	*-2 286,50*	*-0,16*	*2 644,91*	*115,68*
MARGE DE PRODUCTION *	1 538 921,86	98,57	1 437 514,10	98,86	101 407,76	7,05
MARGE BRUTE TOTALE	1 555 435,69	97,19	1 456 452,14	97,35	98 983,55	6,80
- Autres achats	643 512,39	40,21	460 133,40	30,75	183 378,99	39,85
60611000 electricite	*140 789,07*	*8,80*	*32 981,12*	*2,20*	*107 807,95*	*326,88*
60612000 eau	*161 919,83*	*10,12*	*139 082,43*	*9,30*	*22 837,40*	*16,42*
60613000 gaz	*262 456,92*	*16,40*	*196 820,04*	*13,16*	*65 636,88*	*33,35*
60615000 reseau de chaleur			*26 947,00*	*1,80*	*-26 947,00*	*-100,00*
60616000 optimisation des fluides	*41 268,60*	*2,58*	*32 693,50*	*2,19*	*8 575,10*	*26,23*
60621000 utilitaire	*3,27*		*9,82*		*-6,55*	*-66,70*
60622000 tourisme	*1 759,54*	*0,11*	*933,80*	*0,06*	*825,74*	*88,43*
60631000 bien etre	*1 188,61*	*0,07*	*922,79*	*0,06*	*265,82*	*28,81*
60632000 produit d entretien	*14 263,29*	*0,89*	*14 791,70*	*0,99*	*-528,41*	*-3,57*
60634000 produit traitement d eau	*40,82*				*40,82*	
60636000 petit outillage - mobilier et	*4 159,66*	*0,26*	*-823,32*	*-0,06*	*4 982,98*	*605,23*
60637000 fournitures evenementiels	*2 739,16*	*0,17*	*2 450,26*	*0,16*	*288,90*	*11,79*
60640000 administratives	*2 340,57*	*0,15*	*1 003,27*	*0,07*	*1 337,30*	*133,29*
60650000 vetement de travail	*623,84*	*0,04*	*2 589,60*	*0,17*	*-1 965,76*	*-75,91*
60660000 materiel pedagogique	*722,24*	*0,05*	*3 814,31*	*0,25*	*-3 092,07*	*-81,06*
60670000 consommables de monetique	*2 678,00*	*0,17*	*1 545,00*	*0,10*	*1 133,00*	*73,33*
60680000 consommable pharmacie/oxygenes	*2 198,75*	*0,14*	*1 122,29*	*0,08*	*1 076,46*	*95,92*
60690000 petites fournitures diverses	*4 360,22*	*0,27*	*3 249,79*	*0,22*	*1 110,43*	*34,17*
- Charges externes	583 599,57	36,46	536 626,45	35,87	46 973,12	8,75
61112700 frais administrat et gestion	*95 329,58*	*5,96*	*95 329,58*	*6,37*		
61113700 frais direction et managemt	*11 934,00*	*0,75*	*11 934,00*	*0,80*		
61122000 p2 global maintenance	*193 822,40*	*12,11*	*188 363,92*	*12,59*	*5 458,48*	*2,90*
61123000 ger technique	*52 208,64*	*3,26*	*5 847,64*	*0,39*	*46 361,00*	*792,82*
61124000 p4 investissements	*-12 684,00*	*-0,79*			*-12 684,00*	
61131000 nettoyage	*350,44*	*0,02*	*6 731,84*	*0,45*	*-6 381,40*	*-94,79*
61132000 espace verts	*5 600,00*	*0,35*	*6 210,00*	*0,42*	*-610,00*	*-9,82*
61133000 gardiennage	*15 838,33*	*0,99*	*7 143,76*	*0,48*	*8 694,57*	*121,71*
61135000 prest.animat.evenementiels	*3 137,69*	*0,20*	*954,88*	*0,06*	*2 182,81*	*228,60*
61138000 autres prestations divers	*210,00*	*0,01*	*2 977,39*	*0,20*	*-2 767,39*	*-92,95*
61322000 redevance collectivite	*10 000,00*	*0,62*	*9 996,00*	*0,67*	*4,00*	*0,04*

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
61323000	location residentielle			8 537,06	0,57	-8 537,06	-100,00
61351000	loc vehicule utilitaire	120,00	0,01	97,50	0,01	22,50	23,08
61352000	loc vehicule de tourisme	3 589,29	0,22	2 864,51	0,19	724,78	25,30
61353000	loc copieur	2 134,68	0,13	1 439,65	0,10	695,03	48,28
61354000	loc serveur et abonnements	2 487,36	0,16	1 410,38	0,09	1 076,98	76,36
61358000	loc autres	10 012,53	0,63	10 761,33	0,72	-748,80	-6,96
61400000	charges locatives et de coprop			341,00	0,02	-341,00	-100,00
61521000	entretien et rep sur bien immo	43 356,71	2,71	35 983,02	2,41	7 373,69	20,49
61522000	entretien et rep sur bien ger			84,52	0,01	-84,52	-100,00
61551000	entretien et rep vehic vu	254,88	0,02			254,88	
61552000	entret. et rep inst out & mat	11 611,50	0,73	7 503,83	0,50	4 107,67	54,74
61554000	entretien et rep sur bur info	3 161,13	0,20	1 942,94	0,13	1 218,19	62,70
61555000	entretien et rep vehic vp	19,00				19,00	
61561000	maintenance - contrats	14 886,42	0,93	8 745,49	0,58	6 140,93	70,22
61562000	controles reglem. et analyse	4 059,03	0,25	3 562,58	0,24	496,45	13,94
61569700	maint hebergement info	5 600,00	0,35	5 600,00	0,37		
61610000	multirisques	13 407,00	0,84	15 687,99	1,05	-2 280,99	-14,54
61620000	responsabilite civile	1 593,00	0,10	1 377,01	0,09	215,99	15,69
61630000	assurances vehicule	984,00	0,06	2 062,90	0,14	-1 078,90	-52,30
61680000	autres assurances			158,92	0,01	-158,92	-100,00
61852000	seminaire	783,87	0,05	6 579,24	0,44	-5 795,37	-88,09
62210100	commissions /frais depl	99,26	0,01	69,00		30,26	43,86
62231000	formation - organismes exteri	5 432,86	0,34	5 695,00	0,38	-262,14	-4,60
62231700	gestion formation intra	8 554,00	0,53	8 554,00	0,57		
62233000	formation non imputee au budge	2 088,37	0,13	3 889,96	0,26	-1 801,59	-46,31
62239700	honoraires anim. reseau	12 000,00	0,75	9 000,00	0,60	3 000,00	33,33
62261000	commissaires aux comptes - exp	2 506,00	0,16	2 521,00	0,17	-15,00	-0,60
62262000	avocats	9 483,57	0,59	4 397,50	0,29	5 086,07	115,66
62263000	relations publiques	500,00	0,03	1 000,00	0,07	-500,00	-50,00
62269700	hono mandat social	3 500,00	0,22	3 500,00	0,23		
62270000	frais d actes et de contentie	348,06	0,02	426,00	0,03	-77,94	-18,30
62370000	publicite - communication	5 464,61	0,34	6 870,52	0,46	-1 405,91	-20,46
62371700	maint hebergemt site internet	4 000,00	0,25	4 000,00	0,27		
62372700	hono agence comm	6 900,00	0,43	6 900,00	0,46		
62380000	divers - dons pourboires			1 260,00	0,08	-1 260,00	-100,00
62510000	voyages et deplacements person	2 911,16	0,18	3 123,25	0,21	-212,09	-6,79
62510100	frais de deplacements hotel	1 737,75	0,11			1 737,75	
62530000	frais de deplacement de la for	1 751,55	0,11	3 441,94	0,23	-1 690,39	-49,11
62530100	frais de deplac formatio hotel	44,21				44,21	
62560000	missions et receptions	8 947,02	0,56	7 379,12	0,49	1 567,90	21,25
62610000	frais postaux	119,41	0,01	530,38	0,04	-410,97	-77,49
62620000	telephonie - internet	6 738,61	0,42	7 291,01	0,49	-552,40	-7,58
62781000	tenue de compte	1 266,52	0,08	310,65	0,02	955,87	307,70
62782000	carte bleue	2 505,95	0,16	3 416,67	0,23	-910,72	-26,66
62784000	rejets	-105,00	-0,01			-105,00	
62785000	frais sur caution	500,00	0,03	500,00	0,03		
62788000	autres frais bancaires	2 408,36	0,15	2 318,57	0,15	89,79	3,87
62788700	commissions mca	11,80		3,00		8,80	293,33
62800700	achats a refact. intra groupe	78,02				78,02	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		328 323,73	20,51	459 692,29	30,73	-131 368,56	-28,58
Subventions		943 725,93	58,97	1 090 210,67	72,87	-146 484,74	-13,44
74000000	subvention d'exploitation			76 654,00	5,12	-76 654,00	-100,00
74000100	sub d exploitation comp exo	943 725,93	58,97	1 009 556,67	67,48	-65 830,74	-6,52
74000200	aide embauche app exo			4 000,00	0,27	-4 000,00	-100,00
- Impôts, taxes et versements assimilés		6 687,16	0,42	186 462,63	12,46	-179 775,47	-96,41
63110000	taxe sur les salaires	32 322,00	2,02	30 311,54	2,03	2 010,46	6,63
63150000	taxe agefiph	6 996,00	0,44	6 996,00	0,47		
63320000	taxe apprentissage	4 751,51	0,30	4 563,43	0,31	188,08	4,12
63330000	participation a la formation	14 577,12	0,91	14 796,46	0,99	-219,34	-1,48
63511000	cotisation fonciere entreprise	-59 859,00	-3,74	115 709,00	7,73	-175 568,00	-151,73
63511100	contribution valeur ajoutee	4 284,00	0,27	3 256,00	0,22	1 028,00	31,57
63514000	taxe vehicule tourisme societe	333,00	0,02	313,00	0,02	20,00	6,39
63580000	autres impots	3 282,53	0,21	10 517,20	0,70	-7 234,67	-68,79
- Salaires		1 079 104,22	67,43	1 059 289,35	70,80	19 814,87	1,87
64111000	salaires et appointements	1 079 569,31	67,45	1 036 640,91	69,29	42 928,40	4,14
64112000	provisions salaires a payer	-7 796,00	-0,49	5 285,00	0,35	-13 081,00	-247,51
64120000	prov conges payes	2 596,74	0,16	11 040,17	0,74	-8 443,43	-76,48
64130000	primes et gratifications			5 739,21	0,38	-5 739,21	-100,00
64141200	indemnite licenciement non sou	2 770,58	0,17			2 770,58	

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
64142000 indemnite de transport (tps)	*1 298,38*	*0,08*	*1 477,20*	*0,10*	*-178,82*	*-12,11*
64145100 indemnite de prevoyance non so	*4 242,45*	*0,27*	*3 403,73*	*0,23*	*838,72*	*24,64*
64145900 indemnite de prevoyance (rembo	*-3 577,24*	*-0,22*	*-4 296,87*	*-0,29*	*719,63*	*16,75*
- Cotisations sociales	241 004,05	15,06	234 360,41	15,66	6 643,64	2,83
64511000 urssaf	*168 365,98*	*10,52*	*162 984,59*	*10,89*	*5 381,39*	*3,30*
64512000 provisions charges sur salaire	*-2 483,68*	*-0,16*	*1 479,68*	*0,10*	*-3 963,36*	*-267,85*
64520000 charges soc prov conges payes	*1 026,37*	*0,06*	*1 278,08*	*0,09*	*-251,71*	*-19,69*
64531000 mutuelle obligatoire	*7 733,79*	*0,48*	*7 091,67*	*0,47*	*642,12*	*9,05*
64532000 retraite generale	*32 987,74*	*2,06*	*32 049,52*	*2,14*	*938,22*	*2,93*
64533000 prevoyance	*7 276,27*	*0,45*	*7 064,73*	*0,47*	*211,54*	*2,99*
64720000 versements au comite social ec	*4 319,48*	*0,27*	*4 135,94*	*0,28*	*183,54*	*4,44*
64740000 versements oeœuvres sociales	*1 400,00*	*0,09*			*1 400,00*	
64750000 medecine du travail	*3 372,60*	*0,21*	*3 875,40*	*0,26*	*-502,80*	*-12,97*
64760000 cheque dejeuner	*17 005,50*	*1,06*	*14 400,80*	*0,96*	*2 604,70*	*18,09*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-54 745,77	-3,42	69 790,57	4,66	-124 536,34	-178,44
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.	2 125,42	0,13	6 630,87	0,44	-4 505,45	-67,95
78174000 reprise prov.clients	*2 125,42*	*0,13*	*3 178,19*	*0,21*	*-1 052,77*	*-33,12*
79110000 transfert de charges services			*3 452,68*	*0,23*	*-3 452,68*	*-100,00*
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.	59 510,44	3,72			59 510,44	
74713100 qp sub equip virees au rt	*59 510,44*	*3,72*			*59 510,44*	
+ Autres produits d'exploitation	308,33	0,02	29,11		279,22	959,19
75800000 indemnités et autres produits	*308,33*	*0,02*	*29,11*		*279,22*	*959,19*
- Dotations amorts. et dépréciations	65 966,09	4,12	48 738,17	3,26	17 227,92	35,35
68111000 dotation immob incorporelles	*330,84*	*0,02*	*117,92*	*0,01*	*212,92*	*180,56*
68112000 dotation immob corporelles	*63 753,34*	*3,98*	*46 494,83*	*3,11*	*17 258,51*	*37,12*
68174000 prov. deprec. client	*1 881,91*	*0,12*	*2 125,42*	*0,14*	*-243,51*	*-11,46*
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	74,30				74,30	
65720000 val compta immos corp cedees	*74,30*				*74,30*	
- Autres charges d'exploitation	8 401,38	0,52	7 506,83	0,50	894,55	11,92
65110000 redevances sacem spre radio	*3 702,34*	*0,23*	*2 896,78*	*0,19*	*805,56*	*27,81*
65410000 pertes creances irrec de l ex	*1 975,42*	*0,12*	*4 563,71*	*0,31*	*-2 588,29*	*-56,71*
65800000 penalites et autres charges	*2 723,62*	*0,17*	*46,34*		*2 677,28*	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-67 243,35	-4,20	20 205,55	1,35	-87 448,90	-432,80
+ Produits financiers	4 631,84	0,29			4 631,84	
76800700 interets c/c groupe	*4 631,84*	*0,29*			*4 631,84*	
- Charges financières			9 616,69	0,64	-9 616,69	-100,00
66151700 interets c/c groupe			*9 616,69*	*0,64*	*-9 616,69*	*-100,00*
RÉSULTAT COURANT	-62 611,51	-3,91	10 588,86	0,71	-73 200,37	-691,30
+ Produits exceptionnels			28 140,73	1,88	-28 140,73	-100,00
77713100 qp subv equipt virees au rt			*28 140,73*	*1,88*	*-28 140,73*	*-100,00*
- Charges exceptionnelles			321,06	0,02	-321,06	-100,00
67520000 vnc immob corporelles			*321,06*	*0,02*	*-321,06*	*-100,00*
- Participation des salariés	17 788,81	1,11	17 718,83	1,18	69,98	0,39
69100000 participation des salaries	*17 788,81*	*1,11*	*17 718,83*	*1,18*	*69,98*	*0,39*
- Impôt sur les bénéfices (IS)			6 757,00	0,45	-6 757,00	-100,00
69810000 integration fiscale charge			*7 513,00*	*0,50*	*-7 513,00*	*-100,00*
69983000 crédit d'impôt mécénat			*-756,00*	*-0,05*	*756,00*	*100,00*
RÉSULTAT EXERCICE	-80 400,32	-5,02	13 932,70	0,93	-94 333,02	-677,06

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

TABLEAU DE FINANCEMENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-75 995,79
Acquisitions d'immobilisations	28 153,00	Cessions ou réductions d'immobilisations	5 266,00
Immobilisations incorporelles		*Immobilisations incorporelles*	
Immobilisations corporelles	*27 453,00*	*Immobilisations corporelles*	*5 266,00*
Immobilisations financières	*700,00*	*Immobilisations financières*	
Frais d'émissions des emprunts			
Comptes courants d'associés			
Remboursement des comptes courants		Apports comptes courants	188 487,08
Capitaux propres	13 932,86	Capitaux propres	93 760,13
Diminutions des capitaux propres	*13 932,86*	*Augmentations des capitaux propres*	
Diminution subventions d'investissements		*Augmentation subventions d'investissements*	*93 760,13*
Emprunts remboursés		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	42 085,86	TOTAL RESSOURCES	211 517,42
LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés a augmenté de 169 431,56			
Stocks matières 1 et marchandises	2 342,40	Stocks matières 1 et marchandises	358,41
Stocks En-cours de prod. et produits finis		Stocks En-cours de prod. et produits finis	
Avances et acptes versés sur commandes	761,43	Avances et acptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	155 619,02
Autres créances	133 517,68	Autres créances	
Avances et acptes reçus sur commandes		Avances et acptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 625,16	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes		Autres dettes	2 242,60
TOTAL	241 246,67	TOTAL	158 220,03
LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT différence entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non financières a augmenté de 83 026,64			
Disponibilités	85 324,92	Disponibilités	
VMP et autres titres		VMP et autres titres	
Concours bancaires et solde créditeurs de la banque	1 080,00	Concours bancaires et solde créditeurs de la banque	
TOTAL	86 404,92	TOTAL	
LA TRÉSORERIE (= fonds de roulement - besoin en fonds de roulement) a augmenté de 86 404,92			

SYNTHÈSE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
				en valeur	en %
Élément de rentabilité					
Chiffre d'affaires		1 600 438,51	1 496 141,64	104 296,87	6,97
Ventes de marchandises		39 217,00	41 984,79	-2 767,79	-6,59
Production de l'exercice		1 561 221,51	1 454 156,85	107 064,66	7,36
Marge commerciale		16 513,83	18 938,04	-2 424,21	-12,80
Marge globale		1 555 435,69	1 456 452,14	98 983,55	6,80
Valeur ajoutée		328 323,73	459 692,29	-131 368,56	-28,58
Excédent brut d'exploitation		-54 745,77	69 790,57	-124 536,34	-178,44
Amortissements et provisions		65 966,09	48 738,17	17 227,92	35,35
Résultat d'exploitation		-67 243,35	20 205,55	-87 448,90	-432,80
Résultat financier		4 631,84	-9 616,69	14 248,53	148,16
Résultat courant		-62 611,51	10 588,86	-73 200,37	-691,30
Résultat exceptionnel			27 819,67	-27 819,67	-100,00
Résultat net de l'exercice		-80 400,32	13 932,70	-94 333,02	-677,06
Élément financier					
Capacité d'autofinancement		-75 995,79	59 492,68	-135 488,47	-227,74
Fonds de roulement net global		-402 796,73	-532 063,93	129 267,20	-24,30
Besoin en fonds de roulement		-576 113,97	-618 976,25	42 862,28	-6,92
Trésorerie		173 317,24	86 912,32	86 404,92	99,42
Ratio					
Crédit clients	*(en jours)*	38,72	72,73	-34,01	-46,76
Crédit fournisseurs	*(en jours)*	112,89	178,32	-65,43	-36,69
Rotation stocks	*(en jours)*	103,96	109,55	-5,59	-5,10
Autonomie financière %		-35,06	-19,11	-15,95	-83,46
Capacité de remboursement %			5 508,58	-5 508,58	-100,00
Taux d'endettement %			-0,61	0,61	100,00
Rentabilité financière		0,29	-0,08	0,37	462,50
Rentabilité commerciale		-0,05	0,01	-0,06	-600,00

Comptes annuels

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,07		0,09
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	1 726,50	1 185,36	541,14		871,98	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				10,51		12,80
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	214 932,34	155 640,22	59 292,12		86 682,51	
Autres immobilisations corporelles	87 267,73	64 518,10	22 749,63		32 479,66	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,09		
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	700,00		700,00			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	304 626,57	221 343,68	83 282,89	10,67	120 034,15	12,90
Stocks et en-cours				1,71		1,22
Mat. premières, autres approv.	1 928,09		1 928,09		2 286,50	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	11 454,34		11 454,34		9 111,94	
Avances et acomptes versés /cdes	8 095,91		8 095,91	1,04	7 334,48	0,79
Créances (2)				64,26		75,43
Clients	124 375,81		124 375,81		204 875,98	
Clients douteux, litigieux	2 508,59	1 881,91	626,68		425,08	
Clients Factures à établir	83 585,06		83 585,06		162 181,40	
Autres créances	292 890,12		292 890,12		334 634,99	
Charges constatées d'avance	832,53		832,53		1 928,63	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	173 317,24		173 317,24	22,21	87 992,32	9,45
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	698 987,69	1 881,91	697 105,78	89,33	810 771,32	87,10
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 003 614,26	223 225,59	780 388,67	100	930 805,47	100

(2) Dont à moins d'un an *504 192,11*

En Euro

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 15 000,00)		15 000,00	1,92	15 000,00	1,61
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			0,19		0,16
Réserve légale		1 500,00		1 500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		-309 174,51	-39,62	-323 107,21	-34,71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-80 400,32	-10,30	13 932,70	1,50
Subventions d'investissement		99 488,97	12,75	114 816,28	12,34
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	-273 585,86	-35,06	-177 858,23	-19,11
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				1 080,00	0,12
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		292 394,35	37,47	258 540,99	27,78
Fournisseurs, factures non parvenues		196 303,16	25,15	334 781,68	35,97
Dettes fiscales et sociales		356 627,67	45,70	321 436,85	34,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		77 332,20	9,91	75 089,60	8,07
Produits constatés d'avance		131 317,15	16,83	117 734,58	12,65
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	1 053 974,53	135,06	1 108 663,70	119,11
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	780 388,67	100	930 805,47	100

(1) Dont à moins d'un an *1 053 974,53*

TALENZ Alteis

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		39 217,00	41 984,79	-2 767,79	-6,59
Production vendue		1 561 221,51	1 454 156,85	107 064,66	7,36
Montant net du chiffre d'affaires		1 600 438,51	1 496 141,64	104 296,87	6,97
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions		1 003 236,37	1 090 210,67	-86 974,30	-7,98
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 125,42	6 630,87	-4 505,45	-67,95
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		308,33	29,11	279,22	959,19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	2 606 108,63	2 593 012,29	13 096,34	0,51
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		25 045,57	19 154,58	5 890,99	30,75
Variation de stocks		-2 342,40	3 892,17	-6 234,57	-160,18
Achats de matières premières et autres appro.		21 941,24	18 929,25	3 011,99	15,91
Variation de stocks		358,41	-2 286,50	2 644,91	115,68
Autres achats et charges externes		1 227 111,96	996 759,85	230 352,11	23,11
Impôts, taxes et versements assimilés		6 687,16	186 462,63	-179 775,47	-96,41
Salaires		1 079 104,22	1 059 289,35	19 814,87	1,87
Cotisations sociales		241 004,05	234 360,41	6 643,64	2,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		64 084,18	46 612,75	17 471,43	37,48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 881,91	2 125,42	-243,51	-11,46
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		74,30		74,30	
Autres charges		8 401,38	7 506,83	894,55	11,92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	2 673 351,98	2 572 806,74	100 545,24	3,91
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	-67 243,35	20 205,55	-87 448,90	-432,80
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation (2)					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés (2)		4 631,84		4 631,84	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	4 631,84		4 631,84	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (3)			9 616,69	-9 616,69	-100,00
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					

En Euro

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)		9 616,69	-9 616,69	-100,00
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	4 631,84	-9 616,69	14 248,53	148,16
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	-62 611,51	10 588,86	-73 200,37	-691,30
Produits exceptionnels	(VII)		28 140,73	-28 140,73	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		321,06	-321,06	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)		27 819,67	-27 819,67	-100,00
Participation des salariés aux résultats	(IX)	17 788,81	17 718,83	69,98	0,39
Impôts sur les bénéfices	(X)		6 757,00	-6 757,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	2 610 740,47	2 621 153,02	-10 412,55	-0,40
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 691 140,79	2 607 220,32	83 920,47	3,22
BÉNÉFICE OU PERTE		-80 400,32	13 932,70	-94 333,02	-677,06

(2) Dont produits concernant les entités liées *4 632,00*

(3) Dont intérêts concernant les entités liées *9 616,00*

TALENZ Alteis

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, ...		541,14	871,98	-330,84	-37,94
20500000	*brevets et licences*	*1 726,50*	*1 726,50*		
28050000	*amort brevets, licences, logi*	*-1 185,36*	*-854,52*	*-330,84*	*-38,72*
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		59 292,12	86 682,51	-27 390,39	-31,60
21540000	*materiel & outillage d exploit*	*214 932,34*	*195 845,12*	*19 087,22*	*9,75*
28154000	*amort materiel et outillage*	*-155 640,22*	*-109 162,61*	*-46 477,61*	*-42,58*
Autres immobilisations corporelles		22 749,63	32 479,66	-9 730,03	-29,96
21810000	*agencements*	*19 071,16*	*13 821,16*	*5 250,00*	*37,99*
21830000	*materiel de bureau et informat*	*65 476,65*	*67 626,65*	*-2 150,00*	*-3,18*
21840000	*mobilier de bureau*	*2 719,92*	*2 719,92*		
28181000	*amort inst & agencements gene*	*-7 185,23*	*-3 566,76*	*-3 618,47*	*-101,45*
28183000	*amort mat. bureau & informatiq*	*-54 612,95*	*-45 401,39*	*-9 211,56*	*-20,29*
28184000	*amort mobilier de bureau*	*-2 719,92*	*-2 719,92*		
Immobilisations financières (1)					
Autres immobilisations financières		700,00		700,00	
27500000	*depot & cautionnement*	*400,00*		*400,00*	
27620000	*schmitt geoffroy*	*300,00*		*300,00*	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	(II)	83 282,89	120 034,15	-36 751,26	-30,62
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements		1 928,09	2 286,50	-358,41	-15,68
31100000	*stock matieres 1eres*	*1 928,09*	*2 286,50*	*-358,41*	*-15,68*
Marchandises		11 454,34	9 111,94	2 342,40	25,71
37000000	*stock de marchandises*	*11 454,34*	*9 111,94*	*2 342,40*	*25,71*
Avances et acomptes versés sur commandes		8 095,91	7 334,48	761,43	10,38
40900000	*fournisseurs - acptes sur comm*	*8 095,91*	*7 334,48*	*761,43*	*10,38*
Créances (2)					
Clients		124 375,81	204 875,98	-80 500,17	-39,29
Clients douteux, litigieux		626,68	425,08	201,60	47,43
41610000	*clients- impayes*	*2 508,59*	*2 550,50*	*-41,91*	*-1,64*
49100000	*prov. depreciation clients*	*-1 881,91*	*-2 125,42*	*243,51*	*11,46*
Clients Factures à établir		83 585,06	162 181,40	-78 596,34	-48,46
Autres créances		292 890,12	334 634,99	-41 744,87	
40980000	*fournisseurs - avoirs a recevo*	*30 620,18*	*17 728,66*	*12 891,52*	
42500100	*trop percu divers*	*598,81*		*598,81*	
44562000	*tva deductible sur immob.*	*149,20*		*149,20*	
44566900	*tva deduct./ach.services*	*6 330,95*	*10 489,28*	*-4 158,33*	
44567000	*credit de tva a reporter*	*14 008,00*	*7 594,00*	*6 414,00*	
44586000	*tva sur fact. non parvenues*	*17 108,09*	*34 768,65*	*-17 660,56*	
44820000	*etat produits a recevoir*	*147 406,00*		*147 406,00*	
45100000	*c/c - adl (geadl)*	*74 956,89*	*263 443,97*	*-188 487,08*	
46700200	*adl - espace recrea*	*1 712,00*	*340,00*	*1 372,00*	
46870000	*produits a recevoir*		*270,43*	*-270,43*	-12,47
Charges constatées d'avance		832,53	1 928,63	-1 096,10	-56,83
48600000	*charges constatees d avance*	*832,53*	*1 928,63*	*-1 096,10*	*-56,83*
Disponibilités		173 317,24	87 992,32	85 324,92	96,97
51223300	*cic lo (sober)*	*169 511,13*	*84 096,41*	*85 414,72*	*101,57*
53007000	*caisse*	*3 806,11*		*3 806,11*	
53107000	*caisse*		*3 895,91*	*-3 895,91*	*-100,00*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	(III)	697 105,78	810 771,32	-113 665,54	-14,02
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	(I + II + III + IV + V + VI)	780 388,67	930 805,47	-150 416,80	-16,16

(2) Dont à moins d'un an *504 192,11*

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 15 000)	15 000,00	15 000,00		
10130000 capital souscrit appele verse	*15 000,00*	*15 000,00*		
Réserves				
Réserve légale	1 500,00	1 500,00		
10610000 reserve legale	*1 500,00*		*1 500,00*	
10611000 reserve legale		*1 500,00*	*-1 500,00*	*-100,00*
Report à nouveau	-309 174,51	-323 107,21	13 932,70	4,31
11000000 report a nouveau (+)		*0,08*	*-0,08*	*-100,00*
11900000 report a nouveau debiteur (-)	*-309 174,51*	*-323 107,29*	*13 932,78*	*4,31*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-80 400,32	13 932,70	-94 333,02	-677,06
Subventions d'investissement	99 488,97	114 816,28	-15 327,31	-13,35
13100000 subvention d'investissement (s	*254 375,37*	*160 615,24*	*93 760,13*	*58,38*
13110000 subvention d investissement		*49 577,00*	*-49 577,00*	*-100,00*
13980000 subv invest inscrite au cr(se)	*-154 886,40*	*-95 375,96*	*-59 510,44*	*-62,40*
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-273 585,86	-177 858,23	-95 727,63	-53,82
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 080,00	-1 080,00	-100,00
51121000 virement a encaisser		*1 080,00*	*-1 080,00*	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 394,35	258 540,99	33 853,36	13,09
Fournisseurs, factures non parvenues	196 303,16	334 781,68	-138 478,52	-41,36
Dettes fiscales et sociales	356 627,67	321 436,85	35 190,82	10,95
42100000 personnel - remunerations dues	*631,09*	*4 465,67*	*-3 834,58*	*-85,87*
42700000 personnel - oppositions		*142,59*	*-142,59*	*-100,00*
42820000 dettes prov. conges a payer	*83 110,37*	*80 513,63*	*2 596,74*	*3,23*
42840000 participation brut	*22 327,00*		*22 327,00*	
42860000 salaires a payer	*1 500,00*	*29 122,00*	*-27 622,00*	*-94,85*
43100000 urssaf	*27 839,65*	*33 432,42*	*-5 592,77*	*-16,73*
43702500 humanis (retraite)	*5 663,75*	*6 844,45*	*-1 180,70*	*-17,25*
43704600 malakoff mederic (prevoyance)	*821,52*	*1 059,72*	*-238,20*	*-22,48*
43705200 harmonie mutuelle (mutuelle)	*1 011,44*	*1 111,15*	*-99,71*	*-8,97*
43820000 charges sociales sur conges a	*20 779,47*	*19 753,10*	*1 026,37*	*5,20*
43860000 charges sociales a payer	*5 065,00*	*7 048,68*	*-1 983,68*	*-28,14*
44210000 etat, prelevement a la source	*547,53*	*1 089,85*	*-542,32*	*-49,76*
44550000 tva a decaisser	*21 736,00*	*313,00*	*21 423,00*	
44566000 tva deduct./achats		*118,94*	*-118,94*	*-100,00*
44571200 tva 20 % collectee / encaissem	*11 495,00*	*17 298,95*	*-5 803,95*	*-33,55*
44586100 tva sur avoirs non parvenus	*5 085,09*	*2 954,77*	*2 130,32*	*72,10*
44587000 tva sur factures a etablir	*9 376,50*	*9 915,40*	*-538,90*	*-5,43*
44700000 autres impots, taxes et vers.	*3 447,00*	*2 324,00*	*1 123,00*	*48,32*
44810000 etat charges a payer	*132 679,00*		*132 679,00*	
44810200 etat form. cont. a payer	*3 512,26*		*3 512,26*	
44860000 etat charges a payer		*100 817,00*	*-100 817,00*	*-100,00*
44860200 etat form. cont. a payer		*3 111,53*	*-3 111,53*	*-100,00*
Autres dettes	77 332,20	75 089,60	2 242,60	2,99
411c01 clients janvier	*829,20*		*829,20*	
411c12 clients decembre		*3 936,10*	*-3 936,10*	*-100,00*
411cafdas afdas	*1 980,00*	*1 980,00*		
411cprelev prelevements	*50,00*		*50,00*	
411crembou remboursements des usagers		*14,50*	*-14,50*	*-100,00*
41980000 clients - avoirs a etablir	*33 334,00*	*32 886,00*	*448,00*	*1,36*
45150000 integration fiscale is	*27 147,00*	*27 147,00*		
46700000 debiteurs & crediteurs divers		*2 130,00*	*-2 130,00*	*-100,00*
46860000 charges a payer	*13 992,00*	*6 996,00*	*6 996,00*	*100,00*
Produits constatés d'avance	131 317,15	117 734,58	13 582,57	11,54
48700000 produits constates d avance	*131 317,15*	*117 734,58*	*13 582,57*	*11,54*
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 053 974,53	1 108 663,70	-54 689,17	-4,93
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	780 388,67	930 805,47	-150 416,80	-16,16

(1) Dont à moins d'un an *1 053 974,53*

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 780 388,67 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -80 400,32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
A la date d'arrêté des comptes 2025, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Pour assurer la compatibilité avec les nouveaux modèles d'états financiers, certains postes de l'exercice précédent ont été reclassés le cas échéant :

- Reclassement des transferts de charges dans les postes « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » par nature ;
- Repositionnement des différents postes de charges et produits exceptionnels dans les postes uniques « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels » ;

- Les comptes courants d'associés qui figuraient dans les « Emprunts et dettes financières diverses » figurent désormais dans les « Autres dettes ».

Incidences significatives sur la comparabilité des comptes

La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat figurait en produit exceptionnel sur l'exercice précédent pour un montant de 28 141 euros, elle est désormais comptabilisée en produit d'exploitation (subventions) pour un montant de 59 510 euros sur l'exercice 2025.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Dans le cadre de l'exploitation d'une délégation de services publics, les biens immobilisés sont répertoriés selon qu'ils s'agissent :

- de biens de retours, mis à la disposition par la collectivité pour les besoins de l'exploitation de la DSP. Seuls les renouvellements de ces biens figurent à l'actif du bilan et sont amortis selon la durée résiduelle du contrat.

- de biens propres qui appartiennent au délégataire. (Ces biens sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur leur durée d'usage. Ils peuvent être repris par la collectivité délégante à la fin du contrat de DSP).

- de biens de reprise, pour lesquels le délégataire s'engage à les restituer à la collectivité délégante à l'issue du contrat.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 726,50		
TOTAL	1 726,50		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	195 845,12		19 087,22
Installations générales, agencements et aménagements divers	13 821,16		5 250,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	70 346,57		2 370,00
Immobilisations corporelles en cours			746,00
TOTAL	280 012,85		27 453,22
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières			700,00
TOTAL			700,00
TOTAL GENERAL	281 739,35		28 153,22

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 726,50	
TOTAL			1 726,50	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			214 932,34	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			19 071,16	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		4 520,00	68 196,57	
Immobilisations corporelles en cours	746,00			
TOTAL	746,00	4 520,00	302 200,07	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			700,00	
TOTAL			700,00	
TOTAL GENERAL	746,00	4 520,00	304 626,57	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			854,52	330,84		1 185,36
TOTAL			854,52	330,84		1 185,36
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			109 162,61	46 477,61		155 640,22
Inst. générales, agencts divers			3 566,76	3 618,47		7 185,23
Matériel de bureau, informatique			48 121,31	13 657,26	4 445,70	57 332,87
TOTAL			160 850,68	63 753,34	4 445,70	220 158,32
TOTAL GENERAL			161 705,20	64 084,18	4 445,70	221 343,68

ETAT DES STOCKS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	9 111,94	2 342,40		11 454,34
Matières premières	2 286,50		358,41	1 928,09
TOTAL	11 398,44	2 342,40	358,41	13 382,43

ETAT DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	700,00		700,00
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	2 508,59	2 508,59	
Autres créances clients	207 960,87	207 960,87	
Personnel et comptes rattachés	598,81	598,81	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 596,24	37 596,24	
Autres impôts, taxes et versements	147 406,00	147 406,00	
Groupe et associés (2)	74 956,89	74 956,89	
Débiteurs divers	32 332,18	32 332,18	
Charges constatées d'avance	832,53	832,53	
TOTAL	504 892,11	504 192,11	700,00

CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RECREA HOLDING
Forme : SAS
SIREN : 878 553 205
Au capital de : 15 906 154 euros
Adresse du siège social :
18 rue Martin Luther King
14280 SAINT CONTEST

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500,00	10,00

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	2 125,42	1 881,91	2 125,42	1 881,91
TOTAL	2 125,42	1 881,91	2 125,42	1 881,91
TOTAL GÉNÉRAL	2 125,42	1 881,91	2 125,42	1 881,91
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 881,91	2 125,42	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	488 697,51	488 697,51		
Personnel et comptes rattachés	107 568,46	107 568,46		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 180,83	61 180,83		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 692,59	47 692,59		
Autres impôts et taxes assimilées	140 185,79	140 185,79		
Groupes et associés (2)	27 147,00	27 147,00		
Autres dettes	50 185,20	50 185,20		
Produits constatés d'avance	131 317,15	131 317,15		
TOTAL	1 053 974,53	1 053 974,53		

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 014 euros.

L'engagement de la société vis-à-vis du personnel dans le cadre de l'indemnité de fin de carrière fait l'objet d'un engagement hors bilan en retenant les hypothèses suivantes :
- Etalement des droits selon la méthode 2021 prônée par l'IFRIC.
- Cadres : départ en retraite 60-64 ans, turn over fort, taux de progression des salaires : 1.5 % / an, table INSEE 2024
- Non cadres : départ en retraite 60-64 ans, turn over fort, taux de progression des salaires : 1.5 % / an, table INSEE 2024
- Taux d'actualisation : 3.96 %

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société					50 000,00	50 000,00
TOTAL					50 000,00	50 000,00

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

Effectif moyen 2025 : 38 salariés

Liasse fiscale

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2026
cerfa
N° 11084*28
Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/25	et clos le	31/12/25	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS L'O 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 67210 OBERNAI	
SIRET 8 7 8 9 9 4 2 8 4 0 0 0 1 5	Mél : e.lizoret@recrea.fr
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/20

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

RECREA HOLDING 18 rue Martin Luther king 14280 SAINT CONTEST — SIRET 8 7 8 5 5 3 2 0 5 0 0 0 2 1

B ACTIVITE

Activités exercées: Autres activités récréatives et de loisi — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal ☐ — Déficit 76 928

Bénéfice imposable à 15 % ☐ — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % ☐

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % ☐ — PV à long terme imposables à 19 % ☐ — PV exonérées (art. 238 *quindecies*) ☐
Autres PV imposables à 19 % ☐ — PV à long terme imposables à 0 % ☐

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐
- Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
- Autres dispositifs ☐
- Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐
- Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐
- Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐
- Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* ☐
- France ruralités revitalisation FRR, *art. 44 quindecies A* ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)* ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : ☐ — Chiffre d'affaires : ☐ — Taux d'imposition : ☐

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : ☐ — Taux d'imposition : ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts ☐
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité. ☐

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % ☐

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [X] NON [ ] — Si oui, indication du logiciel utilisé: ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 %prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
TALENZ ALTEIS CONSEIL 18 rue Claude Bloch Immeuble Trifide 14050 CAEN ***Tél :*** 0231462323	***Tél :***

Examen de conformité fiscale (ECF)	***prestataire :***	Identité du déclarant :
		Date : 10/03/26 Lieu : OBERNAI
		Qualité et nom du signataire : Président Manuella Sautrel
		Signature :

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS L'O — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 67210 OBERNAI — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 7 8 9 9 4 2 8 4 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 727	AG 1 185	541
	Fonds commercial	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	214 932	AS 155 640	59 292
	Autres immobilisations corporelles	AT	87 268	AU 64 518	22 750
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	700	BI	700
	TOTAL (II)	BJ	304 627	BK 221 344	83 283
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 928	BM	1 928
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	11 454	BU	11 454
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 096	BW	8 096
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	210 469	BY 1 882	208 588
	Autres créances (3)	BZ	292 890	CA	292 890
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	173 317	CG	173 317
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	833	CI	833
	TOTAL (III)	CJ	698 988	CK 1 882	697 106
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 003 614	1A 223 226	780 389

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS L'O

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-309 175
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-80 400
	Subventions d'investissement	DJ	99 489
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	-273 586
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	488 698
	Dettes fiscales et sociales	DY	356 628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	77 332
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	131 317
	TOTAL (IV)	EC	1 053 975
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	780 389
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 053 975
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS L'O

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	39 217	FB		FC	39 217
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue { services *	FG	1 561 222	FH		FI	1 561 222
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 600 439	FK		FL	1 600 439
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 003 236
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	2 125
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	308
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 606 109
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	25 046
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	-2 342
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 941
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	358
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 227 112
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 687
	Salaires et traitements *					FY	1 079 104
	Cotisations sociales (10)					FZ	241 004
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – - dotations aux amortissements * (14)					GA	64 084
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – - dotations aux dépréciations					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	1 882
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	74
	Autres charges (12)					GE	8 401
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 673 352
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-67 243
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 632
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	
	Total des produits financiers (V)					GP	4 632
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 632
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-62 612

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS L'O — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	17 789
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 610 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 691 141
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	-80 400

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	4 632
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 702
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2026
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SAS L'O — Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	1 727	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Constructions: Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	195 845	KT		KU	19 087
	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	13 821	KW		KX	5 250
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	70 347	LC		LD	2 370
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	746
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	280 013	LO		LP	27 453
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	700
	TOTAL IV	LQ		LR		LS	700
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	281 739	ØH		ØJ	28 153

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions: par virements de poste à poste (1)		Diminutions: par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	1 727	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	214 932	ML	
	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	19 071	MO	
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	4 520	MT	68 197	MU	
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	746	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	746	NG	4 520	NH	302 200	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	700	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	700	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	746	ØK	4 520	ØL	304 627	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS L'O

Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise SAS L'O — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	855	PF	331	PG		PH	1 185
TOTAL I		RK	855	RM	331	RN		RO	1 185
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	109 163	QA	46 478	QB		QC	155 640
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 567	QE	3 618	QF		QG	7 185
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	48 121	QM	13 657	QN	4 446	QO	57 333
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	160 851	QV	63 753	QW	4 446	QX	220 158
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	161 705	ØP	64 084	ØQ	4 446	ØR	221 344

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise SAS L'O

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour depreciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	2 125	6U	1 882	6V	2 125	6W	1 882
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	2 125	TY	1 882	TZ	2 125	UA	1 882
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	2 125	UB	1 882	UC	2 125	UD	1 882
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	1 882	UF	2 125		
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS L'O

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	700	UV		UW	700
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 509		2 509		
	Autres créances clients	UX	207 961		207 961		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	599		599		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	37 596		37 596		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	147 406		147 406		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	74 957		74 957		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 332		32 332		
Charges constatées d'avance		VS	833		833		
	TOTAUX	VT	504 892	VU	504 192	VV	700
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	488 698	488 698		
Personnel et comptes rattachés		8C	107 568	107 568		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	61 181	61 181		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	47 693	47 693		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	140 186	140 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	27 147	27 147		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50 185	50 185		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	131 317	131 317		
	TOTAUX	VY	1 053 975	VZ 1 053 975		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS L'O | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du resultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	638	XE	971
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)	WG	333		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	22 327	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	22 327
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux à 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	23 298

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 80 400

	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)						WU	19 826
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 *duodecies*)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	)		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	100 226

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{ bénéfice **(I moins II)**	XI	
	{ déficit **(II moins I)**		XJ 76 928
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 76 928

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - A - bis - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)
2026

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : L'O

Néant ☐ *

N° SIRET : 8 7 8 9 9 4 2 8 4 0 0 0 1 5

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

I-REINTEGRATIONS Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058-A-SD)	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	23 298
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	23 298
II-DEDUCTIONS Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)	E 4	80 400
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E 5	19 826
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %	EY	
• imposées au taux de 15 %	E 6	
• imposées au taux de 0 %	EZ	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III. RESULTAT FISCAL TOTAL II	F 1	100 226

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		76 928
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-*bis*) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		76 928

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS L'O

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	103 890

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION	9K	22 327	9L	19 826
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN	22 327	YO	19 826
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - B - bis - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)
2026

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : L'O

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025
clos le : 31/12/2025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I *a sexies-0* du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	318 978
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	318 978
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	76 928
Total des déficits restant à reporter	H9	395 906

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-*bis*-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine 1		Moins-values À 15 % 2	Moins-values À 19 % 3	Moins-values à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 4	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 % 5	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
Moins-values nettes	N						
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS L'O

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-323 107	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 933	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	-309 174
TOTAL I	ØF	-309 174	*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	-309 174

RENSEIGNEMENTS DIVERS — **Exercice N :**

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)		YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	365 747
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ	28 344
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	44 512
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	788 509
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD		ZJ	1 227 112
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE		YW	-55 575
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)		9Z	62 262
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD		YX	6 687
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	365 750
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	305 959
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*		ØB	1 080 510
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	2,37 %
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0		ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	

RÉGIME DE GROUPE								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 8 7 8 5 5 3 2 0 5 0 0 0 2 1

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JR			
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS L'O

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I. Immobilisations*

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
1	copieur mfp tochiba	4 520			4 446	74
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

I. Immobilisations *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 12,8 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
1		-74	-75				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II. Autres elements

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)	-75				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)	(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(13)

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : SAS L'O	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 bis du CGI) N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059 - C - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS L'O

Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (6) = (2) + (3) - (4) - (5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - ER - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A du code général des impôts)
2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : L'O

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère ☐

N° SIRET de la société intégrée : 878994284
Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025 Néant * ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	76 928
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer (art. 217 undecies et 217 duodecies du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	76 928
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)	CZ		DA	76 928

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%		
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - FC - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)
2026

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : L'O
N° SIRET : 87899428400015

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025 Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 % (1)**	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	-76 928
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport		10	
Réévaluations libres		11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12		13	-76 928

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - PAP - SD

cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)

2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

1/1 [1]

Dénomination de la société mère :	RECREA HOLDING
SIREN de la société mère :	8 7 8 5 5 3 2 0 5 0 0 0 2 1
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	L'O
SIREN de la société intégrée :	8 7 8 9 9 4 2 8 4
Exercice ouvert le : 0 1 0 1 2 0 2 5	clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

A - RESULTAT D'ENSEMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2)[2]			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.
2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS L'O

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS L'O — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	38
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 600 439
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	1 600 439

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	308
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	943 726
Variation positive des stocks	OD	2 342
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	946 377

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	690 499
Variation négative des stocks	OQ	358
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	555 256
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	8 401
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 254 515

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	1 292 300

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	1 292 300

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 600 439	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	38
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	125 993 328

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	5	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation												HR			/			/				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-F-SD 2026

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8 7 8 9 9 4 2 8 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS L'O

ADRESSE (voie) 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

CODE POSTAL 67210 VILLE OBERNAI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	1500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ADL ACTION DEVELOPPEMENT LOISI

N° SIREN (si société établie en France) 488530759 % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 1 500,00

Adresse : N° 18 Voie rue Martin Luther King

Code postal 14280 Commune ST CONTEST Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET : 8 7 8 9 9 4 2 8 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS L'O

ADRESSE (voie) 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

CODE POSTAL 67210 VILLE OBERNAI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

TALENZ
Alteis

NOS BUREAUX

BAYEUX
BOIS-GUILLAUME
CAEN
DEAUVILLE
DIEPPE
EU
FLERS
LE HAVRE
LIVAROT
PARIS
PONT-L'ÉVÊQUE
SAINT-LÔ
SASSEVILLE
TARBES
VIRE
YVETOT

talenz.fr

récréa - 18 rue Martin Luther King - 14280 Saint-Contest
S.A. au capital de 37 110,73 € - Siren 350 636 866 | RCS Caen - code APE : 9311Z
N° TVA Intracommunautaire : FR 27 350 636 866

recrea.fr
02 31 73 20 10 - 02 31 73 20 99
accueil.siege@recrea.fr